AUDACIA
Société anonyme au capital de 594 256,75 euros
Hôtel de Bourrienne – 58 rue d'Hauteville – 75010 Paris
(ci-après « **AUDACIA** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)
www.audacia.fr

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

1 MOT DU PRÉSIDENT 4
2 RAPPORT DE GESTION 5
2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA 5
2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE 5
2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice 5
2.2.2 Évènements importants post-clôture 8
2.2.3 Principaux facteurs de risques 8
2.2.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir 18
2.3 PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS 19
2.3.1 Présentation générale 19
2.3.2 Résultat d'exploitation consolidé 20
2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat 21
2.3.4 Activités en matière de recherche et développement 24
2.3.5 Mention des dépenses non déductibles 24
2.3.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients 24
2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA 25
2.4.1 Capital social 25
2.4.2 Actionnariat hors salariés 25
2.4.3 Actionnariat des salariés 25
2.4.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres 25
2.4.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA 26
2.4.6 Autres titres donnant accès au capital 26
2.4.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions 26
2.4.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle 27
2.4.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées 28
2.4.10 Transactions avec les parties liées 28
2.5 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS 28
2.5.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats 28
2.5.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués 29
2.6 AUTRES INFORMATIONS 29
2.6.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) 29
2.6.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI) 29
2.6.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes 29
2.6.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles 29
3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 29
3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE 29
3.1.1 Mandataires sociaux 30
3.1.2 Commissaires aux comptes 32
3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES 33
3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL 33
3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 34
3.5 INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE 34
4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES 35

5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 35
5.1 COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €) ____ 35
5.2 COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €) ____ 71
6 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ____ 107
6.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 107
6.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 112
6.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 117
7 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ____ 122
8 INFORMATIONS GÉNÉRALES ____ 122
8.1 À PROPOS ____ 122
8.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION ____ 122
8.3 CONTACTS ____ 123

1 MOT DU PRÉSIDENT

En 2023, AUDACIA, la « Maison Entrepreneuriale du Private Equity », a tenu le cap de son double objectif de levée de fonds et de diversification sur des thèses d'investissement de rupture. Cette nouvelle stratégie initiée en 2018, de transformation des métiers historiques d'AUDACIA s'est avérée fructueuse, depuis le lancement de notre premier Fonds de Capital Innovation dédié aux technologies quantiques, jusqu'aux dernières initiatives de diversification dans le spatial, la transition énergétique, la santé et les Obligations Relance.

AUDACIA est fière d'avoir contribué, à sa mesure, à la relance de l'économie française et à la construction de la France de demain aux côtés de France Relance, grâce au déploiement de près de 80 m€ d'Obligations Relance, dans des PME et ETI d'exception. Ces Obligations ont permis de donner un second souffle à des sociétés affaiblies par la crise de la Covid-19, dont les effets se sont fait ressentir durablement sur certains marchés. Cet instrument de financement exceptionnel s'est achevé le 31 décembre 2023, après la réalisation de 20 investissements par AUDACIA.

L'exercice 2023 a également été marqué par :

- La création du feeder ISOSPIN EXERGON, dédié à l'accélération de la décarbonation, l'augmentation de l'efficacité énergétique de notre économie et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique ; et

- La constitution du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, co-créé avec Aloe Private Equity, jouissant d'un partenariat avec Sorbonne Université, spécialisé dans la Healthtech ;

qui concrétisent le lancement de toutes les thématiques ciblées en Capital Innovation.

Cette année a, en effet, permis de confirmer la pertinence des choix d'investissements dans les secteurs disruptifs sélectionnés, marqués par des levées de fonds significatives, ayant notamment permis de surpasser les 100 m€ pour le fonds QUANTONATION, premier fonds mondial consacré aux technologies quantiques, ainsi que par la poursuite de certains investissements d'amorçage. Ces actualités récentes renforcent la position d'AUDACIA comme référence majeure du financement de la deeptech et des leaders européens de demain.

Le Groupe n'a eu de cesse, en cette année 2023, d'étoffer ses équipes en se structurant d'avantage, grâce à l'arrivée d'un nouveau Secrétaire Général, Gabriel Viellard, fort de près de 30 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et le financement de startups, ainsi que d'experts dans les équipes de gestion de ses nouvelles verticales.

2024 promet d'être une année pleine de défis, parsemée de levées de fonds structurantes, avec notamment la levée d'un second Fonds QUANTONATION 2 dont la stratégie est similaire à celle de QUANTONATION 1, mais avec une ambition de levée record de 200 m€, ainsi que le lancement des premières opérations de closing du Fonds EXPANSION 1, avec une première tranche de 100 m€. Le groupe entend, en effet, récolter les fruits de ses nombreuses initiatives mises en œuvre en 2023, pour réaliser en 2024 plusieurs closings majeurs pour le succès de ses Nouveaux Fonds. AUDACIA maintient son ambition d'atteindre un milliard d'actifs sous gestion en 2025.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude envers notre Directeur Général Olivier de PANAFIEU, et tous nos collaborateurs, qui font vivre au quotidien et assurent la pérennité de cette belle maison qu'est AUDACIA. Je remercie également chaleureusement nos partenaires et actionnaires qui n'ont de cesse de nous témoigner leur confiance et sans qui toute cette aventure n'aurait pu voir le jour.

Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

2 RAPPORT DE GESTION

2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA

AUDACIA est une société de gestion de portefeuille indépendante basée à Paris, agréée le 20 octobre 2009 par l'AMF sous le numéro GP-09000025.

Fondée en 2006 par l'entrepreneur Charles BEIGBEDER, AUDACIA finance historiquement la croissance de PME familiales de l'économie traditionnelle, en se concentrant principalement sur le financement en fonds propres et quasi-fonds propres, afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets d'innovation et de croissance.

Dotée d'une trentaine de collaborateurs, AUDACIA fait aujourd'hui partie des sociétés de gestion françaises de référence sur les produits non cotés. Depuis 15 ans, AUDACIA a en effet investi plus de 800 m€ dans plus de 350 entreprises.

AUDACIA est spécialisée dans des classes d'actifs alternatives en particulier le capital-investissement non coté, puis plus récemment le capital-innovation et l'immobilier. A cet effet, AUDACIA structure des solutions d'investissement innovantes dans des actifs jugés valorisants et décorrélés des marchés : PME familiales et ETI, start-ups *deeptech* en hyper-croissance, résidences immobilières de *coliving*).

Aussi, afin de se distinguer par sa capacité à saisir des déficits d'offre tout en adoptant une stratégie visionnaire et créatrice de valeur, le Groupe AUDACIA continue de développer de nouvelles activités sur des segments de marché innovants à fort potentiel. En effet, AUDACIA souhaite accompagner des start-ups dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé.

La réalisation de ces projets supposant des moyens humains et financiers importants, AUDACIA a ainsi réalisé le 14 octobre 2021 une ouverture de son capital pour un montant de 7,4 m€, en faisant admettre ses titres sur Euronext Growth Paris, lui permettant de renforcer ses équipes et d'accélérer sur ces nouvelles thématiques.

Le Groupe AUDACIA se développe autour de trois activités créatrices de valeur, avec au total plus de 500 m€ d'actifs sous gestion à fin décembre 2023 :

- Capital-développement : Activité historique d'AUDACIA, avec plus de 715 m€ investis dans des PME dont une quarantaine sont devenues des ETI. AUDACIA gère aujourd'hui un portefeuille composé de 109 PME-ETI, détenues par l'intermédiaire de mandats de gestion et de 8 véhicules d'investissement dont les Obligations Relance ;

- Capital-innovation : Activité initiée en 2018 avec un fonds *early stage* se concentrant sur les start-ups liées aux technologies quantiques. L'activité *deeptech* s'étoffe en 2021 dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes et (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé. AUDACIA détient aujourd'hui une trentaine de sociétés par l'intermédiaire de 3 véhicules d'investissement ;

- Capital-immobilier : Activité initiée en 2019 par un partenariat stratégique avec un opérateur de résidences de *coliving*, afin de développer conjointement un portefeuille de résidences en France, et poursuivie en 2020 par le lancement d'un fonds immobilier. AUDACIA détient aujourd'hui 3 actifs immobiliers, dont l'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de 2 véhicules d'investissement.

2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE

2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice

Préambule

L'année 2023 marque le développement de tous les véhicules d'amorçage dans la Deep-Tech, avec notamment le quadruplement de la taille du véhicule Geodesic Expansion sur la thèse du spatial, et l'amorçage des deux véhicules sur les thèses de la décarbonation et de la santé, respectivement Isospin Exergon et Sorbonne Venture.

C'est également une très forte activité sur les métiers historiques, avec le lancement du feeder Murs & Fonds pour l'immobilier, et le déploiement de l'activité Obligations Relance par les équipes dédiées à l'investissement dans les PME.

Sur l'année, c'est ainsi 62 opérations d'investissement ou désinvestissement menées par le Groupe Audacia, avec en parallèle un gros effort de gestion des revenus en particulier sur l'activité ISF.

L'activité sur la levée de fonds a été soutenue avec un travail important auprès de grands investisseurs ce qui a permis par exemple de faire un premier closing technique au premier trimestre 2024 sur le fonds Quantonation 2 à hauteur de 70 m€.

Enfin, l'année 2023 a vu un renforcement important de l'équipe, avec à la fois des compétences d'excellence dédiées au thèses Deep-Tech, mais aussi sur les fonctions support et de direction générale.

Faits marquants

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 m€ en hausse (+11%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 11,5 m€, en hausse également (+18%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024.

Le Groupe AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances contrastées :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui ont contribué à hauteur de 1,6 m€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 m€ de commissions non-récurrentes. Le dispositif des Obligations Relance, qui touche à sa fin ce 31 décembre 2023, aura permis le déploiement de près de 80 m€ dans 20 PME et ETI françaises depuis 2022.

Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 m€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis/Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam) ;

Capital-innovation

Le chiffre d'affaires s'établit à 2,2 m€ en 2023 contre 3,4 m€ en 2022. Ce chiffre comprenait une commission exceptionnelle liée au final closing de Quantonation 1. Retraité de cet effet de base, le chiffre d'affaires récurrent s'avère quasi stable. L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage.

Le Groupe a diversifié ses activités Deeptech, les étendant officiellement aux thématiques de la Santé et de la transition énergétique. A cet effet, il a annoncé la création :

- Du feeder ISOSPIN EXERGON, en septembre 2023, qui vise un final closing à fin 2024 pour un montant de 15 m€, qui participeront au financement d'une dizaine d'investissements dans des technologies européennes permettant d'accélérer la décarbonation, d'augmenter l'efficacité énergétique de notre

économie et d'optimiser la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique. Un tier de l'objectif a déjà été atteint à fin 2023. Afin de soutenir le développement de l'activité, Vincent BRILLAULT, ex-Managing Director chez Aliad (CVC d'Air Liquide) qui apportera sa connaissance du secteur industriel de l'énergie et de l'investissement, a rejoint l'équipe en tant que Partner.

- Du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, en décembre 2023, co-création d'Audacia et d'Aloe Private Equity. Fort de son partenariat avec Sorbonne Université, il sera dédié à la Deeptech avec une composante majeure Healthtech. La Mutualité Française est le premier partenaire institutionnel du fonds. Près de 5 m€ ont d'ores et déjà été levés et deux investissements sont en cours de finalisation.

Au cours de l'année 2023, deux SPV ont également été lancés dans le cadre d'une levée de fonds de la société PASQAL, l'une des sociétés phares du portefeuille du FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques. Ces SPV ont permis de lever 9,2 m€, ce qui a permis à l'équipe QUANTONATION d'atteindre les 100 m€ de fonds levés.
Par ailleurs, comme annoncé lors de l'exercice précédent, l'équipe de gestion QUANTONATION a travaillé tout au long de l'année 2023 sur la levée d'un second Fonds QUANTONATION 2 dont la stratégie est similaire à celle de QUANTONATION 1, mais avec une ambition de levée de 200 m€. Un premier closing technique a eu lieu le 8 décembre 2023 afin de réaliser un investissement dans une start-up française. Fin 2023, près de 55 m€ ont d'ores et déjà été levés par le FPCI QUANTONATION 2.

Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 m€ dans 28 start-ups :

- QUANTONATION 1 a investi cette année la somme de 24,1 m€ dans 16 start-ups dont 14 réinvestissements. À fin 2023, l'équipe QUANTONATION a déployé 72% du montant total souscrit pour ce FPCI.
- Le feeder ISOSPIN EXERGON a investi 1,4 m€ dans 2 start-ups (Stellaria et VoltR)
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 6,3 m€ dans 10 start-ups (Aldoria, Zephalto, HyPrSpace, Latitude, Look-Up Space, Ascendance, WaltR, ReOrbit, Arkadia, EOS Technologies) dont 6 réinvestissements, portant l'investissement total du feeder à 10 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué, en 2023, par la mise en exploitation de la résidence de Vanves – Grand Paris (1 500 m^2), ainsi que par le suivi des chantiers des résidences de Massy (500 m^2) et Reims (5 000 m^2) qui ouvriront leur porte au premier semestre 2024.

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 m€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, Audacia a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré, dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

Frédéric Leclerc, qui a une expertise reconnue de plus de vingt ans dans la gestion d'actifs immobiliers, a été nommé Direction du Capital Immobilier. Il a aussi bien travaillé pour des « pure players » de l'immobilier que dans des grands groupes internationaux. Head of Investment chez UBS pendant 15 ans, Frédéric a notamment eu la charge d'un portefeuille d'actifs de plus de deux milliards d'euros poursuivant des stratégies core et value add et a participé à la réalisation de nombreuses transactions pour un montant cumulé de plus d'un milliard et demi d'euros.

Par ailleurs, en septembre 2023, le Groupe AUDACIA a renforcé son management sur les fonctions support dans un contexte de forte croissance attendue dans les 3 prochaines années, grâce à l'arrivée de Monsieur Gabriel VIELLARD, en qualité de Secrétaire Général d'AUDACIA, fort de près de 30 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et le financement de startups.

En effet, AUDACIA a procédé à un renforcement significatif de son capital humain avec des nouveaux experts métiers spécialisés dans ses thématiques d'investissement ainsi que des recrutements stratégiques de direction générale et fonctionnelle afin de se donner les moyens d'accompagner la croissance attendue de son activité. En conséquence, les charges de personnel ressortent en hausse de 1,2 M€ en raison de la séniorisation des équipes et du renforcement de la structure.

2.2.2 Évènements importants post-clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2023, AUDACIA poursuit avec dynamisme sa transformation, en agrégeant des fonds innovants à fort potentiel, afin de consolider sa position d'acteur de référence multi-sectoriel du capital investissement.

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2023.

2.2.3 Principaux facteurs de risques

La Société a opté pour une présentation de ses facteurs de risque par catégorie. Les facteurs de risque considérés comme les plus importants sont présentés au début de chaque catégorie.

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement toutes les informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risque énoncés dans la présente Section, avant de prendre une décision d'investissement. Ces risques sont, à la date du présent rapport, ceux que la Société estime susceptibles d'avoir des effets défavorables significatifs sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Afin d'identifier et d'évaluer les risques susceptibles d'avoir un impact négatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et son développement, la Société a cartographié les risques associés à son activité depuis l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth en 2021. La Société a ainsi identifié les risques potentiels, évalué leur probabilité de survenance et, chaque fois que possible, évalué leur impact négatif d'un point de vue financier, juridique, sur la réputation de la Société, ainsi que sur la réalisation des objectifs de la Société. Elle a ensuite été en mesure d'identifier et d'évaluer les moyens de maîtriser ces risques.

L'exercice de cartographie des risques a permis à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper dans les catégories présentées ci-après. La Société a défini cinq catégories de risque, sans hiérarchie entre elles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux facteurs de risque identifiés par la Société et indique, pour chacun d'entre eux, le degré de criticité (qui associe la probabilité de leur survenance et l'ampleur de leur impact négatif sur la Société) à la date de dépôt du présent rapport, en prenant en compte les actions et mesures de contrôle mises en œuvre par la Société à cette même date. La probabilité de survenance, l'ampleur de l'impact négatif et la criticité nette des risques sont évaluées selon trois niveaux (« faible », « moyen » et « élevé »).

Catégorie de risque	Probabilité de survenance	Ampleur de l'impact négatif	Degré de criticité
2.2.3.1. Risques stratégiques et opérationnel liés à l'activité			
2.2.3.1.1. Risques liés à l'instruction des projets d'investissement	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.2. Risques liés à la gestion de la croissance	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.3. Risques liés à la perte de collaborateurs clés	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.4. Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.5. Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.6. Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.7. Risques liés à la concentration des investissements	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.8. Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.9. Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.10. Risques liés à l'environnement macro-économique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.11. Risque environnemental	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.12. Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.13. Risque de fraude ou de sécurité informatique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2. Risques financiers			
2.2.3.2.1. Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2.2. Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3. Risques de marché			
2.2.3.3.1. Risque d'endettement	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.2. Risque de taux d'intérêt	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.3. Risque de change	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.4. Risque de contrepartie	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.3.5. Risque de dilution	Faible	Faible	Faible
2.2.3.4. Risques règlementaires, juridiques et fiscaux			
2.2.3.4.1. Risques liés au statut de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.2. Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.3. Autres risques juridiques et fiscaux	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.5. Assurances et couverture de risques			
2.2.3.5.1. Risques liés aux assurances	Moyen	Moyen	Moyen

2.2.3.1 Risques stratégiques et opérationnels liés à l'activité

2.2.3.1.1 Risques liés à l'instruction des projets d'investissement

L'activité de prise de participation dans une entreprise cible expose la Société à un certain nombre de facteurs de risques pouvant se traduire à terme par une perte de valeur sur l'investissement. Parmi ces aléas, on peut distinguer :

- La surévaluation de la valeur de l'entreprise cible, du fait par exemple :

- De la capacité insuffisante de l'entreprise cible et de son management à mener à bien les objectifs de son plan d'affaires,
- De la remise en question du modèle économique de l'entreprise cible (i.e. rupture technologique, évolution réglementaire défavorable…), et de tout autre aléa susceptible de remettre en cause la cohérence et la fiabilité du plan d'affaires du management (hypothèses trop ambitieuses par exemple),
- De la non-détection ou sous-estimation d'un passif substantiel, ou d'une mauvaise appréciation de la valeur de certains éléments d'actif.

- Le manque de fiabilité des informations et des données comptables et financières relatives à la société cible : ces informations communiquées pendant l'instruction du projet d'investissement peuvent être erronées, et ceci de manière délibérée ou non ;
- Les contentieux susceptibles de survenir avec les vendeurs ou les tiers : ceux-ci pouvant être liés par exemple à l'insolvabilité du vendeur et de ses garants éventuels (rendant difficile la mise en œuvre de la ou des garanties), ou encore au changement de contrôle (menaçant par exemple les termes contractuels avec des fournisseurs ou clients clés).

La politique de gestion de ces risques pour AUDACIA repose notamment sur la réalisation de due diligences de qualité, et le respect de critères d'investissement stricts. Préalablement à tout investissement, durant la phase d'analyse d'un dossier, AUDACIA procède à une analyse approfondie des risques associés à cet investissement. Sur la base de cette analyse, des due diligences approfondies, pouvant être réalisées par des tiers, sont conduites dans les domaines stratégiques, opérationnels, financiers, juridiques et fiscaux. Elles couvrent notamment des volets sociaux, environnementaux, conformité, digital et gouvernance. Au cas par cas, les risques identifiés peuvent être couverts par une garantie négociée avec les vendeurs ou des assurances. Dans l'analyse des dossiers, AUDACIA porte une attention particulière à l'analyse des critères d'investissement suivants : barrières à l'entrée, rentabilité, récurrence des cash-flows, potentiel de croissance, et thèse d'investissement partagée avec le management. Aux différents stades d'avancement de l'instruction d'un dossier, les risques associés à l'investissement cible sont évalués, documentés et revus de façon régulière à l'occasion des Comités d'Investissement.

AUDACIA a développé une approche d'identification des opportunités d'investissement qui intervient bien en amont d'un processus de vente. Elle lui permet de se forger très tôt une conviction sur les dirigeants et les fondamentaux de la cible.

2.2.3.1.2 Risques liés à la gestion de la croissance

La forte croissance anticipée de la Société nécessitera une augmentation du nombre de salariés notamment lié à l'identification et au suivi des participations en portefeuille mais également à toutes les fonctions jugées nécessaires au soutien de la croissance, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes. A cet effet, la Société devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés, dont ceux induits par l'évolution attendue du modèle économique ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion.

L'incapacité de la Société à gérer sa croissance et/ou les difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient avoir un impact sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

2.2.3.1.3 Risques liés à la perte de collaborateurs clés

La capacité de la Société à saisir les bonnes opportunités d'investissement, à optimiser le montage des acquisitions et à capitaliser sur le potentiel de création de valeur des participations est largement dépendante de la réputation, des réseaux, de la compétence et de l'expertise des membres de l'équipe d'investissement de sa société de gestion AUDACIA et, en particulier, de M. Charles BEIGBEDER (Président), M. Olivier de PANAFIEU (Directeur Général), M. Cédric JAMES (Directeur Général Délégué), M. Thomas SCHMITZ (Directeur des Investissements) et M. Joseph-Marie ABSIL (Directeur Associé).

Le départ d'une ou plusieurs de ces personnes clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société. Un tel départ pourrait altérer non seulement la capacité de la Société à générer des opportunités d'investissement mais également sa performance dans leur mise en œuvre comme dans l'identification d'opportunités de sortie de ces investissements.

Un tel départ pourrait enfin affecter les relations humaines qui unissent les équipes d'investissement de la Société avec les équipes de direction et les actionnaires des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont ou entendent investir. Une détérioration significative de ces relations humaines pourrait avoir un impact défavorable sur la performance des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont investi et donc sur la performance des investissements de la Société.

2.2.3.1.4 Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations

L'activité d'investissement requiert de disposer de ressources propres. La Société a ainsi besoin de maintenir une capacité d'investissement effective conforme à sa stratégie d'investissement.

Au 31 décembre 2023, le montant des actifs sous gestion (AUM) d'AUDACIA s'élève à plus de 500 millions d'euros. Dans la poursuite de ses ambitions dans le domaine de la gestion pour compte de tiers, AUDACIA est exposée sur le marché de la levée de fonds au comportement des investisseurs internationaux vis-à-vis du private equity.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure à l'avenir de trouver des sources de financement nouvelles à des conditions attractives (en raison par exemple d'une incapacité à se financer sur les marchés) pour lui permettre de continuer de saisir les opportunités d'investissement identifiées et sélectionnées par AUDACIA.

En outre, compte tenu de leur nature même, les titres non cotés et les obligations présentent peu ou pas de liquidité faute de bénéficier d'un marché secondaire organisé pour leur cession. La Société ne peut ainsi garantir que les sociétés dans lesquelles elle, ou les fonds gérés par la Société, ont ou auront investi, pourront être cédées à des acquéreurs privés, industriels ou financiers ou sur le marché (introduction en bourse) ni que les conditions financières ou le calendrier de ces cessions seront conformes à ses objectifs ou à sa stratégie d'investissement. Enfin, certaines clauses contractuelles (« lock-up » par exemple) peuvent limiter la capacité de la Société à céder certaines participations pendant une certaine période.

2.2.3.1.5 Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché

Les performances de la Société dépendent en particulier de sa capacité à identifier, sélectionner, acquérir et céder des participations conformes à sa stratégie d'investissement et susceptibles de générer des plus-values.

L'existence d'un niveau élevé d'acteurs français et internationaux place la Société sur un marché concurrentiel.

La pression concurrentielle pourrait conduire la Société à engager du temps et des dépenses importantes sur des dossiers sur lesquels elle pourrait ne pas être retenue. Elle pourrait en outre avoir pour conséquence de mobiliser les équipes d'investissement au-delà de ce qui était initialement envisagé sur un dossier spécifique ce qui pourrait nuire au suivi d'investissements existants ou potentiels. La Société ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure ou d'objectifs de rendement inférieurs, la concurrencent sur un nombre important de projets d'investissement. Plus largement, une concurrence accrue

pourrait avoir pour conséquence notamment de réduire le nombre d'opportunités d'investissement, de renchérir le coût de ces investissements ou de ne pas permettre à AUDACIA d'obtenir les conditions qu'elle visait.

2.2.3.1.6 Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations

La Société détient généralement, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés non cotées qui sont par nature difficiles à céder ou à céder au prix souhaité. Toutefois, dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent, la Société fait ses meilleurs efforts pour signer systématiquement un pacte d'actionnaires comprenant des clauses de sortie à une certaine échéance ou un protocole d'investissement avec des modifications statutaires intégrant les caractéristiques des actions de préférence souscrites par AUDACIA dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent.

En outre, des changements de contrôle pourraient intervenir au sein des participations concernées. La Société ne peut exclure qu'un tel événement puisse avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la participation concernée. AUDACIA tente donc systématiquement de négocier dans le pacte d'actionnaires une clause de sortie permettant de gérer le changement de contrôle, le changement significatif de nature des activités via des investissements ou des désinvestissements significatifs ou encore la révision complète d'un business plan, ou un protocole d'investissement permettant la cession au travers de la clause de rendez-vous. Lesdites clauses se définissent dans les pactes d'actionnaires comme la possibilité pour la Société d'obtenir une liquidité totale ou partielle et de revoir les conditions de l'investissement en fonction de certains évènements ou à un horizon déterminé contractuellement.

2.2.3.1.7 Risques liés à la concentration des investissements

La Société dispose d'un portefeuille de participations diversifié. La Société considère qu'elle n'était pas, au 31 décembre 2023, et qu'elle n'est pas à la date du présent rapport, exposée à un risque de concentration important de son portefeuille de participations. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la Société entend effectuer des investissements unitaires dans les sociétés cibles dans une fourchette comprise entre 100 000 euros et 10 millions d'euros et sans qu'une même entité ne puisse représenter plus de 10% du portefeuille de la Société.

Dans l'hypothèse cependant où la Société ne parviendrait pas à mettre en place une répartition équilibrée de son portefeuille, elle pourrait être exposée à la performance de certaines participations prépondérantes. Il n'existe, en outre, pas de garantie quant au degré de diversification sectorielle ou géographique des entreprises dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société seront investis. Il est donc possible que toute évolution négative impactant un secteur d'activité ou une région particulièrement représentée dans le portefeuille de la Société ait un impact négatif sur le rendement de celle-ci.

2.2.3.1.8 Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations

Bien qu'AUDACIA recoure à une équipe de professionnels expérimentés en matière d'opérations d'acquisition et qu'elle fasse appel à des cabinets d'audit et de conseil, des banques conseils et des cabinets d'avocats réputés, la gestion du portefeuille de la Société encourt les risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations, savoir :

- Les risques afférents à l'évaluation des forces et faiblesses de ces sociétés, de leur potentiel de développement, de la pertinence de leur plan d'activité et de la capacité de leurs dirigeants à le mener à bien ;
- Les risques liés à une appréciation inexacte de la valeur actuelle des participations acquises dans ces sociétés ou du potentiel de croissance de cette valeur ;
- Les risques découlant de la gestion de la société cible antérieurement à l'acquisition, non identifiés dans le cadre des due diligences réalisées préalablement à celle-ci, ou non garantis par les vendeurs au titre de la garantie de passif et d'actif négociée, le cas échéant, par la Société dans le cadre de l'acquisition ;

- Les risques liés aux litiges pouvant survenir avec les vendeurs ou des tiers concernant l'acquisition elle-même ou ses conséquences (par exemple, résiliation par des fournisseurs, clients ou banques des contrats les liant à la société acquise du fait d'un changement de contrôle) ;
- Le risque de ne pas obtenir les droits nécessaires pour protéger ses investissements, notamment au sein des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société acquièrent une participation minoritaire ;
- Le cas échéant, les risques liés aux conditions et modalités de financement de l'acquisition (par exemple, augmentation des taux d'intérêts ; mise en jeu de clauses d'exigibilité anticipée) ;
- Les risques liés à l'insolvabilité d'une ou plusieurs des sociétés dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, une participation (par exemple, obligation de soutenir financièrement la société concernée, perte égale au prix d'acquisition de la participation concernée, redressement ou liquidation judiciaire, extension de la procédure de faillite à la Société, action en comblement de passif) et les risques de litiges en découlant ;
- Le risque lié à l'impact négatif d'un investissement non performant, qui pourrait être lié par exemple à la non-réalisation d'un projet de développement ou à une évolution défavorable du secteur d'activité de l'entreprise concernée ou encore à l'impact d'évènements internes non prévus, et qui aurait un impact négatif sur la valeur globale du portefeuille de participations de la Société.

2.2.3.1.9 Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille

Les sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société détiennent une participation peuvent être dépendantes de la présence en leur sein d'une ou plusieurs personnes-clés dont le départ ou l'indisponibilité pourrait avoir pour elles des conséquences défavorables sur l'activité ou les performances de ces sociétés.
Une telle situation pourrait limiter les perspectives éventuelles de dividendes qui seraient versés à la Société ou avoir un impact négatif sur la valorisation et les conditions de cession de ces participations.

Afin de prendre en compte ce risque, AUDACIA s'attache, dans le cadre de son analyse des opportunités d'investissement dans des sociétés non cotées, à vérifier les conditions de rémunération et d'intéressement des dirigeants.

2.2.3.1.10 Risques liés à l'environnement macro-économique

A la date du présent rapport, le portefeuille de la Société est majoritairement composé de titres d'entreprises françaises. L'évolution de la conjoncture économique en France et, compte tenu de la stratégie d'investissement de la Société plus largement en Europe, est susceptible, d'une part d'affecter la capacité de la Société à réaliser des investissements répondant à ses critères de sélection et à céder ces investissements dans des conditions satisfaisantes et, d'autre part, de dégrader la valeur des participations qu'elle a ou aura acquises, les sociétés concernées pouvant, en fonction de leur secteur d'activité, se révéler particulièrement sensibles à l'évolution de tel ou tel indicateur économique.

2.2.3.1.11 Risque environnemental

Du fait de son activité de capital investissement, la Société n'est pas directement exposée au risque environnemental. La Société prend cependant en compte certains critères extra financiers dans le cadre de son activité d'investissement, y compris environnementaux et sociaux lorsque l'activité de l'entreprise concernée l'exige. Cependant, dans la mesure où la Société a pour stratégie des prises de participations principalement minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées, elle n'a généralement pas de contrôle sur l'impact environnemental des entreprises dans lesquelles elle est investie. Pour certaines participations du portefeuille de la Société ou les fonds gérés par la Société, la matérialisation de risques industriels ou environnementaux pourrait avoir (i) un impact direct défavorable significatif sur la valeur de ces participations et donc sur le patrimoine, la situation financière, la rentabilité de la Société et (ii) un impact sur le rendement attendu des investisseurs de la Société ou des fonds gérés par la Société.

2.2.3.1.12 Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations

Un certain nombre de participations évoluent dans des secteurs pour lesquels les consommateurs et le grand public sont extrêmement sensibles à la manière dont les enjeux de sécurité et de santé sont appréhendés par les organisations. Il peut notamment s'agir des activités liées à l'hôtellerie/restauration, les soins médicaux, les produits alimentaires… Pour ce type de participations, des incidents en rapport avec la santé et/ou la sécurité des clients, salariés et/ou des communautés locales sont susceptibles d'avoir une résonance médiatique très négative pouvant porter atteinte à l'image de la participation et d'AUDACIA.

Quel que soit leur secteur, les participations veillent à mettre en œuvre des programmes efficaces pour se conformer avec les normes réglementaires et les meilleures pratiques professionnelles en matière de santé et de sécurité.

2.2.3.1.13 Risque de fraude ou de sécurité informatique

La Société ne peut garantir que les contrôles, procédures, politiques et systèmes mis en place identifieront et géreront avec succès les risques internes et externes menaçant ses activités.

Elle est exposée au risque que ses employés, ses cocontractants ou d'autres tiers tentent de commettre une fraude en contrevenant aux contrôles, politiques et procédures mis en place par la Société, ou toute disposition légale ou réglementaire applicable, en matière notamment de blanchiment, de corruption ou sanction. Une violation ou un contournement de ces contrôles, politiques, procédures, lois ou règlements, ainsi que tout fraude ou conflits d'intérêts, réels ou perçus pourrait avoir un effet défavorable sur la réputation de la Société, déclencher des enquêtes réglementaires et donner lieu à des amendes, des sanctions pénales ou des pertes financières.

L'infrastructure technologique de la Société est vitale pour la compétitivité de ses activités. L'incapacité de la Société à maintenir des infrastructures proportionnées à ses activités, la survenance d'événements externes (tremblement de terre, incendie, pandémie ou toute autre catastrophe), pourrait affecter substantiellement ses opérations, perturber l'exercice de ses activités ou freiner sa croissance et affecter sa capacité à se conformer à ses obligations réglementaires.

La Société est dépendante de la performance des politiques, procédures et moyens d'information et de cybersécurité déployés pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunication, ainsi que les données qui y sont conservées ou qui y transitent. Un incident affectant la sécurité des informations, généré par un événement extérieur (piratage, virus, ver informatique ou défaillance interne), pourrait affecter substantiellement l'activité de la Société ou conduire à la divulgation ou à la modification d'informations sensibles et confidentielles. La survenance de tels événements pourrait ainsi engendrer des pertes financières importantes, une perte de positionnement concurrentiel, des sanctions réglementaires, le non-respect de contrats clients, des atteintes portées à l'image ou la réputation d'AUDACIA ou l'engagement de sa responsabilité et pourrait entrainer une baisse de ses encours, de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

Par ailleurs, même si, à la date du présent rapport, la Société n'a pas été affecté par une cyberattaque, une défaillance dans les processus de défense contre ce type d'agression pourrait perturber l'exercice de ses activités et engendrer des pertes financières, en nuisant à la disponibilité, à l'intégrité et à la confidentialité de ses données.

2.2.3.2 Risques financiers

2.2.3.2.1 Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société

AUDACIA procède à des analyses à l'occasion de chaque opération d'investissement (stratégie, concurrence, plan d'affaires, valorisation, analyse financière, conditions de sortie, responsabilité sociale et environnementale, etc.), puis de manière régulière dans le cadre du suivi des participations et lors des opérations de désinvestissement.

Les participations que détiennent ou détiendront les fonds gérés par la Société font ainsi l'objet d'évaluations périodiques. La Société est dotée d'un expert en évaluation indépendant de la fonction de gestion (au sens de l'article L. 214-24-13 du code monétaire et financier) et d'un Comité de Valorisation des actifs (AUDACIA a en outre recours pour l'ensemble de son activité ISF à un cabinet de valorisation pour valider son évaluation). Les participations non cotées seront évaluées selon la méthode d'évaluation à la « juste valeur ».

Les valorisations à la juste valeur des participations sont récurrentes (bimensuelles, semestrielles ou annuelles). Cependant, en cas de survenance d'un évènement significatif la juste valeur d'une participation pourrait être remise à jour lors d'un calcul d'ANR. La juste valeur est établie par l'équipe de gestion de la Société et par l'évaluateur indépendant (Monsieur Gabriel VIELLARD).
Ces valorisations sont effectuées pour les sociétés cotées notamment mais pas exclusivement sur la base des cours de bourse et pour les sociétés non cotées selon une approche de juste valeur (méthode des multiples, méthode d'actualisation des flux de trésorerie ou méthode spécifique – par exemple, celle prévue par un pacte auquel les fonds gérés par la Société ou les fonds gérés par la Société sont partis).

Si ces valorisations sont fondées sur les meilleures estimations de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elles ne seront pas révisées ultérieurement. D'une manière générale, la Société ne peut garantir que, pour chacune des participations de son portefeuille, sa valeur de réalisation en cas de cession correspondra à la valorisation déterminée.

Par ailleurs, ces valorisations ainsi que les résultats de la Société peuvent faire l'objet de fluctuations importantes en raison d'un certain nombre de facteurs tels que des variations de la valorisation de ses actifs, des variations des dividendes ou intérêts perçus, des variations de ses charges opérationnelles, le calendrier de réalisation de ses pertes ou gains latents, l'intensité concurrentielle sur son marché, la variation de son endettement ainsi qu'un changement des conditions macroéconomiques et de marché.

2.2.3.2.2 Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées

La vocation de la Société est notamment d'investir, pour une part minoritaire de son portefeuille, dans des titres de sociétés cotées. Ces titres et ceux des participations pour lesquelles une admission aux négociations sur un marché réglementé ou régulé est envisagée, peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») notamment souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse ou d'augmentations de capital. Même en l'absence de telles clauses, la Société pourrait juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation.

Par conséquent, l'évolution du cours de bourse de sociétés du portefeuille dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé ou régulé, et ce qu'ils soient détenus directement ou indirectement via des sociétés holdings, pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des participations, la situation financière de la Société ou ses perspectives de désinvestissement. Une baisse d'un cours de bourse à un instant donné, en particulier à la clôture de l'exercice, se traduirait également par la baisse de la valorisation du portefeuille (poste « variations de juste valeur du portefeuille »).

2.2.3.3 Risques de marché

2.2.3.3.1 Risque d'endettement

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette de la Société s'élevait à 2 252 304 euros et ses dettes, représentaient 626 717 euros dans les comptes sociaux de la Société.

Par ailleurs, AUDACIA n'envisage pas de recourir à l'effet de levier pour ses investissements, hormis ses investissements immobiliers (ÉLÉVATION 1 OU FPS ÉLÉVATION).

2.2.3.3.2 Risques de taux d'intérêt

(a) Risques liés aux placements de trésorerie

Les éventuels excédents de trésorerie de la Société peuvent être investis en produits de taux ou placés sur des comptes rémunérés, soumis par définition au risque de baisse des taux.

Les SICAV de trésorerie sont valorisées à leur juste valeur. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré.
La nature des titres ne justifie aucune dépréciation.

La Société a effectué principalement des placements en valeurs mobilières de placement, c'est-à-dire en équivalents trésorerie (à hauteur de 226 778 euros) au 31 décembre 2023. En cas de besoin de trésorerie entraînant la liquidation des placements à terme, les pénalités consistent en une réduction des intérêts perçus et non une perte en capital.

(b) Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

La Société a réalisé certains de ses investissements au travers de titres obligataires. Néanmoins à la date du présent rapport les taux de ces obligations sont fixes.

2.2.3.3.3 Risques de change

La Société peut réaliser des investissements à l'étranger (via l'activité de Capital-innovation principalement) ou en devises autres que l'euro. En cas d'évolution défavorable des taux de change, les entreprises pourraient se revendre à une valeur inférieure au montant espéré.

2.2.3.3.4 Risques de contrepartie

Pour gérer son risque de contrepartie lié aux liquidités et aux instruments de placement de la trésorerie de la Société, la Société ne travaille qu'avec des prestataires de services d'investissement de premier rang et a recours à des placements dont l'horizon est adapté à ses prévisions de besoins de liquidité. Les placements de trésorerie sont revus régulièrement notamment au regard du risque de crédit et de change. La sélection des supports de placement et des contreparties ainsi que la volatilité des supports font également l'objet d'une revue régulière. Elle repose sur des règles de prudence assurant la diversification des contreparties ainsi que la variété des supports et des couples rendement/risques.

D'autre part, quant au risque crédit sur les tiers, celui-ci est jugé faible sur les nouveaux business du groupe, et moyen sur les Mandats ISF. S'agissant de ces derniers, il apparait que, cette activité ayant été arrêtée, il n'y a plus de nouveaux risques crédit initiés et les risques crédit existants vont en se réduisant avec le temps, jusqu'à l'extinction de l'activité.

2.2.3.3.5 Risques de dilution

Outre les risques de dilution qui résulteraient de la recherche de financements supplémentaires, notamment au travers d'augmentations de capital, la Société a émis ou attribué des bons de souscription d'actions (BSA) et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). A la date du présent rapport, l'exercice intégral

de l'ensemble des instruments donnant accès au capital attribués et en circulation permettrait la souscription de 843 050 actions nouvelles.

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, la Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société pouvant entraîner une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

2.2.3.4 Risques règlementaires, juridiques et fiscaux

2.2.3.4.1 Risques liés au statut de la Société

La Société est agréée en tant que société de gestion pour compte de tiers. La règlementation qui lui est applicable peut influer significativement sur la manière dont la Société exerce ses activités.

Un renforcement des obligations et contraintes imposées par cette règlementation pourrait avoir une incidence négative sur la Société en raison des modifications dans son organisation et ses procédures et des coûts inhérents qu'elle pourrait générer.

2.2.3.4.2 Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA

Les prises de participations non cotées sont réalisées aux côtés de tiers investisseurs ou aux côtés de FIA gérés ou conseillés par AUDACIA. La Société peut notamment être amenée à faire réaliser des investissements dans des sociétés non cotées au même moment que d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ou à réaliser des investissements dans des sociétés non cotées dans lesquelles d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ont réalisé un investissement.

La Société pourra co-investir au même moment dans une société non cotées avec un ou plusieurs FIA gérés ou conseillés par AUDACIA à condition que ces co-investissements se réalisent dans des conditions équivalentes à l'entrée comme à la sortie, notamment en termes de prix, tout en tenant compte des situations particulières propres à chacun des FIA gérés ou conseillés par AUDACIA intervenant à l'opération de co-investissement (nature des titres pouvant être souscrits par les fonds, ratios d'investissement, ratio de divisions des risques, ratios d'emprise, durée des fonds, etc.).

2.2.3.4.3 Autres risques juridiques et fiscaux

Des modifications légales, fiscales et réglementaires peuvent intervenir et sont susceptibles d'affecter défavorablement la Société, les fonds gérés par la Société, en particulier lorsque ceux-ci ont permis à leurs souscripteurs de bénéficier d'un avantage fiscal, les sociétés de son portefeuille ou ses actionnaires.

De plus, la Société ou les fonds gérés par la Société peuvent investir dans différents pays susceptibles eux-mêmes de modifier leur législation fiscale avec un possible effet rétroactif.

Une modification de la législation fiscale applicable à la Société ou aux sociétés du portefeuille pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité et la valorisation de la Société.

2.2.3.5 Assurances et couverture de risques

2.2.3.5.1 Risques liés aux assurances

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités.

La politique d'assurance de la Société est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Cette appréciation prend en compte les évaluations faites par les assureurs en tant que souscripteurs des risques. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels l'offre d'assurance a un coût disproportionné par rapport à l'intérêt potentiel de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

2.2.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Audacia va intensifier en 2024 sa stratégie visant à se positionner comme un acteur disruptif du private equity dans ses niches d'investissement. Dans ce contexte, le groupe devrait récolter les fruits de ses nombreuses initiatives mises en œuvre en 2023 pour réaliser en 2024 plusieurs closings majeurs pour le succès de ses Nouveaux Fonds. Les principaux développements attendus par segment sont les suivants :

Capital Développement

L'équipe de gestion poursuivra la levée de son Fonds Constellation 3 et les investissements dans les PME françaises. Le Groupe AUDACIA envisage le lancement d'un nouvel axe d'investissement, dit « Pépites », en 2024, qui investira dans les PME-ETI d'exception de son portefeuille historique. Par ailleurs, l'équipe de gestion continuera son travail de suivi et de cession des PME ISF. Audacia s'est également positionné pour participer de manière active au lancement du nouveau programme Obligations Transition, mis en place dans le cadre de la loi de finances 2024 pour financer des projets de décarbonation à long terme.

Capital Immobilier

L'équipe de gestion dispose d'un investisseur potentiel majeur qui souhaite déployer ses fonds sur un ou plusieurs projets. Elle travaillera donc sur différentes hypothèses dans une volonté d'investir. Elle reprend l'objectif de constituer un fonds institutionnel qui détiendra des actifs immobiliers de coliving sur les segments « jeunes actifs » et « seniors » en France. Par ailleurs, l'équipe immobilière continuera de suivre l'exploitation de ses trois premières résidences.

Capital Innovation

L'équipe de gestion QUANTONATION continuera de travailler sur la levée de son seconds Fonds, aux ambitions sensiblement plus élevées que QUANTONATION 1, la fin de la période de souscription étant prévue pour décembre 2024. En parallèle, l'équipe souhaite étoffer ses effectifs et réfléchit au lancement d'un Fonds « Scale-up » afin de venir encore plus fortement en soutien de sociétés notamment issues du portefeuille de ses véhicules actuels.

L'équipe de gestion EXERGON poursuivra la levée de son feeder ISOSPIN EXERGON, pour un final closing prévu en décembre 2024 autour de 15 m€, ainsi que les investissements dans les start-ups européennes répondant aux défis de la transition énergétique. L'équipe a annoncé mi-janvier le lancement du véhicule d'amorçage de leur Fonds EXERGON 1 de décarbonation qui investira dans les start-ups européennes répondant aux défis de la transition énergétique. Comptant déjà six experts dans la thématique d'investissement et grâce à des early investors pleinement engagés, EXERGON 1 a déjà clôturé ses deux premiers investissements. L'équipe souhaite réaliser le premier closing de son Fonds Master EXERGON 1, à hauteur de 100 m€, et renforcer son équipe par le recrutement d'une Partner supplémentaire.

L'équipe de gestion EXPANSION, dédiée aux secteurs émergents du new space et des nouvelles mobilités aériennes, a annoncé fin janvier le lancement des premières opérations de closing du Fonds EXPANSION 1, avec une première tranche de 100 m€. Elle poursuivra la levée de son feeder GEODESIC EXPANSION pour porter le montant sous gestion à 30 m€, ainsi que les investissements dans les start-ups européennes de l'aérospatiale.

L'équipe continuera de travailler sur la levée de son Fonds dans l'objectif de réaliser un first closing au cours du premier semestre de l'année 2024, avec notamment la participation du Fonds Européen d'Investissement qui a annoncé en janvier 2024 son souhait d'abonder ce dernier à hauteur de 60 m€.

Pour accompagner et transformer en leader d'une industrie émergente le vivier d'excellence de Sorbonne Université, Audacia va poursuivre, en collaboration avec Aloé Private Equity, le développement du Fonds SORBONNE VENTURE, un fonds d'amorçage dédié aux innovations disruptives en Healthtech, renforçant ainsi le pont entre l'excellence académique, la recherche de pointe et le monde entrepreneurial. L'équipe de gestion SORBONNE VENTURE continuera de travailler sur la levée de fonds en vue de réaliser un premier closing au cours de l'année 2024 à hauteur de 40 m€.

A compter de 2024, les Nouveaux Fonds incubés par AUDACIA devraient être pleinement autoporteurs et contribuer de manière croissante à la rentabilité opérationnelle du Groupe, et au montant des actifs gérés, permettant de confirmer l'atteinte de l'objectif d'1 Md€ d'encours sous gestion à l'horizon 2025.

Grâce aux nombreuses levées de fonds à réaliser sur 2024 dans les principales thématiques d'investissement d'Audacia, le groupe anticipe une croissance soutenue de son activité avec un niveau de revenu et d'AUM en nette progression. En effet, la situation macroéconomique, géopolitique et environnementale marque de réelles opportunités pour les thèses d'investissement que portent AUDACIA, notamment au regard des enjeux de souveraineté dans les domaines du quantique et du spatial, et des enjeux environnementaux que soutient la thèse en faveur d'une décarbonation développée par l'équipe EXERGON.

2.3 PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

2.3.1 Présentation générale

Agrégats financiers	31/12/2023 (1)
Chiffre d'affaires	10 834 544
Résultat d'exploitation	678 235
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	**146 590**
Actif immobilisé	11 214 340
Capitaux propres	12 799 825
Emprunts et dettes financières	627 899
Trésorerie	3 582 462
TRÉSORERIE NETTE	**2 954 563**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires du Groupe AUDACIA consolidé s'établit à 10,8 m€, dont 43% proviennent de la contribution des Nouveaux Fonds. Leur chiffre d'affaires demeure stable en 2023 en préparation des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant). L'activité a été fortement tirée par les Fonds historiques ISF, qui réalisent un chiffre d'affaires de 6,2 m€ en 2023, en hausse de 1,1 m€ par rapport à l'exercice précédent, compte-tenu de l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et de l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations.

En 2023, AUDACIA a concrétisé sa stratégie visant à incuber et engager ses propres Fonds sur ses thématiques d'avenir, en annonçant la création :

- Du feeder ISOSPIN EXERGON, en septembre 2023, qui permettra de financer les technologies européennes en faveur de l'accélération de la décarbonation, de l'augmentation de l'efficacité énergétique de notre économie et de l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique ; et

- Du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, en décembre 2023, co-création d'AUDACIA et d'Aloe Private Equity, jouissant d'un partenariat avec Sorbonne Université, qui sera dédié à la Deeptech avec une composante majeure Healthtech.

Parallèlement, AUDACIA a poursuivi le renforcement de ses verticales existantes. L'année 2023 a été également une année particulièrement riche pour la préparation du futur d'AUDACIA avec de nombreux recrutements d'experts pour le lancement, dès 2024, des futurs Fonds stratégiques dans le quantique (QUANTONATION 2), dans la décarbonation (EXERGON 1), dans le spatial (EXPANSION) et le renforcement de la gouvernance du groupe.

Le modèle de l'activité Capital Innovation consiste à co-créer et financer des start-ups innovantes dans ces Fonds spécialisés avec pour objectif qu'ils deviennent rapidement autoporteurs. Ce modèle nécessite une prise de risque initiale avec des investissements en ressources humaines et en travaux préparatoires, en amont des levées. En 2023, ceux-ci représentent un coût d'environ 1,5 m€. Retraité de cet élément spécifique, le résultat d'exploitation d'AUDACIA aurait été nettement en croissance en 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe AUDACIA a accompagné le développement de l'activité principalement dans le cadre des Obligations Relance. L'actif immobilisé du groupe s'établit à 11,2 m€ au 31 décembre 2023.

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2023 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :
  - Montant initial : 1 000 000 €
  - Solde restant dû : 626 452 €
  - Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.3.2 Résultat d'exploitation consolidé

Résultat d'exploitation	31/12/2023 (1)
Chiffre d'affaires	10 834 544
Reprises sur amort., dép. et provisions	1 083 479
Autres produits d'exploitation	864 985
% de chiffre d'affaires	*8,0%*
PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	**12 783 008**
Variation de stock	-9 613
% de chiffre d'affaires	*-0,1%*
Autres achats et charges externes	3 492 870
% de chiffre d'affaires	*32,2%*
Impôts et taxes	387 639
% de chiffre d'affaires	*3,6%*
Salaires et traitements	4 452 717
% de chiffre d'affaires	*41,1%*
Charges sociales	1 898 124
% de chiffre d'affaires	*17,5%*
Dotation aux amortissements et dépréciations	1 905 664
% de chiffre d'affaires	*17,6%*
Autres charges	321 843
% de chiffre d'affaires	*3,0%*
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	**12 449 244**
% de chiffre d'affaires	*114,9%*
Sous-total courant	**333 764**
Chiffre d'affaires non-courant	656 354
PRODUITS D'EXPLOITATION NON-COURANTS	**656 354**
% de chiffre d'affaires	*6,1%*
Provision pour dépréciation	311 883
CHARGES D'EXPLOITATION NON-COURANTES	**311 883**
% de chiffre d'affaires	*2,9%*
Total	**678 235**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice 2023, le résultat d'exploitation s'établit à 678 k€, dont 344 k€ d'autres produits d'exploitation non-courants net. La marge du résultat d'exploitation s'élève à environ 6% en 2023.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

Les autres produits sont composés de refacturations intra-groupes et des prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés.

Le Groupe AUDACIA a relevé un chiffre d'affaires non-courant de 656 k€ lié à la facturation de Mandats ISF sur des périodes antérieures à l'exercice clos au 31 décembre 2023, qui a été provisionné à hauteur de 312 k€.

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat

Résultat financier consolidé

Résultat financier	31/12/2023 (1)
PRODUITS FINANCIERS	**54 142**
Intérêts et charges assimilées	453 723
CHARGES FINANCIÈRES	**453 723**
Total	**-399 581**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour environ 54 k€ et de charges financières pour 454 k€. Au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a provisionné :

- les titres de FUND YOUR FUTURE (280 k€) à hauteur de 85% ;
- les titres de CONSTELLATION II (135 k€) à hauteur de 7% ;
- les titres de ELEVATION 1 (202 k€) à hauteur de 28% ;
- les titres du FPS ELEVATION (800 k€) à hauteur de 12% ;
- les titres de AUDACIA ISF CROISSANCE (37 k€) à hauteur de 3% ;
- les titres de AUDACIA PME 2017 (37 k€) à hauteur de 14%.

Résultat exceptionnel consolidé

Résultat exceptionnel	31/12/2023 (1)
Cession immobilisations	79 446
Autres produits	11 533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**90 979**
Amendes et pénalités	
VNC immobilisations cédées	79 446
Autres Charges	26 512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**105 958**
Total	**-14 979**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le résultat exceptionnel est négatif de -15 k€.

Résultat net consolidé

Résultat net	31/12/2023 (1)
Résultat d'exploitation	678 235
Résultat courant avant impôts	278 654
Résultat net	146 590

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat courant avant impôts s'élève à 279 k€.

Au 31 décembre 2023, les fonds propres du Groupe AUDACIA, renforcés par les fonds levés lors de l'introduction en bourse, s'élèvent à 12,8 m€.

Au 31 décembre 2023, les fonds propres réglementaires (fonds propres au bilan déduction faite des participations dans le capital de sociétés elles-mêmes soumises à des contraintes de fonds propres réglementaires) s'élèvent à 12 568 k€. Ils sont au moins égaux au quart des frais généraux nets annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de 8 926 k€ majoré de 0,01% de la valeur des portefeuilles des Fonds d'Investissement Alternatifs gérés (soit 2 246 k€ à couvrir).

La Société AUDACIA répond à l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de pouvoir justifier à tout moment d'un montant minimal de fonds propres calculé conformément aux articles 321-10 et 317-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans une logique d'accélération du développement de ses Fonds innovants à fort potentiel, le Groupe AUDACIA a poursuivi ses investissements stratégiques. La société de gestion a ainsi procédé à des investissements dans les Fonds aux cotés de ses Investisseurs ceci dans le but de garantir un parfait alignement de leurs intérêts.

Les investissements réalisés dans les Fonds depuis l'introduction en bourse ont mobilisé la trésorerie qui s'établit à 3,6 m€ au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 628 k€ faisant ressortir un gearing faible, de 5%.

Actif immobilisé

Actif immobilisé	31/12/2023 (1)
Immobilisations incorporelles	2 491 262
Immobilisations corporelles	303 316
Immobilisations financières	8 419 762
Total	**11 214 340**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le montant total de l'actif immobilisé s'élève à 11,2 m€. L'actif immobilisé est majoritairement porté par les immobilisations financières qui représentent 75% de l'actif immobilisé.

Les immobilisations financières s'élèvent à 8,4 m€ en 2023. Le Groupe AUDACIA a réalisé à plusieurs prises de participation au cours de l'année 2023 :

- AUDACIA a cédé une partie de sa participation de 60 k€ dans CONSTELLATION 1 ;
- AUDACIA a pris une participation de 26,1 k€ dans GAMING SAS ;
- AUDACIA a pris une participation de 0,2 k€ dans EXPANSION VENTURES ;

- AUDACIA a pris une participation de 540,7 k€ dans FPS OR 2 TIKEHAU.

Actif circulant

Actif circulant	31/12/2023 (1)
Stocks et en-cours	35 762
Créances	9 533 648
Valeurs mobilières de placement	226 778
Disponibilités	3 582 462
Charges constatées d'avance	169 740
Total	**13 548 390**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

L'actif circulant s'élève à 13,5 m€ en 2023 et les disponibilités à 3,6 m€.

Les créances nettes s'apurent progressivement et s'élèvent à 9,5 m€ au 31 décembre 2023.

Capitaux propres

Capitaux propres	31/12/2023 (1)
Capital social ou individuel	594 257
Primes d'émission	6 331 428
Réserves	5 610 576
Résultat	263 564
Total	**12 799 825**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

Passif courant

Emprunts et dettes	31/12/2023 (1)
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	626 452
Emprunts et dettes financières divers	1 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398
Dettes fiscales et sociales	4 872 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770
Autres dettes	526 243
Produits constatés d'avance	66 447
Total	**11 709 824**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le passif courant affiche un total de 11,7 m€, porté principalement par des dettes fournisseurs ainsi que des dettes fiscales et sociales.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe AUDACIA a remboursé des fournisseurs historiques et continue d'apurer progressivement sa dette fournisseur.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5,6 m€ au 31 décembre 2023 et sont composées de la manière suivante :

- Dettes fournisseurs : 1,6 m€
- Factures non parvenues : 4,0 m€

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure, AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale.

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2023 sont essentiellement constituées de dettes de TVA.

Les dettes sur immobilisations comprennent 22 k€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Trésorerie

Trésorerie	31/12/2023 (1)
Emprunt et dettes financières	627 899
Trésorerie	3 582 462
TRÉSORERIE NETTE	**2 954 563**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice 2023, l'emprunt et les dettes financières ont été à nouveau considérablement réduits à 628 k€.

La trésorerie nette est très favorable puisqu'elle s'élève à près de 3,0 m€ à fin 2023.

2.3.4 Activités en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2.3.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au titre des articles 39-4 et 39-5 du même code.

2.3.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-4 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

- <u>Factures émises non réglées au 31 décembre 2023 dont le terme est échu</u> :

	Article D.441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées				*NON APPLICABLE*	56
Montant total des factures concernées (TTC)	0,00	39 648,79	256 624,20	1 634 432,37	1 930 705,36
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,0%	0,4%	2,3%	14,7%	17,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses					
Nombre de factures exclues					n/c
Montant total des factures exclues (TTC)					15 851 279
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					*délai contractuel 30 jours*

- <u>Factures reçues non réglées au 31 décembre 2023 dont le terme est échu</u> :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées				*NON APPLICABLE*	140
Montant total des factures concernées (TTC)	204 144,64	16 654,74	34 965,00	994 465,00	1 250 229,38
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	7,1%	0,6%	1,2%	32,0%	43,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 ou L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					*délai contractuel*

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA

2.4.1 Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social d'AUDACIA est fixé à 594 256,75 €. Il est divisé en 4 754 054 actions ordinaires de 0,125 € de valeur nominale chacune, représentant 7 541 764 droits de vote exerçables.

2.4.2 Actionnariat hors salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et, compte-tenu des informations reçues par AUDACIA en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, l'actionnariat principal d'AUDACIA, c'est-à-dire l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote (base non diluée), se décompose au 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Gravitation (497 869 909 RCS Paris)	2 805 327	59,01%	5 610 654	74,03%
Flottant	1 740 692	36,61%	1 759 692	23,22%
Total	**4 546 019**	**95,62%**	**7 370 346**	**97,25%**

2.4.3 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, l'actionnariat salarié, c'est-à-dire les actionnaires salariés d'AUDACIA et du personnel des sociétés qui lui sont liées, se décompose au 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Salariés	208 035	4,38%	208 035	2,75%
Total	**4 754 054**	**4,38%**	**7 578 381**	**2,75%**

2.4.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres

Le 11 octobre 2021, AUDACIA a conclu un contrat de liquidité avec la société Invest Securities, en allouant au compte de liquidité la somme de 250 000€ en espèces.

Au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 47 443 titres AUDACIA ;
- 8 216,85 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, les volumes de titres échangés sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité sont résumés ci-après :

	Achat	Vente
Nombre d'actions	41 347	30 498
Montant en capitaux	218 550,47 €	166 904,66 €
Prix moyen par action	5,66 €	5,66 €
Nombre de transactions	749	665

2.4.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA

Le 17 décembre 2023, Monsieur Charles BEIGBEDER, président, a acquis 52 262 actions de la Société auprès de la société GRAVITATION, société contrôlée par Monsieur Charles BEIGBEDER (cf : déclaration AMF n° 2023DD943773).

Le 17 décembre 2023, Monsieur Cédric JAMES, secrétaire général délégué, a acquis 3 067 actions de la Société auprès de la société GRAVITATION, société contrôlée par Monsieur Charles BEIGBEDER (cf : déclaration AMF n° 2023DD943773).

2.4.6 Autres titres donnant accès au capital

Néant

2.4.6.1 Informations sur les obligations convertibles

Il n'existe aucune obligation convertible au 31 décembre 2023.

2.4.6.2 Informations sur les options d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est encore en vigueur et n'a été mis en œuvre par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

2.4.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions

Un plan d'attribution gratuite de 388 512 actions a été voté par le Conseil d'administration, le 8 juin 2023, au profit d'Olivier DE PANAFIEU.

2.4.7.1 Informations sur les bons de souscriptions d'actions (BSA)

Le 27 décembre 2013, 90 350 BSA ont été émis au profit de la société GRAVITATION à hauteur de 67 800 BSA et de Monsieur Emmanuel de SAIZIEU à hauteur de 22 550 BSA pour un prix de souscription unitaire de 0,177 €. Les BSA sont exerçables au prix de 30 € par BSA à tout moment, pendant une durée de 10 ans à compter de leur émission.

2.4.7.2 Informations sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le 18 juillet 2019, le Président d'AUDACIA, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2019 a émis et attribué 270 278 BSPCE (les "BSPCE 2019 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Cédric JAMES à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Charles-Henri WAQUET à hauteur de 62 322 BSPCE ;

- François TERRIER à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 20 990 BSPCE ;

Les BSPCE 2019 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2019.

Le 21 juin 2021, le Président d'AUDACIA faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 a émis et attribué 75 400 BSPCE (les « BSPCE 2021-1 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Éléonore de ROSE à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Nicolas de MASCUREAU à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Claire-Marie COULOT à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Alexandre CHEVET à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Florence de LA FERRIÈRE à hauteur de 6 000 BSPCE.

Les BSPCE 2021-1 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2021-1.
Après ajustement consécutif à la division du nominal décidée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021, chaque BSPCE 2019 et BSPCE 2021-1 qui donnait initialement le droit de souscrire 1 action de 0,25 € de valeur nominale donne désormais le droit de souscrire 2 actions de 0,125 € de valeur nominale.

Le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration d'AUDACIA a également utilisé la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 à l'effet d'émettre et d'attribuer 124 600 BSPCE (les « BSPCE 2021-2 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 29 424 BSPCE ;
- Romain ANDRIEU-GUITRANCOURT à hauteur de 56 800 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Cédric JAMES à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 10 792 BSPCE.

Les BSPCE 2021-2 ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

Aussi, chaque BSPCE 2021-2 donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune attribution de BPSCE.

2.4.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de commerce, AUDACIA a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les prises de participations suivantes :

- Le 9 octobre 2023, AUDACIA a réalisé une prise de participation statutaire à la création de la société GAMING SAS (980 524 938 RCS Paris) et a ainsi souscrit 1 000 actions ordinaires (1 000 €) et 100 actions de préférence (100 €) ;

- Le 27 octobre 2023, AUDACIA a souscrit 25 000 actions ordinaires (25 000 €) de la société GAMING SAS (980 524 938 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 3,7% de la société GAMING SAS ;

- Le 30 octobre 2023, AUDACIA a souscrit 200 actions ordinaires (200 €) de la société EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 20% de la société EXPANSION VENTURES ;

- Le 2 août 2023, AUDACIA a souscrit 540 741€ du FPS OR 2 TIKEHAU (888 655 826 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 3,33% du FPS OR 2 TIKEHAU.

2.4.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les résultats des filiales et des sociétés contrôlées par AUDACIA sont les suivantes :

- Les comptes audités et certifiés de la société SHARIES (834 239 477 RCS Nanterre) au 31 décembre 2022 font apparaitre une perte nette comptable de 1 666 997 €. Les comptes au 31 décembre 2023 n'ont quant à eux pas encore été établis ;

- Les comptes en cours de certification de la société QUANTONATION SAS (842 242 810 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 12 538 €.

- Les comptes audités et certifiés de la société QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 195 664 €.

- La société GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) a clôturé son exercice au 30 juin 2023, et fait apparaitre une perte nette comptable de 30 341 €.

- Les comptes en cours de certification de la société CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre un bénéfice net comptable de 1 507 872 €.

- Les comptes de la société FUND YOUR FUTURE (890 453 384 RCS Nanterre) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 168 223 €.

2.4.10 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

2.5 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

2.5.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 d'un montant de 379 480 € euros comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2023
Résultat de l'exercice 2023	379 480 €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	**0 €**
Affectation au compte Autres réserves	**379 480 €**
Autres réserves des exercices précédents	5 577 545 €
Réserve légale des exercices précédents	59 426 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	**59 426 €**
Solde du compte Autres réserve après affectation du résultat	**5 957 025 €**

Le poste de Réserve Légale est doté à son minimum légal.

Le poste Autres réserves serait ainsi porté de 5 577 545 € à 5 957 025€.

2.5.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices écoulés, soit au titre des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, aucun dividende n'a été distribué par AUDACIA.

2.6 AUTRES INFORMATIONS

2.6.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts.

2.6.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

2.6.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes

Néant

2.6.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles

Néant

3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des articles L.225-37 et L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport sur le gouvernement d'entreprise d'AUDACIA, intégré au présent rapport annuel.

3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE

3.1.1 Mandataires sociaux

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société sur le territoire français et étranger, par chacun des mandataires sociaux d'AUDACIA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Monsieur Charles BEIGBEDER, Président du Conseil d'administration et Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Alcool de Luxe et Associés	Directeur Général
Bourrienne SAS	Président
Constellation	Président
Constellation II	Président
DreamJet Participation SA	Membre du Conseil de surveillance
Dronelis	Administrateur
Electerre	Membre du Conseil d'administration
Elevation 1	Président
Enternext	Administrateur
Freeminds SAS	Président
Gravitation SAS	Président
Greenalliance SAS	Président
Headmind Partners	Administrateur
Navya	Président du Conseil de surveillance
Quantonation Ventures	Président
Smart Yachting Company SAS	Président
Talmont Media SAS	Administrateur
Yes We Hack	Administrateur

Monsieur Alain MISSOFFE, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation Helen Keller Europe	Administrateur
Fondation des Musées Français	Administrateur
Fondation Wendel	Administrateur
Moselle Economie	Administrateur
Musée des Impressionnismes (Giverny)	Administrateur
Groupe Diot Siaci	Directeur Général Développement transversal Groupe
Wendel Participations	Administrateur

Madame Carine BEIGBEDER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Delpharm	Administrateur
Gravitation SAS	Administrateur

Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Boondoggie Havas NV	Administrateur
European Association of Communication Agencies	Président du Conseil d'Administration
Havas Social SA Administrateur de La Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique SARL	Administrateur délégué
MAAF SCI	Administrateur
Magona SARL	Administrateur
We Tech Care	Vice-Président et membre du Conseil d'administration

Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Asacha Media Groupe	Administrateur
Televista	Administrateur
Moby Group	Administrateur

Madame Christiane MARCELLIER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Administrateur pour le compte de JD4C Conseil
CNP Assurances	Membre du Conseil d'administration
Louvre Banque Privée	Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité des comptes, Membre du Comité des risques, Membre du Comité de nominations, Membre du Comité des rémunérations
JD4C Conseil	Présidente

Monsieur Olivier de PANAFIEU, Directeur Général d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
RB Capital Holding France	Président du Conseil d'administration
RB Capital	Président du Conseil de Surveillance
Octoplus / Restoflash	Administrateur

Monsieur Cédric JAMES, Directeur Général Délégué d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia ISF Croissance	Administrateur
Audacia Option PME	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Audacia PME 2017	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Constellation III	Président

Monsieur Jean-Jacques COLLAS DE GOURNAY, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation de l'œuvre Croix Saint-Simon	Administrateur, Membre du bureau
Matignon Finances	Membre du Conseil de surveillance
Areas Assurances	Administrateur
Flexam Invest	Membre du Comité stratégique

Monsieur Charles HIRSCH, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Administrateur
Geodesic	Membre du Comité de surveillance
Botronix	Membre du Comité stratégique
Orion MGT SA	Gérant, Administrateur
Geodesic-Expansion	Investisseur
Quantonation	Investisseur

Nous vous précisons que Monsieur Charles BEIGBEDER, Madame Carine BEIGBEDER, Monsieur Alain MISSOFFE, Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET et Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN ont été nommés Administrateurs d'AUDACIA en vertu des délibérations de l'assemblée générale mixte d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, pour une durée de 3 ans.

L'ensemble des mandats ci-dessus visés arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le 28 septembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 18 des statuts de la Société, Christiane MARCELLIER en qualité de censeur au Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 28 septembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aussi, en vertu des délibérations du Conseil d'administration d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, Monsieur Charles BEIGBEDER a été nommé Président du Conseil d'administration et Monsieur Cédric JAMES a été nommé Directeur Général Délégué d'AUDACIA, pour une durée de 3 ans.

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 19 des statuts de la Société, Olivier de PANAFIEU en qualité de Directeur Général d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 7 décembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le 15 juin 2023, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, Jean-Jacques COLLAS de GOURNAY, Charles HIRSCH et la société JD4C Conseil, en qualité de nouveaux administrateurs d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 15 juin 2023, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3.1.2 Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire d'AUDACIA est la société PriceWaterHouseCoopers Audit, société anonyme au capital de 2 510 460 €, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 672 006 483.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Le commissaire aux comptes suppléant d'AUDACIA est Monsieur Emmanuel Benoist, né le 14 février 1975 aux Pavillons-sous-Bois (93), de nationalité française et demeurant 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le mandat du commissaire aux comptes suppléant arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2026.

3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, une description des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales figure dans le rapport spécial du commissaire aux comptes disponible sur le site internet de la Société.

Aucune nouvelle convention réglementée n'est à signaler. Le conseil d'administration a réexaminé les conventions réglementées autorisées antérieurement et ayant continué à porter effet sur l'exercice.

3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du même code, et faisant apparaitre l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

OBJET DE LA DÉLÉGATION	DATE DE L'AG	DURÉE	PLAFOND
(0) Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions	AGM 15/06/2023 10ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	Dans la limite (i) de 10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration, (ii) d'un prix unitaire d'achat maximum de 20 € (hors frais d'acquisition) et (iii) d'un montant total maximal de 300 000 €
(1) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM 15/06/2023 13ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	500 000 €
(2) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital	AGM 15/06/2023 14ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(3) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) en cas de demandes excédentaires	AGM 15/06/2023 15ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(4) Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	AGM 15/06/2023 16ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(5) Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 15/06/2023 17ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	20% du capital par an dans la limite du plafond de 500 000 € fixé au (1)
(6) Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM 15/06/2023 18ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	50 000 €, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(7) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 15/06/2023 19ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2026)	10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration
(8) Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 15/06/2023 20ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2026)	10 % du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)

3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 4° du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du même code, nous vous rappelons que lors de ses délibérations en date du 7 décembre 2022, le Conseil d'Administration d'AUDACIA a décidé la nomination d'un Directeur Général. Compte tenu de la démission de Monsieur Charles BEIGBEDER de ses fonctions de directeur général et de son remplacement par Monsieur Olivier de PANAFIEU, les fonctions de Président et directeur général sont désormais dissociées.

Monsieur Charles BEIGBEDER exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société et Monsieur Olivier de PANAFIEU exerce les fonctions de Directeur Général d'AUDACIA.

3.5 INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE

La masse salariale totale de la société s'élève à 3,4 m€ dont 2,9 m€ en fixe brut et 0,5 m€ en variable.

S'agissant des collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (RISK TAKERS), la rémunération fixe brut s'élève à 1,7 m€ et à 0,36 m€ pour la part variable.

Les critères d'attribution de la rémunération variable sont fixés par le Comité des Nominations et des Rémunérations en relation avec les objectifs fixés par la Direction générale de la société. Ces critères comprennent une part importante d'éléments qualitatifs.

4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Situation financière en fin d'exercice						
Capital social		594 257	594 257	594 257	457 000	457 000
Nombre :	D'actions émises	4 754 054	4 754 054	4 754 054	1 828 000	1 828 000
	D'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat						
Chiffres d'affaires (H.T.)		8 781 276	7 318 059	8 132 631	10 795 428	13 554 228
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions		2 088 170	-446 065	3 630 312	3 672 788	3 887 069
Impôts sur les bénéfices		119 849	47 455	1 242 967	402 220	700 339
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et reprise sur provisions	1 968 321	-493 520	2 387 345	3 270 568	3 186 730
	Après dotations aux amortissements et reprise sur provisions	379 480	202 946	3 492 664	1 080 410	1 715 398
Résultat distribué				5 392 600		
Résultat par action						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et reprise sur provisions	0	0	1	2	2
	Après dotations aux amortissements et reprise sur provisions	0	0	1		
Dividende attribué				1,13		
Personnel						
Effectif moyen des salariés		29	26	21	21	16
Montant de la masse salariale		3 445 552	2 758 976	2 040 512	1 797 463	1 688 184
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)		1 508 819	1 120 111	819 905	910 050	888 989

5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les données financières présentées ci-après ont été arrêtées par le conseil d'administration d'AUDACIA dans ses délibérations en date du 17 avril 2024.

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €)

COMPTES CONSOLIDES

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes consolidés au 31/12/2023

58 rue D'Hauteville

75010 PARIS

SIRET : 49247179200035 NAF : 6430Z

Table des matières

ETATS DE SYNTHESE 4
BILAN 4
COMPTE DE RESULTAT 5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 6
1. Faits caractéristiques 6
2. Principes et règles d'établissement des comptes 7
2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés 7
2.2. Modalités de consolidation 7
2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 7
2.2.2. Méthodes de consolidation 7
2.2.3. Ecarts d'acquisition 8
2.2.4. Opérations internes 8
2.3. Méthodes et règles d'évaluation 9
2.3.1. Immobilisations incorporelles 9
2.3.2. Immobilisations corporelles 9
2.3.3. Immobilisations financières 9
2.3.4. Stocks et en-cours 10
2.3.5. Valeurs mobilières de placement 10
2.3.6. Créances et dettes 10
2.3.7. Provisions pour risques et charges 10
2.3.8. Chiffre d'affaires 10
2.3.9. Impôts sur les résultats 10
2.3.10. Résultat exceptionnel 11
2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés 11
3. Changements comptables 11
3.1. Changement de méthode 11
3.2. Changement de réglementation 11
4. Périmètre de consolidation 12
4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023 12
4.2. Liste des sociétés consolidées 12
4.3. Sociétés exclues du périmètre 12
4.4. Autres sociétés non consolidées 13

4.5. Variations de périmètre 14
5. Informations relatives au bilan consolidé 15
5.1. Immobilisations incorporelles 15
5.2. Ecarts d'acquisition 15
5.3. Immobilisations corporelles 17
5.4. Immobilisations financières 18
5.5. Titres mis en équivalence 19
5.6. Stocks et en cours 20
5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation 20
5.8. Trésorerie 22
5.9. Capital social de la société mère 23
5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés 23
5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère 23
5.12. Provisions pour risques et charges 25
5.13. Emprunts et dettes financières 25
5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 25
6. Informations relatives au compte de résultat 27
6.1. Information sectorielle 27
6.2. Charges de personnel 28
6.3. Autres charges d'exploitation 28
6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants 29
6.5. Résultat financier 29
6.6. Résultat exceptionnel 29
6.7. Impôts sur les résultats 30
6.8. Preuve d'impôt 31
6.9. Résultat par action 31
7. Autres informations 31
7.1. Effectif 31
7.2. Engagements hors bilan 32
7.2.1. Engagements reçus 32
7.2.2. Nantissements 32
7.2.3. Engagements réciproques 32
7.2.4. Engagements Crédit-bail 32
7.3. Honoraires des commissaires aux comptes 32
7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux 32
7.5. Transactions avec les parties liées 32

7.6. Evènements postérieurs à la clôture 33

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé 34

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

Bilan Actif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022	Bilan Passif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	5.1	2 491 262	2 349 379	Capital	5.9	594 257	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	5.2	2 233 195	2 349 379	Primes		6 331 428	6 331 428
Immobilisations corporelles	5.3	303 316	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé		5 874 140	5 620 158
Immobilisations financières	5.4	6 470 356	6 367 333	Autres			
Titres mis en équivalence	5.5	1 949 406	1 954 214	**Capitaux propres - Part du groupe**	5.10	**12 799 825**	**12 545 843**
Actif immobilisé		**11 214 340**	**10 952 719**	**Intérêts minoritaires**	**5.10**	**233 179**	**239 300**
Stocks et en-cours	5.6	35 762	26 149				
Clients et comptes rattachés	5.7	8 313 072	8 387 765	**Provisions**	**5.12**	**19 902**	**21 215**
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	1 390 316	1 563 231	Emprunts et dettes financières	5.13	627 899	877 385
Valeurs mobilières de placement	5.8	226 778	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	5 617 168	6 871 378
Disponibilités	5.8	3 582 462	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	5.14	5 464 757	4 917 319
Actif circulant		**13 548 390**	**14 519 721**	**Dettes**		**11 709 824**	**12 666 082**
Total Actif		**24 762 730**	**25 472 440**	**Total Passif**		**24 762 730**	**25 472 440**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	6.1	10 834 544	9 772 920
Autres produits d'exploitation		1 948 464	1 331 603
Achats consommés		86 137	89 255
Charges de personnel	6.2	6 350 841	5 100 948
Autres charges d'exploitation	6.3	3 718 963	4 962 439
Impôts et taxes		387 639	227 108
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions		1 905 664	247 358
Résultat d'exploitation courant		**333 764**	**477 415**
Autres produits d'exploitation non courants	6.4	656 354	
Autres charges d'exploitation non courantes		311 883	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Charges et produits financiers	6.5	-399 581	-69 546
Charges et produits exceptionnels	6.6	-14 979	7 715
Impôts sur les résultats	6.7 et 6.8	112 277	88 868
Résultat net des entités intégrées		**151 398**	**326 716**
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	5.5	-4 808	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé		**146 590**	**321 542**
Intérêts minoritaires		-116 974	46 279
Résultat net (Part du groupe)		**263 564**	**275 263**
Résultat par action	6.9	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action	6.9	0,04562	0,04764

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

1. Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 m€ en hausse (+11%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 11,5 m€, en hausse également (+18%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 1,6 M€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 M€ de commissions non récurrentes. Audacia a finalisé en 2023 le déploiement des deux tranches qui lui avaient été confiées pour près de 80 M€ auprès d'une vingtaine de PME/ETI françaises. En parallèle, Audacia a poursuivi ses levées de fonds pour le Fonds Constellation 3 éligible au dispositif 150-0 B ter du CGI.

Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 M€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis, Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam)

Capital-innovation

L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage. L'année a aussi marqué le succès de la politique d'investissement de la filiale Quantonation Ventures, matérialisé par l'atteinte du quota de 25 participations dans Quantonation 1 et par la levée record de 100 M€ de Pasqal début 2023, notamment souscrits par un véhicule dédié. Ces résultats illustrent également l'excellence de la recherche et la compétitivité de l'écosystème quantique en Europe.

Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 M€ dans 28 start-ups.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, AUDACIA a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

2. Principes et règles d'établissement des comptes

2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.

La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

2.2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, …) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

2.2.3. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le test de dépréciation pratiqué consiste à comparer la valeur comptable des capitaux employés à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.2.4. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Site internet : 3 ans

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Agencements et installations : 7 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

2.3.4. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

2.3.5. Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

2.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.3.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.3.8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice (cf. note 6.4).

2.3.9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts

différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2023 est de 25% comme lors de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3. Changements comptables

3.1. Changement de méthode

Néant

3.2. Changement de réglementation

Néant

4. Périmètre de consolidation

4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023

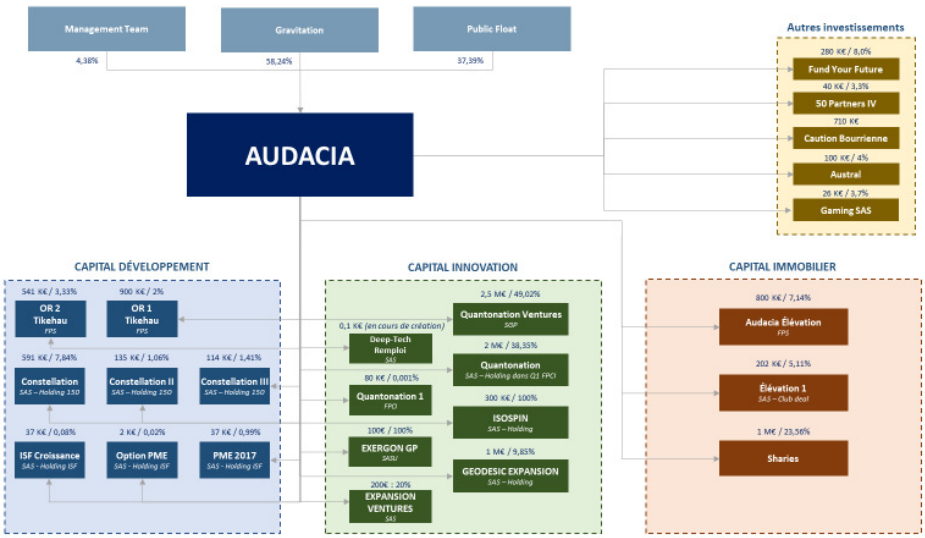

4.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2023			31/12/2022		
	Méthode	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	% contrôle	% d'intérêt
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%
QUANTONATION VENTURES	IG	49,02%	49,02%	IG	49,02%	49,02%
QUANTONATION VENTURES INC	IG	49,02%	49,02%			
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale *MEE : Mise en équivalence* *NC : Non consolidée*

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

4.3. Sociétés exclues du périmètre

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note 2.2.2. « Méthodes de consolidation ») :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Géodésic	58, rue de Hauteville 75010 Paris	15,27%	1 000 000	30/06/2023	10 101 104	-30 341
Isospin	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	300 000	31/12/2023	298 442	-1 558
Isospin 2	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	31/12/2023	-519	-619
Total			**1 300 100**			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Sharies	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	23,56%	1 000 159	31/12/2022	4 596 215	-1 666 997
Fund Your Future	6, rue des Bateliers, 92110 Clichy	7,39%	280 000	31/12/2021	24 281	-71 719
Quantum Launchpad	58, rue de Hauteville 75010 Paris	33,33%	3 333	1ère clôture au 31/12/2024		
Expansion Ventures	58, rue de Hauteville 75010 Paris	20,00%	200	1ère clôture au 31/12/2024		
Total			**1 283 692**			

4.4. Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 7,84 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,63% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **GAMING SAS,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 3,70% par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALICO HOLDING,** domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2ème), détenue à 0,20% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV,** domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1er), détenue à 2% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5ème), détenue à 3,96% par AUDACIA,

- **FPS OR TIKEHAU compartiment 1 et 2**, fonds dont la société de gestion faîtière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8ème), compartiment 1 détenu à 3% par AUDACIA,
- **FPC QUANTONATION 1,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 5,57% par AUDACIA et 3,42% par QUANTONATION VENTURES.

4.5. Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :

- **Entrée dans le périmètre de QUANTONATION VENTURES INC :**
  AUDACIA a souscrit aux 5.000 actions lors de la création de la société américaine en juillet 2023. La société QUANTONATION VENTURES INC est détenue à 100% par QUATONATION VENTURES. Elle est consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2023.

5. Informations relatives au bilan consolidé

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	20 720			316 000		336 720
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles brutes	**2 372 245**	**0**	**0**	**199 816**	**0**	**2 572 061**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)						
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	20 720	31 600		26 333		78 653
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	**22 866**	**31 600**	**0**	**26 333**	**0**	**80 799**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	-31 600	0	289 667	0	258 067
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**2 349 379**	**-31 600**	**0**	**173 483**	**0**	**2 491 262**

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond à un actif incorporel relatif au FPCI QUANTONATION 1, identifié dans le cadre de l'acquisition de la société QUANTONATION VENTURES (cf. § 5.2). Cet actif est amorti sur la durée de vie du fonds, soit 10 ans.

5.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2.233.195 € au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total 31/12/2023	31/12/2022
Coût d'acquisition			
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0	0
Coût d'acquisition total	**2 535 000**	**2 535 000**	**2 535 000**
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	301 805	301 805	185 621
Ecart d'acquisition	**2 233 195**	**2 233 195**	**2 349 379**

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1.

La valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Des analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022 ont été menées au cours de l'exercice 2023. A l'issue de ces analyses, un seul actif incorporel a été identifié et évalué par le management. Ce dernier correspond au contrat de gestion du fonds Quantonation 1 (Q1). Les contrats de gestion des fonds sont des actifs couramment identifiés dans le cadre d'opérations comparables dans le secteur et à la date d'acquisition, la société n'avait lancé que le fonds Q1.

Le management a appliqué l'approche DCF (discounted cash-flow) jusqu'à extinction du fonds pour évaluer le contrat de gestion en exploitant le BP d'acquisition.

Cet actif incorporel identifié est d'un montant de 316 000 € et une modification corrélative de l'écart d'acquisition a eu lieu courant 2023 suite cet exercice d'allocation.

La société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, fonds de 91,4 M€, a comme ambition de gérer plusieurs fonds à court-moyen terme totalisant un actif très important qui génèrera des revenus et une rentabilité solide. Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES.

En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2023. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF telle qu'expliquée au § 2.2.3, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2023.

5.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	481 499	46 450			3 981	531 930
Immobilisations en cours		16 378			-3 981	12 397
Avances et acomptes						0
Valeurs brutes	**494 801**	**62 828**	**0**	**0**	**0**	**557 629**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	199 706	41 305				241 011
Immobilisations en cours						0
Avances et acomptes						0
Amortissements et provisions	**213 008**	**41 305**	**0**	**0**	**0**	**254 313**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	281 793	5 145	0	0	3 981	290 919
Immobilisations en cours	0	16 378	0	0	-3 981	12 397
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**281 793**	**21 523**	**0**	**0**	**0**	**303 316**

5.4. Immobilisations financières

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation	3 622 133	29 633	60 000		-280 000	3 311 766
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	2 084 699	620 187	79 446		280 000	2 905 440
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40				710 540
Valeurs brutes	**6 417 332**	**649 860**	**139 446**	**0**	**0**	**6 927 746**

Provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation		66 929				66 929
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	49 999	340 462				390 461
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Provisions	**49 999**	**407 391**	**0**	**0**	**0**	**457 390**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation **(1)**	3 622 133	-37 296	60 000		-280 000	3 244 837
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés **(2)**	2 034 700	279 725	79 446		280 000	2 514 979
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40	0			710 540
Valeurs nettes	**6 367 333**	**242 469**	**139 446**	**0**	**0**	**6 470 356**

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,84%	530 936
Constellation 2	1,06%	125 597
Constellation 3	1,63%	114 000
Geodesic	15,27%	1 000 000
Isospin	100,00%	300 000
Isospin 2	100,00%	100
Sharies	23,56%	1 000 159
Elevation 1	5,20%	144 412
Gaming	3,72%	26 100
Expansion Ventures	20,00%	200
Quantum Launchpad	33,33%	3 333
Total		**3 244 837**

La variation du poste « Titres de participation non consolidés » porte sur :

- l'acquisition de parts dans les sociétés GAMING SAS, EXPANSION VENTURES et QUANTUM LAUNCHPAD ;

- A l'opération de réduction de capital de Constellation1 par baisse de la valeur nominale pour un montant global de 60 000 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

(2) Détail des autres titres immobilisés :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,20%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	35 671
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	31 907
Fund Your Future	7,39%	42 000
FPC QUANTONATION 1	10,43%	119 000
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS OR 2 Tikehau		540 741
FPS Audacia Elévation	7,98%	703 760
50 Partners IV	2,00%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Total		**2 514 980**

La variation des autres titres immobilisés porte sur :

- La souscription au FPS OR 2 TIKEHAU pour 540 741 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

5.5. Titres mis en équivalence

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes	1 954 214				-4 808	1 949 406
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**1 954 214**	**0**	**0**	**0**	**-4 808**	**1 949 406**

Société	31/12/2023					31/12/2022				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	38,35%	2 000 000	-4 808	-50 595	1 949 406	38,35%	2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214
Total		**2 000 000**	**-4 808**	**-50 595**	**1 949 406**		**2 000 000**	**-5 174**	**-45 786**	**1 954 214**

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

5.6. Stocks et en cours

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Matières premières	0		0	-
Marchandises	35 762		35 762	26 149
En cours de production de biens			0	
Produits intermédiaires et finis			0	
Total	**35 762**	**0**	**35 762**	**26 149**

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Clients	21 670 378	13 357 306	8 313 072	8 387 765
Total Créances clients	**21 670 378**	**13 357 306**	**8 313 072**	**8 387 765**
Avances & acptes versés s/commandes	9 945		9 945	5 453
Créances sociales	126		126	
Créances fiscales	712 356		712 356	779 510
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	4 717		4 717	5 304
Autres créances	493 432		493 432	667 062
Charges constatées d'avance	169 740		169 740	105 902
Total Autres créances et comptes de régularisation	**1 390 316**	**0**	**1 390 316**	**1 563 231**
Total	**23 060 694**	**13 357 306**	**9 703 388**	**9 950 996**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	21 670 378	4 341 301	17 329 077	
Avances & acptes versés s/commandes	9 945	9 945		
Créances sociales	126	126		
Créances fiscales	712 356	712 356		
Impots différés - Actif	4 717	4 717		
Autres créances	493 432	119 457	373 975	
Charges constatées d'avance	169 740	169 740		
Total	**23 060 694**	**5 357 642**	**17 703 052**	**-**

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Créances clients	2 770 649
Créances clients douteux	15 849 579
Factures à établir	3 050 150
Total	**21 670 378**

Pour les **créances clients douteux**, voir paragraphe suivant intitulé « Provisions clients douteux ».

Les factures à établir au 31 décembre 2023 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2023
01/01/2023	12 243 963
Dotations 2023 (exploitation)	2 144 110
Reprise 2023 (exploitation)	-1 030 766
31/12/2023	13 357 306

Au 31 décembre 2023:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieures exercices, clients en liquidation / RJ)	12 885 331
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	471 975

Reprise 2023 utilisée	237 856
Reprise 2023 non utilisée	792 910
Total	1 030 766

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, …), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;

- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.

Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 712 356 € au 31 décembre 2023 sont exclusivement composées de créances de TVA, essentiellement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 617 375 €.

Autres créances

Les autres créances de 493 432 € au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 sont composées de :

Détail	31/12/2023 Audacia	31/12/2023 QV	31/12/2023 TOTAL
Cotisations professionnelles			
Formations		53 269	53 269
Prestataires		5 980	5 980
Informatique	11 299		11 299
Revues presse			0
Assurances	13 143	2 328	15 471
Locations diverses	13 348		13 348
Abonnements	8 484		8 484
Salon formation	15 146		15 146
Honoraires	44 100		44 100
TOTAL	**105 520**	**61 577**	**167 097**

5.8. Trésorerie

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement			0	1 163
Actions propres	257 991	31 213	226 778	210 782
Disponibilités	3 582 462	0	3 582 462	4 330 631
Concours bancaires courants	-1 287		-1 287	-1 570
Total	**3 839 166**	**31 213**	**3 807 953**	**4 541 006**

Les actions propres sont composées des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 47 443 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêté a conduit à constater une dépréciation de 31 213 € au 31 décembre 2023.

5.9. Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2022	**4 754 054**	**0,125**
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2023	**4 754 054**	**0,125**

5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 06/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 894**	**370 141**	**0**	**12 640 720**	**241 880**
CAPITAUX PROPRES 12/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 895**	**275 263**	**0**	**12 545 843**	**239 300**
Affectation en réserves			275 263	-275 263			
Distribution de dividendes							
Variation de capital							
RESULTAT 12/2023				263 564		**263 564**	**-116 974**
Variation écarts de conversion					100	**100**	**105**
Variations de périmètre			-9 682			**-9 682**	**110 748**
Changements de méthode							
Autres variations							
CAPITAUX PROPRES 12/2023	**594 257**	**6 331 428**	**5 610 476**	**263 564**	**100**	**12 799 825**	**233 179**

5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2023 et les BSA sont caduques depuis le 24/12/23.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	lombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0	15 992		45 287	180 700
Total	**90 350**		**15 992**			**180 700**

L'augmentation de capital potentielle aurait été de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La di7lution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

B- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2023.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13	3 207 747	13	47 317	476 634
21/06/2021	75 400	13	1 014 884	13	48 386	150 800
15/10/2021	124 600	7	841 050	7	48 502	249 200
Total	**438 317**		**5 063 681**			**876 634**

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exerce partiel des BSCPE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

5.12. Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2022	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2023
Provisions pour engagements de retraite	21 215	530	1 843		19 902
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	**21 215**	**530**	**1 843**	**0**	**19 902**

Les reprises comprennent 1 843 € de provisions non utilisées.

5.13. Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	875 677
Dettes financières diverses	160	138
Concours bancaires courants	1 287	1 570
Total	**627 899**	**877 385**

Echéancier	31/12/2023	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	249 225	377 227	
Dettes financières diverses	160	160		
Concours bancaires courants	1 287	1 287		
Total	**627 899**	**250 672**	**377 227**	**0**

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2023 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

  Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022
  Montant initial : 1 000 000 €
  Solde restant du : 626 452 €
  Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	6 452 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	419 340
Total Dettes fournisseurs	**5 617 168**	**6 871 378**
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 468 684
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)	64 258	
Autres dettes	526 243	429 944
Produits constatés d'avance	66 447	18 691
Total Autres dettes et comptes de régularisation	**5 464 757**	**4 917 319**
Total	**11 081 925**	**11 788 697**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	5 595 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	21 770		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 807 809		
Impôts différés - Passif	64 258	64 258		
Autres dettes	526 243	526 243		
Produits constatés d'avance	66 447	66 447		
Total	**11 081 925**	**11 081 925**	**0**	**0**

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Dettes fournisseurs	1 643 002
Factures non parvenues	3 952 396
Total	**5 595 398**

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 22 K€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2023 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 624 K€ (dont 3 096 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Détail	31/12/2023
Provisions CP et primes chargés	611 457
TVA sur avoirs à recevoir	
TVA sur factures à établir	427 739
Total	**1 039 196**

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de 327 K€ d'avoir à établir, de 66 K€ de jetons de présence à verser et 128 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 128.474,02€ au 31/12/2023. La direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 concernent le fonds Obligations Relance :

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Commissions agent et commissions d'arrangement	66 447	18 691
TOTAL	**66 447**	**18 691**

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de biens et marchandises		
Prestations de services et autres produits annexes	10 834 544	9 772 920
Total	**10 834 544**	**9 772 920**
Secteur d'activité "Gestion"	10 834 544	9 772 920
Autres		
Total	**10 834 544**	**9 772 920**

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).

L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres informations sectorielles	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé		
Secteur d'activité "Gestion"	11 214 340	10 952 719
Autres	0	0
Total	**11 214 340**	**10 952 719**
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition		
Secteur d'activité "Gestion"	678 235	477 415
Autres	0	0
Total	**678 235**	**477 415**

6.2. Charges de personnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	4 452 717	3 653 368
Charges sociales	1 898 124	1 447 580
Total	**6 350 841**	**5 100 948**

La hausse des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de salariés ; principalement chez la société AUDACIA (cf. note 7.1).

6.3. Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres charges externes	3 397 120	4 139 060
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Sous-traitance	285 695	205 764
Locations	829 902	811 647
Entretiens et réparations	121 181	78 077
Primes d'assurance	47 243	36 159
Etudes, documentations	150 577	120 584
Honoraires	1 085 390	1 925 172
Publicité	170 750	143 764
Transports	3 751	2 218
Frais de déplacements	604 826	260 917
Frais postaux et télécommunications	32 357	23 280
Services bancaires et assimilés	77 780	276 509
Cotisations	-12 332	254 969
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Les honoraires diminuent suite à la baisse des commissions reversées aux apporteurs sur les produits ISF pour AUDACIA et sur le fonds QUANTONATION 1 pour QUANTONATION VENTURES.

L'évolution des cotisations est due à la régularisation comptabilisée chaque année suite au calcul définitif du prorata de TVA sur AUDACIA.

Les autres charges d'exploitation sont exclusivement composées de pertes sur créances irrécouvrables.

6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants

Au 31 décembre 2023, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 656 354€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 311 883€ au 31 décembre 2023.

6.5. Résultat financier

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés	45 788	
Produits des autres valeurs mobilières	6 823	
Gains de change	1 473	
Produits nets sur cessions de VMP	58	2 962
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 884
Total produits financiers	**54 142**	**6 846**
Dotations financières aux amortissements et provisions	437 178	51 425
Intérêts et charges assimilées	9 029	8 816
Pertes de change	1 595	
Charges nettes sur cession de VMP	5 921	16 151
Autres charges financières		
Total charges financières	**453 723**	**76 392**
Résultat financier	**-399 581**	**-69 546**

6.6. Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 533	
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	228 050
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total produits exceptionnels	**90 979**	**228 050**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 512	701
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	219 634
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles	**105 958**	**220 335**
Résultat exceptionnel	**-14 979**	**7 715**

6.7. Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Impôts sur les résultats	119 849	47 455
Impôts différés	-7 572	41 413
Total	**112 277**	**88 868**

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	31/12/2023	31/12/2022
Sur différences temporaires	-7 572	11 091
Sur crédits d'impôts		
Sur reports fiscaux déficitaires		30 322
Liés au changement de taux d'impôt différé		
Total	**-7 572**	**41 413**

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2022	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2023
Impôts différés - Actif	5 304	-126	-461	4 717
Impôts différés - Passif		-72 291	8 033	-64 259
Total	**5 304**	**-72 417**	**7 572**	**-59 542**

Les impôts différés nets au 31 décembre 2023 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	-59 542	-14 886
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires		0
Total	**-59 542**	**-14 886**

6.8. Preuve d'impôt

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	151 398	326 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 808	-5 174
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	112 277	88 868
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	263 675	415 584
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%	25%
Impôt théorique correspondant	65 919	103 896
Différence d'impôt	**46 358**	**-15 028**
Analyse de la différence		
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	56 186	11 592
Différences liées aux retraitements de consolidation		0
Crédits d'impôt	-9 828	-26 620
Impact du changement de taux d'ID		0
Autres différences		0
Différence	**46 358**	**-15 028**

6.9. Résultat par action

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 754 054	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 777 804	5 777 804
Résultat net (Part du groupe)	**263 564**	**275 263**
Résultat de base par action (€ par action)	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action (€ par action)	0,04562	0,04764

7. Autres informations

7.1. Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Effectif par société		
Audacia	31	26
Quantonation SAS		
Quantonation Ventures	4	4
Quantonation Ventures Inc	1	
Total	**36**	**30**
Effectif par catégorie		
Cadres	36	30
Non cadres		
Total	**36**	**30**

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.2.2. Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.2.3. Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

7.2.4. Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC (HT)	EY (TTC)	Total
Audacia	81 442		81 442
Quantonation SAS			0
Quantonation Ventures		14 400	14 400
Quantonation Ventures Inc			0
Total	**81 442**	**14 400**	**95 842**

7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

7.5. Transactions avec les parties liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	**liées**	**avec lesquelles il y a un lien de participation**
Créances :		
Créances clients	0	813 482
Autres créances	127 983	241 982
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	100 000	2 229 805

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- EXPANSION VENTURES ;
- GAMING.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2023.

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	**151 398**	**326 716**
Amortissements et provisions (1)	478 985	45 249
Variation des impôts différés	-7 572	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt		-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	**622 811**	**404 962**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-136 049	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**486 762**	**-2 318 266**
Acquisitions d'immobilisations	-1 110 058	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	139 446	228 050
Incidence des variations de périmètre	0	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-970 612**	**-2 044 951**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	0	
Emissions d'emprunts	22	
Remboursements d'emprunts	-249 225	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**-249 203**	**-271 756**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**-733 053**	**-4 634 973**
Trésorerie d'ouverture	**4 541 006**	**9 175 979**
Trésorerie de clôture	**3 807 953**	**4 541 006**
Ecart	-	0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	BFR entrées de périmètre	Variation nette
Stocks	35 762	26 149	9 613		9 613
Avances et acomptes versés			0		0
Créances Clients	8 313 072	8 387 765	-74 693		-74 693
Autres créances (hors IDA)	1 215 859	1 452 025	-236 166		-236 166
Comptes de régularisation Actif	169 740	105 902	63 838		63 838
Dettes Fournisseurs	-5 595 398	-6 452 038	856 640		856 640
Dettes fiscales et sociales	-4 807 809	-4 468 684	-339 125		-339 125
Produits constatés d'avance	-66 447	-18 691	-47 756		-47 756
Autres dettes	-526 246	-429 944	-96 302		-96 302
Ecart de conversion passif			0		0
Total	**-1 261 467**	**-1 397 516**	**136 049**	**0**	**136 049**

5.2 COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €)

COMPTES ANNUELS

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

58 rue D'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 49247179200035 NAF : 6430Z

Table des matières

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2023 4

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €) 4

2 Annexe aux comptes sociaux 9

2.1 Faits marquants de l'exercice 9

2.2 Principes et méthodes comptables 9

2.2.1 Immobilisations incorporelles 10

2.2.2 Immobilisations corporelles 10

2.2.3 Immobilisations financières 11

2.2.4 Stocks de marchandises 11

2.2.5 Créances et dettes 12

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme 12

2.2.7 Disponibilités 12

2.2.8 Produits à recevoir 12

2.2.9 Comptes de régularisation 12

2.2.10 Charges à payer 12

2.2.11 Reconnaissance des produits 12

2.2.12 Résultat exceptionnel 12

2.3 Flux de trésorerie en (en €) 13

2.4 Immobilisations 16

2.4.1 Immobilisations Incorporelles 16

2.4.2 Immobilisations Corporelles 16

2.4.3 Immobilisations Financières 17

2.5 Clients et comptes rattachés 17

2.6 Autres créances et comptes de régularisation 18

2.7 État des échéances des créances 18

2.8 Provision clients douteux 19

2.9 Détail des produits à recevoir 20

2.10 Valeurs mobilières de placement 20

2.11 Trésorerie 20

2.12 Capitaux propres 22

2.12.1 Composition du capital social 22

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées) 22

2.13 Bons de souscription d'actions 22

2.13.1 BSA 22
2.13.2 BSPCE 22
2.13.3 Actions gratuites 23
2.14 Provisions pour risques et charges 24
2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 24
2.16 Emprunts et dettes financières divers 24
2.17 Fournisseurs et comptes rattachés 24
2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation 25
2.19 Autres dettes 25
2.20 État des échéances des dettes 25
2.21 Détail des charges à paver 26
2.22 Chiffre d'affaires 28
2.23 Achats et variations de stocks 29
2.24 Autres achats et charges externes 29
2.25 Charges de personnel et Effectifs 30
2.26 Dotations aux provisions et dépréciations 30
2.27 Résultat financier 30
2.28 Résultat exceptionnel 30
2.29 Impôt sur les bénéfices 31
2.30 Exposition aux risques de change et de taux 33
2.31 Autres risques 33
3 Éléments hors bilan 33
3.1 Engagements de retraite 33
3.2 Engagements donnés 34
3.2.1 Caution 34
3.2.2 Locations 34
3.2.3 Nantissement 34
3.3 Engagements reçus 34
3.4 Engagements réciproques 34
3.5 Informations relatives aux parties liées 34
3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées 34
3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées 35
3.6 Crédits-bails 35
3.7 Événements postérieurs 35

3.8 Société consolidante 35
4 Filiales et participations (en €) 36

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2023

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €)

Compte de résultat		Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :	De biens				
	De services	8 781 276		8 781 276	7 318 059
	Chiffre d'affaires net	**8 781 276**		**8 781 276**	**7 318 059**
Production :	Stockée				
	Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				1 076 033	1 015 975
Autres produits				541 505	254 593
	PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 398 814**	**8 588 627**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)				-9 613	-1 632
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				2 421 096	3 228 641
Impôts, taxes et versements assimilés				262 426	102 621
Salaires et traitements				3 445 552	2 758 976
Charges sociales				1 508 819	1 120 111
Dotations aux :	Amortissements sur immobilisations			38 320	41 972
	Dépréciations sur immobilisations				
	Dépréciations sur actif circulant			1 832 227	203 858
	Provisions pour risques et charges				
Autres charges				321 359	822 545
	CHARGES D'EXPLOITATION			**9 820 186**	**8 277 092**
* Y compris :	Redevances de crédit-bail mobilier				
	Redevances de crédit-bail immobilier				
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT			**578 627**	**311 535**
Autres produits d'exploitation non courants (note 2.22)					
Chiffre d'affaires non courant				656 354	
Autres charges d'exploitation non courantes (note 2.22)					
Provision pour dépréciation				311 883	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**923 099**	**311 535**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participation					2
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				6 823	
Autres intérêts et produits assimilés				35 510	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					3 884
Différences positives de change				30	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				58	2 960
	PRODUITS FINANCIERS			**42 421**	**6 847**
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				437 178	51 425
Intérêts et charges assimilées				7 974	8 816
Différences négatives de change				140	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 920	16 156
	CHARGES FINANCIÈRES			**451 212**	**76 397**
	RÉSULTAT FINANCIER			**-408 791**	**-69 550**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**514 308**	**241 985**

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 533	
Sur opérations en capital		228 050
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 533**	**228 050**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26 512	
Sur opérations en capital		219 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**26 512**	**219 634**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-14 979**	**8 416**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	119 849	47 455
TOTAL DES PRODUITS	**11 109 122**	**8 823 524**
TOTAL DES CHARGES	**10 729 642**	**8 620 578**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**379 480**	**202 946**

Arrêté au 31/12/2023

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	518 309	236 497	281 812	278 237
Immobilisations en cours	12 397		12 397	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 843 433	66 929	7 776 505	8 157 133
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 866 440	390 461	2 475 979	1 995 700
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 540		710 540	710 500
ACTIF IMMOBILISÉ	**11 987 287**	**730 054**	**11 257 233**	**11 141 571**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	35 762		35 762	26 149
Avances et acomptes versés sur commandes	9 945		9 945	5 453
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 402 224	13 357 306	8 044 918	8 387 766
Autres	1 110 609		1 110 609	1 441 685
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	257 991	31 213	226 778	210 783
Autres titres			0	1 163
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**2 878 921**		**2 878 921**	**3 025 390**
Charges constatées d'avance	**105 520**		**105 520**	**105 902**
ACTIF CIRCULANT	**25 800 972**	**13 388 520**	**12 412 452**	**13 204 290**
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**37 788 259**	**14 118 574**	**23 669 685**	**24 345 860**

AUDACIA

Arrêté au 31/12/2023

Bilan Passif			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé)		594 257	594 257	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport			6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	Légale		59 426	56 025
	Statutaires ou contractuelles			
	Réglementées			
	Autres		5 577 545	5 378 000
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**379 480**	**202 946**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	CAPITAUX PROPRES		**12 942 135**	**12 562 656**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	Risques			
	Charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit		626 717	877 385
	Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés		4 918 751	5 827 183
	Fiscales et sociales		4 581 939	4 321 573
	Sur immobilisations et comptes rattachés		12 800	405 300
Autres dettes			520 895	333 073
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			66 447	18 691
	EMPRUNTS ET DETTES		**10 727 550**	**11 783 204**
Écarts de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		**23 669 685**	**24 345 860**

Annexe

2 Annexe aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « **Société** ») concernent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

2.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 8 781 K€ en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 9 437 K€, en hausse également (+29%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 1,6 M€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 M€ de commissions non récurrentes. Audacia a finalisé en 2023 le déploiement des deux tranches qui lui avaient été confiées pour près de 80 M€ auprès d'une vingtaine de PME/ETI françaises. En parallèle, Audacia a poursuivi ses levées de fonds pour le Fonds Constellation 3 éligible au dispositif 150-0 B ter du CGI.
Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 M€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis, Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam)

Capital-innovation

L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage. L'année a aussi marqué le succès de la politique d'investissement de la filiale Quantonation Ventures, matérialisé par l'atteinte du quota de 25 participations dans Quantonation 1 et par la levée record de 100 M€ de Pasqal début 2023, notamment souscrits par un véhicule dédié. Ces résultats illustrent également l'excellence de la recherche et la compétitivité de l'écosystème quantique en Europe.
Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 M€ dans 28 start-ups.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, AUDACIA a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

2.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Régi. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le

respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la valeur d'utilité, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.
Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

La valeur d'utilité des titres de participation de Quontonation ventures est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie (DCF).
Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ainsi que le niveau des fonds levés ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

- Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur nette comptable inscrite dans les comptes.

Les paramètres retenus dans le cadre de cette valorisation sont les suivants :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,

- Le résultat de ce test a permis de justifier l'absence de dépréciation des titres de participation de Quontonation ventures au 31.12.2023.

2.2.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- d'un placement fonds euro à la banque HSBC ;
- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.

Si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de ces valeurs mobilières était inférieure à la valeur comptable, elles feraient l'objet d'une dépréciation.

2.2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.2.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

2.2.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.2.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

2.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3 Flux de trésorerie en (en €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat net	**379 480**	**202 946**
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 619 607	297 255
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 030 766	993 721
- Variations des stocks (brut)	9 613	1 632
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		219 634
- Produits de cessions d'éléments d'actif		228 050
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	**1 958 708**	**-503 568**
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	877 913	590 130
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	**1 080 795**	**-1 093 698**

Opérations d'investissement		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
+ Cessions d'immobilisations :	Incorporelles		
	Corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières		60 000	219 634
- Acquisitions d'immobilisations :	Incorporelles		3 520
	Corporelles	54 291	35 398
	Financières	567 081	4 354 242
+ Subventions d'investissements reçues			
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations		-392 500	-401 180
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B		**-953 872**	**-4 574 706**

Opérations de financement		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
+ Augmentation de capital			
- Réduction de capital			
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant			
+ Nouveaux emprunts			
- Remboursements d'emprunts		249 225	271 713
+ Avances reçues des tiers			
- Avances remboursées aux tiers			
- Variations du capital souscrit :	Non appelé		
	Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C		**-249 225**	**-271 713**

Variation de trésorerie (A + B + C)	**-122 302**	**-5 940 117**

Trésorerie à l'ouverture D	**3 238 068**	**9 178 185**
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	**3 115 766**	**3 238 068**

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		770 495	-1 954 457
Effets escomptés non échus			
Autres créances		-224 137	-843 724
Intérêts courus		21 041	
Charges constatées d'avance		-383	19 812
	TOTAL	567 016	-2 778 370
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	-930 871	-2 258 636
	Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	385 251	-1 049 557
Autres dettes		187 823	-79 833
Intérêts courus :	Sur concours bancaires	-878	878
	Sur dettes financières	22	-43
Produits constatés d'avance		47 756	18 691
	TOTAL	**-310 897**	**-3 368 500**
	TOTAL GÉNÉRAL	**-877 913**	**-590 130**

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Valeurs mobilières de placement	213 370	203 541	9 829
Disponibilités	3 024 698	8 972 438	-5 947 740
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)		2 206	-2 206
TOTAL	**3 238 068**	**9 178 185**	**-5 940 117**
Concours bancaires courants (1)			0
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)			
TOTAL	**0**	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 238 068**	**9 178 185**	**-5 940 117**

Variation de trésorerie	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	257 991	213 370	44 621
Disponibilités	2 857 775	3 024 698	-166 923
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	**3 115 766**	**3 238 068**	**-122 302**
Concours bancaires courants (1)			
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	**3 115 766**	**3 238 068**	**-122 302**

Actif

2.4 Immobilisations

2.4.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2022	Acquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Site internet	20 720			20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	0			0
Total	**22 866**	**0**	**0**	**22 866**

Amortissements	31/12/2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	5 666			5 666
Total	**22 866**	**0**	**0**	**22 866**

Net	**0**	**0**	**0**	**0**

2.4.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2022	Aquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	17 425	3 981		21 406
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	101 723	15 908		117 630
Mobilier	193 102	6 862		199 964
Œuvre d'art	164 166	15 142		179 309
Immo en cours	0	12 397		12 397
Total	**489 717**	**54 291**	**0**	**544 008**

Amortissements	31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	31/12/2023
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	8 028	3 101		11 129
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	84 014	12 216		96 229
Mobilier	106 136	23 003		129 139
Œuvre d'art	0			0
Total	**211 479**	**38 320**	**0**	**249 799**

Net	**278 237**			**294 208**

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

2.4.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2022	Acquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Participations	8 157 133	26 300	340 000	7 843 433
Créances de participation	0			0
Titres Immobilisés	2 045 700	820 741		2 866 441
Prêts et autres immo financières	0			0
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 500			710 500
Total	**10 913 333**	**847 041**	**340 000**	**11 420 374**

Dépréciations	31/12/2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Participations	0	66 929		66 929
Titres Immobilisés	49 999	340 462		390 461
Total	**49 999**	**407 391**	**0**	**457 390**

Net	**10 863 334**			**10 962 984**

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :
- L'acquisition de parts GAMING pour un montant de 26 100 €,
- La création de la filiale EXPANSION VENTURES pour 200 €.

L'augmentation des autres titres immobilisés porte sur :
- La souscription au FPS OR 2 TIKEHAU pour 540 741 €
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

Les sorties de titres immobilisés correspondent :
- A la réaffectation du Poste « Participations » au poste « Autres titres immobilisés » des actions détenues dans FUND YOUR FUTURE pour un montant de 280 000 €
- A l'opération de réduction de capital de Constellation1 par baisse de la valeur nominale pour un montant global de 60 000 €.

2.5 Clients et comptes rattachés

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Clients	2 887 460	4 211 324
Factures à établir	2 665 184	711 412
Clients douteux	15 849 579	15 708 992
Avoir à établir	-326 670	-139 854
Dépréciation comptes clients	-13 357 306	-12 243 963
Total	**7 718 248**	**8 247 911**

2.6 Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances	31/12/2023	31/12/2022
Créances fiscales et sociales	709 601	779 510
Comptes courants filiales	373 975	650 407
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	27 033	11 768
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	105 520	105 902
Total	**1 216 129**	**1 547 587**

2.7 État des échéances des créances

Le montant des créances avant dépréciations s'élève à 23.3 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 540		710 540
Créances clients	21 402 224	4 073 146	17 329 077
Comptes courants filiales	373 975		373 975
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	709 601	709 601	
Autres créances	27 033	27 033	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	105 520	105 520	
Total	**23 328 893**	**4 915 300**	**18 413 592**

2.8 Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2023
01/01/2023	12 243 963
Dotations 2022 (exploitation)	2 144 110
Reprise 2022 (exploitation)	-1 030 766
31/12/2023	**13 357 306**

Au 31 décembre 2023:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieures exercices, clients en liquidation / RJ)	12 885 331
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	471 975

Reprise 2023 utilisée	237 856
Reprise 2023 non utilisée	792 910
Total	**1 030 766**

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, …), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad 'hoc et conciliation : la provision ne dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucun provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;

- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.
Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

2.9 Détail des produits à recevoir

Au 31 décembre 2023, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 2 665 K€ et des intérêts courus sur placement pour un montant de 21 K€.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Les « valeurs mobilières » HSBC Trésor Euro FCP 3DEC ont été cédées sur l'exercice.

2.11 Trésorerie

Trésorerie	31/12/2023	31/12/2022	Variation
HSBC	644 125	1 403 935	-759 810
Société Générale	34 571	47 392	-12 821
Banque Palatine	42 493	1 420 993	-1 378 500
Natixis	128 474	128 474	0
Parel compte liquidité	8 217	24 596	-16 379
Natixis	2 000 000		2 000 000
Total	**2 857 880**	**3 025 390**	**-167 510**

Passif

2.12 Capitaux propres

2.12.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	4 754 054	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	**594 257**	**594 257**

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Variation des fonds propres	Capital social	Prime d'émission et de fusion	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net	Total
Capitaux Propres 31/12/2022	594 257	6 252 893	5 512 560	202 946		12 562 656
Affectation Résultat 2022				-202 946		-202 946
Dividendes						0
Augmentation de capital						0
Imputation frais IPO / prime d'émission						0
Résultat 2023					379 480	379 480
Capitaux Propres 2022	**594 257**	**6 252 893**	**5 512 560**	**0**	**379 480**	**12 739 190**

2.13 Bons de souscription d'actions

2.13.1 BSA

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2023 et les BSA sont caduques depuis le 27/12/23.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0,177	15 992		27/12/2023	180 700
Total	**90 350**		**15 992**			**180 700**

L'augmentation de capital potentielle aurait été de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La dilution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

2.13.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'au dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2023.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 (2)	58 608	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	117 216
15/10/2021	124 600	6,75	841 050	6,75	15/10/2032	249 200
Total	**421 525**		**4 837 661**			**843 050**

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.

(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exerce partiel des BSCPE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.
Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

2.13.3 Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de société liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions

Prix	Nombre total actions attribuées	Période1 acquisition	Période2 acquisition
		08/06/2024	(1)
08/06/2023	388 512	166 752	221 760

(1) Le solde des AGA (221 760) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.

2.14 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisé sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêté des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte.

2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires	626 452	875 677
Concours bancaires		
Total	**626 452**	**875 677**
Dont à moins d'1 an	249 225	249 225
Dont entre 1 et 5 ans	377 227	626 452
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22
Montant initial : 1 000 000 €
Amortissement du capital à compter du 23/7/22
Solde restant du : 626 452 €
Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.16 Emprunts et dettes financières divers

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	160	138
Total	**160**	**138**

2.17 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	1 250 103	1 363 015
Factures à recevoir	3 643 626	4 464 168
Total	**4 893 729**	**5 827 183**

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2023. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation

Le montant de 12.8 K€ correspond au solde restant à verser des parts du FPCI QUANTONATION 1.

2.19 Autres dettes

Autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Dettes Sociales :		
Salaires	316 069	342 933
Caisses sociales	510 134	383 858
Dettes Fiscales :		
IS	62 670	0
TVA	3 196 487	3 463 179
TVA sur factures à établir	427 739	119 823
Autres impôts et taxes à payer	68 841	11 781
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**4 581 939**	**4 321 573**
Produits Constatés d'avance	66 447	18 691
Clients avoir à établir	326 670	139 854
Jetons de présence à verser	65 547	64 540
Natixis	128 474	128 474
Divers	205	204
Total	**5 169 282**	**4 673 337**

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

2.20 État des échéances des dettes

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 11 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	626 452	249 225	377 227
Dettes fournisseurs	4 918 751	4 918 751	
Dettes sociales	826 203	826 203	
Dettes fiscales	3 755 736	3 755 736	
Comptes courants			
Autres dettes	520 895	520 895	
Produits constatés d'avance			
Total	**10 648 038**	**10 270 811**	**377 227**

Dette et créance en trésorerie Natixis
Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 128 474.02 € au 31/12/2023 La Direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

2.21 Détail des charges à paver

Au 31 décembre 2023, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 3.6 M€ :
- Dettes fiscales et sociales : 1.056 M€.

Compte de résultat

2.22 Chiffre d'affaires

Activité courante	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de gestion	8 781 275	6 970 110
Commisions de placement		347 949
Activité non courante	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Commissions de gestion	656 354	
Commisions de placement		
Total	**9 437 630**	**7 318 059**

Autres produits	31/12/2023	31/12/2022
Refacturations	71 884	49 220
Autres	126	21
Mise à disposition d'espaces	469 495	205 352
Total	**541 505**	**254 593**

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisées.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci−après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entrainer une majoration de 10%, calculée prorata temporis sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra−groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

Autres produits et autres charges d'exploitation non courants :

Au 31 décembre 2023, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 656 K€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 312K€ au 31 décembre 2023

2.23 Achats et variations de stocks

Achats et variations de stocks	31/12/2023	31/12/2022
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-9 613	-1 633
Total	**-9 613**	**-1 633**

2.24 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2023	31/12/2022
Achat non stockés	87 676	71 349
% de chiffre d'affaires	*0,9%*	*1,0%*
Sous-traitance	148 611	131 134
% de chiffre d'affaires	*1,6%*	*1,8%*
Locations	803 590	784 782
% de chiffre d'affaires	*8,5%*	*10,7%*
Maintenance	121 153	78 077
% de chiffre d'affaires	*1,3%*	*1,1%*
Assurances	37 323	34 159
% de chiffre d'affaires	*0,4%*	*0,5%*
Abonnements et documentation	147 677	121 636
% de chiffre d'affaires	*1,6%*	*1,7%*
Commissions	-355 796	249 864
% de chiffre d'affaires	*-3,8%*	*3,4%*
Honoraires	878 615	931 231
% de chiffre d'affaires	*9,3%*	*12,7%*
Publicité publications cotisations	116 936	102 367
% de chiffre d'affaires	*1,2%*	*1,4%*
Dons	25 190	46 050
% de chiffre d'affaires	*0,3%*	*0,6%*
Déplacements, missions, réceptions	330 720	129 352
% de chiffre d'affaires	*3,5%*	*1,8%*
Frais postaux et télécommunications	26 965	24 119
% de chiffre d'affaires	*0,3%*	*0,3%*
Frais et services bancaires	68 813	270 303
% de chiffre d'affaires	*0,7%*	*3,7%*
Divers dont prorata TVA	-19 377	254 219
% de chiffre d'affaires	*-0,2%*	*3,5%*
Total	**2 418 097**	**3 228 641**

2.25 Charges de personnel et Effectifs

Effectif	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations du Personnel	3 445 552	2 758 976
% de chiffre d'affaires	*36,5%*	*37,7%*
Charges sociales	1 508 819	1 120 111
% de chiffre d'affaires	*16,0%*	*15,3%*
Total	**4 954 371**	**3 879 087**
Cadres	29	24
Employés	0	0
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	**31**	**26**
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'interessement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

2.26 Dotations aux provisions et dépréciations

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	12 243 963	2 144 110	1 030 766	13 357 307
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières	1 426	29 787		31 213
Dépréciation immobilisations financières	49 999	407 391		457 390
Total	**12 295 388**	**2 581 288**	**1 030 766**	**13 845 910**
Dont exploitation	12 243 963	2 144 110	1 030 766	13 357 307
Dont financières	51 425	437 178	0	488 603
Dont exceptionnelles				

2.27 Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 21 K€ et de charges financières pour 14 K€.
Les produits financiers sont les intérêts de placement et les plus-values sur les opérations de achats /reventes d'actions propres et les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts bancaires et aux moins-values constatées sur les opérations d'achats / ventes des actions Audacia sur le marché.

2.28 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 14K€.

Résultat exceptionnel	31/12/2023	31/12/2022
Cession immobilisations		228 050
Reprise de provisions		
Autres produits	11 533	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 533**	**228 050**
Amendes et pénalités		
VNC immobilisations cédées		219 634
Autres Charges	26 512	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**26 512**	**219 634**
Total	**-14 979**	**8 416**

2.29 Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	514 308	534 270	123 444	390 863
Exceptionnel	-14 979	-15 561	-3 595	-11 384
Total	**499 329**	**518 709**	**119 849**	**379 480**

Allégement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0

Arrêté au 31/12/2023

Autres renseignements

2.30 Exposition aux risques de change et de taux

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

2.31 Autres risques

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux né du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

3 Éléments hors bilan

3.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2023	31/12/2022
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	18 868	21 000
Autres		
Total	**18 868**	**21 000**

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3.2 Engagements donnés

3.2.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portés en annexe.

3.2.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	5,7 M€

3.2.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

3.3 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

3.4 Engagements réciproques

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

3.5 Informations relatives aux parties liées

3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	**liées**	**avec lesquelles il y a un lien de participation**
Créances :		
Créances clients	0	813 482
Autres créances	127 983	241 982
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	100 000	2 229 805

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.
En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- EXPANSION VENTURES ;
- GAMING .

3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

3.6 Crédits-bails

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

3.7 Événements postérieurs

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31/12/23

3.8 Société consolidante

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035.

4 Filiales et participations (en €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Réserves et RAN avt affect résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions	Prêts et avances consentis	C.A. du dernier exercice clos	Résultat du dernier excercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantonation	-119 387	38,35%	2 000 000	2 000 000		194 918	0	-12 538		
Quantonation Ventures	344 749	49,02%	2 535 000	2 535 000			2 151 860	-195 615		
Sharies	6 236 734	23,56%	1 000 159	1 000 159			1 461 813	-1 666 997		Données de l'exercice 31/12/22
Geodesic	-18 556	23,26%	1 000 000	1 000 000		23 570		-30 341		Clôture 30/6/23
Isospin1	Première clôture 31/12/23	100,00%	300 000	300 000		122 247		-2 668		Première clôture 31/12/23

6 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

6.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables - Créances clients :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecarts d'acquisition

La société comptabilise les écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.2.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition dont la durée de vie est illimitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture consistant à comparer la valeur comptable des capitaux employés à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode. Nous avons notamment examiné les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

6.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

Provisions pour dépréciation des créances :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

6.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

- *Une convention de compte courant conclue le 26 septembre 2022 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris):*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, et Constellation III
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 12 014,08 €

- *Une convention de mise à disposition de personnel conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de mise à disposition de personnel
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : 0 €

- *Une convention de prestations de servies conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris)* :

  - Nature et objet : Prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produit 100 000,00 €

- *Une convention de compte courant conclue entre AUDACIA et QUANTONATION (842 242 810 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation (Quantonation étant représentée par Gravitation)
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 194 917,77 €

- *Une convention de compte courant conclue le 1er avril 2020 entre AUDACIA et SHARIES (834 239 477 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : Audacia, en tant qu'actionnaire à plus de 10% de Sharies
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : crédit 200,65 €

- *Une convention de prestation de services conclue le 12 mai 2015 entre AUDACIA et CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris), modifiée par un avenant du 2 janvier 2020 :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 129 271,39 € HT

- Une convention de gestion conclue le 24 octobre 2016 entre AUDACIA et AUDACIA ISF CROISSANCE (823 141 080 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia ISF Croissance
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 1 041 031,38 € € HT

- *Une convention de gestion conclue le 7 mars 2017 entre AUDACIA et AUDACIA OPTION PME (828 271 569 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :*

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia Option PME
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 221 222,28 € HT

- *Une convention de gestion conclue le 23 octobre 2017 entre AUDACIA et AUDACIA PME 2017 (833 098 627 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia PME 2017
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 58 371,20 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 17 juin 2019 entre AUDACIA et ELEVATION 1 (844 681 999 RCS Paris), modifiée par un avenant du 29 novembre 2019 :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Élévation 1
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 99 670,95 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 12 juillet 2018 entre AUDACIA et CONSTELLATION II (840 245 575 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation II
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 248 718,64 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 3 décembre 2020 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et de Constellation III
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 156 605,08 € HT

- *Un bail commercial conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA, et HOTEL DE BOURRIENNE SAS (891 870 396 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Bail commercial
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, Gravitation et Hôtel de Bourrienne
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : charges 773 742,96 € HT

- *Un acte de cautionnement solidaire conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et GRAVITATION (497 869 909 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Acte de cautionnement
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 710 000 €

- *Une convention de prestations de servies conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Prestation de services de mise à disposition de locaux
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produit 54 120 €

- *Une convention de compte courant conclue le 29 juillet 2021 entre AUDACIA et GEODESIC (901 549 790 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic étant représentée par Audacia)
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 23 570,15 €

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

7 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« *J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conforme à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.*

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'AUDACIA, et que le rapport de gestion figurant dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'AUDACIA, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Le 23 avril 2024

Monsieur Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1 À PROPOS

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, AUDACIA est un acteur innovant du capital investissement. AUDACIA attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement ;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé ;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense et aux solutions innovantes répondant aux défis de la transition énergétique.

Depuis sa création, AUDACIA a investi dans plus de 400 entreprises.

Euronext Growth Paris : code ISIN : FR00140059B5 / code mnémonique : ALAUD
Éligible PEA PME et PEA

8.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Code mnémonique	ALAUD
Code ISIN	FR00140059B5
Titres en circulation	4 754 054
Valeur nominale	0,125 €
Place de cotation	Euronext Growth Paris (France)
Marché	Euronext Growth
Secteur d'activité (classification Euronext)	3020, Financial Services
Cotation en continu	
Éligible PEA-PME / PEA	

8.3 CONTACTS

AUDACIA
Charles BEIGBEDER, Président
+33 (0)1 56 43 48 00
contact@audacia.fr

LISTING SPONSOR
Rodolphe OSSOLA
+33(0)1 56 69 61 80
info@atoutcapital.com

COMMUNICATION FINANCIÈRE
Gilles BROQUELET / Denis BLEY
+33 (0)1 80 81 50 00
info@capvalue.fr

AUDACIA
Société anonyme au capital de 594 256,75 euros
Hôtel de Bourrienne – 58 rue d'Hauteville – 75010 Paris
(ci-après « **AUDACIA** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)
www.audacia.fr

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

1 MOT DU PRÉSIDENT 4
2 RAPPORT DE GESTION 5
2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA 5
2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE 5
2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice 5
2.2.2 Évènements importants post-clôture 8
2.2.3 Principaux facteurs de risques 8
2.2.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir 18
2.3 PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS 19
2.3.1 Présentation générale 19
2.3.2 Résultat d'exploitation consolidé 20
2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat 21
2.3.4 Activités en matière de recherche et développement 24
2.3.5 Mention des dépenses non déductibles 24
2.3.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients 24
2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA 25
2.4.1 Capital social 25
2.4.2 Actionnariat hors salariés 25
2.4.3 Actionnariat des salariés 25
2.4.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres 25
2.4.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA 26
2.4.6 Autres titres donnant accès au capital 26
2.4.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions 26
2.4.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle 27
2.4.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées 28
2.4.10 Transactions avec les parties liées 28
2.5 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS 28
2.5.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats 28
2.5.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués 29
2.6 AUTRES INFORMATIONS 29
2.6.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) 29
2.6.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI) 29
2.6.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes 29
2.6.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles 29
3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 29
3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE 29
3.1.1 Mandataires sociaux 30
3.1.2 Commissaires aux comptes 32
3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES 33
3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL 33
3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 34
3.5 INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE 34
4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES 35

5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 35
5.1 COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €) ____ 35
5.2 COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €) ____ 71
6 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ____ 107
6.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 107
6.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 112
6.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ____ 117
7 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ____ 122
8 INFORMATIONS GÉNÉRALES ____ 122
8.1 À PROPOS ____ 122
8.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION ____ 122
8.3 CONTACTS ____ 123

1 MOT DU PRÉSIDENT

En 2023, AUDACIA, la « Maison Entrepreneuriale du Private Equity », a tenu le cap de son double objectif de levée de fonds et de diversification sur des thèses d'investissement de rupture. Cette nouvelle stratégie initiée en 2018, de transformation des métiers historiques d'AUDACIA s'est avérée fructueuse, depuis le lancement de notre premier Fonds de Capital Innovation dédié aux technologies quantiques, jusqu'aux dernières initiatives de diversification dans le spatial, la transition énergétique, la santé et les Obligations Relance.

AUDACIA est fière d'avoir contribué, à sa mesure, à la relance de l'économie française et à la construction de la France de demain aux côtés de France Relance, grâce au déploiement de près de 80 m€ d'Obligations Relance, dans des PME et ETI d'exception. Ces Obligations ont permis de donner un second souffle à des sociétés affaiblies par la crise de la Covid-19, dont les effets se sont fait ressentir durablement sur certains marchés. Cet instrument de financement exceptionnel s'est achevé le 31 décembre 2023, après la réalisation de 20 investissements par AUDACIA.

L'exercice 2023 a également été marqué par :

- La création du feeder ISOSPIN EXERGON, dédié à l'accélération de la décarbonation, l'augmentation de l'efficacité énergétique de notre économie et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique ; et

- La constitution du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, co-créé avec Aloe Private Equity, jouissant d'un partenariat avec Sorbonne Université, spécialisé dans la Healthtech ;

qui concrétisent le lancement de toutes les thématiques ciblées en Capital Innovation.

Cette année a, en effet, permis de confirmer la pertinence des choix d'investissements dans les secteurs disruptifs sélectionnés, marqués par des levées de fonds significatives, ayant notamment permis de surpasser les 100 m€ pour le fonds QUANTONATION, premier fonds mondial consacré aux technologies quantiques, ainsi que par la poursuite de certains investissements d'amorçage. Ces actualités récentes renforcent la position d'AUDACIA comme référence majeure du financement de la deeptech et des leaders européens de demain.

Le Groupe n'a eu de cesse, en cette année 2023, d'étoffer ses équipes en se structurant d'avantage, grâce à l'arrivée d'un nouveau Secrétaire Général, Gabriel Viellard, fort de près de 30 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et le financement de startups, ainsi que d'experts dans les équipes de gestion de ses nouvelles verticales.

2024 promet d'être une année pleine de défis, parsemée de levées de fonds structurantes, avec notamment la levée d'un second Fonds QUANTONATION 2 dont la stratégie est similaire à celle de QUANTONATION 1, mais avec une ambition de levée record de 200 m€, ainsi que le lancement des premières opérations de closing du Fonds EXPANSION 1, avec une première tranche de 100 m€. Le groupe entend, en effet, récolter les fruits de ses nombreuses initiatives mises en œuvre en 2023, pour réaliser en 2024 plusieurs closings majeurs pour le succès de ses Nouveaux Fonds. AUDACIA maintient son ambition d'atteindre un milliard d'actifs sous gestion en 2025.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude envers notre Directeur Général Olivier de PANAFIEU, et tous nos collaborateurs, qui font vivre au quotidien et assurent la pérennité de cette belle maison qu'est AUDACIA. Je remercie également chaleureusement nos partenaires et actionnaires qui n'ont de cesse de nous témoigner leur confiance et sans qui toute cette aventure n'aurait pu voir le jour.

Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

2 RAPPORT DE GESTION

2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA

AUDACIA est une société de gestion de portefeuille indépendante basée à Paris, agréée le 20 octobre 2009 par l'AMF sous le numéro GP-09000025.

Fondée en 2006 par l'entrepreneur Charles BEIGBEDER, AUDACIA finance historiquement la croissance de PME familiales de l'économie traditionnelle, en se concentrant principalement sur le financement en fonds propres et quasi-fonds propres, afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets d'innovation et de croissance.

Dotée d'une trentaine de collaborateurs, AUDACIA fait aujourd'hui partie des sociétés de gestion françaises de référence sur les produits non cotés. Depuis 15 ans, AUDACIA a en effet investi plus de 800 m€ dans plus de 350 entreprises.

AUDACIA est spécialisée dans des classes d'actifs alternatives en particulier le capital-investissement non coté, puis plus récemment le capital-innovation et l'immobilier. A cet effet, AUDACIA structure des solutions d'investissement innovantes dans des actifs jugés valorisants et décorrélés des marchés : PME familiales et ETI, start-ups *deeptech* en hyper-croissance, résidences immobilières de *coliving*).

Aussi, afin de se distinguer par sa capacité à saisir des déficits d'offre tout en adoptant une stratégie visionnaire et créatrice de valeur, le Groupe AUDACIA continue de développer de nouvelles activités sur des segments de marché innovants à fort potentiel. En effet, AUDACIA souhaite accompagner des start-ups dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé.

La réalisation de ces projets supposant des moyens humains et financiers importants, AUDACIA a ainsi réalisé le 14 octobre 2021 une ouverture de son capital pour un montant de 7,4 m€, en faisant admettre ses titres sur Euronext Growth Paris, lui permettant de renforcer ses équipes et d'accélérer sur ces nouvelles thématiques.

Le Groupe AUDACIA se développe autour de trois activités créatrices de valeur, avec au total plus de 500 m€ d'actifs sous gestion à fin décembre 2023 :

- Capital-développement : Activité historique d'AUDACIA, avec plus de 715 m€ investis dans des PME dont une quarantaine sont devenues des ETI. AUDACIA gère aujourd'hui un portefeuille composé de 109 PME-ETI, détenues par l'intermédiaire de mandats de gestion et de 8 véhicules d'investissement dont les Obligations Relance ;

- Capital-innovation : Activité initiée en 2018 avec un fonds *early stage* se concentrant sur les start-ups liées aux technologies quantiques. L'activité *deeptech* s'étoffe en 2021 dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes et (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé. AUDACIA détient aujourd'hui une trentaine de sociétés par l'intermédiaire de 3 véhicules d'investissement ;

- Capital-immobilier : Activité initiée en 2019 par un partenariat stratégique avec un opérateur de résidences de *coliving*, afin de développer conjointement un portefeuille de résidences en France, et poursuivie en 2020 par le lancement d'un fonds immobilier. AUDACIA détient aujourd'hui 3 actifs immobiliers, dont l'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de 2 véhicules d'investissement.

2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE

2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice

Préambule

L'année 2023 marque le développement de tous les véhicules d'amorçage dans la Deep-Tech, avec notamment le quadruplement de la taille du véhicule Geodesic Expansion sur la thèse du spatial, et l'amorçage des deux véhicules sur les thèses de la décarbonation et de la santé, respectivement Isospin Exergon et Sorbonne Venture.

C'est également une très forte activité sur les métiers historiques, avec le lancement du feeder Murs & Fonds pour l'immobilier, et le déploiement de l'activité Obligations Relance par les équipes dédiées à l'investissement dans les PME.

Sur l'année, c'est ainsi 62 opérations d'investissement ou désinvestissement menées par le Groupe Audacia, avec en parallèle un gros effort de gestion des revenus en particulier sur l'activité ISF.

L'activité sur la levée de fonds a été soutenue avec un travail important auprès de grands investisseurs ce qui a permis par exemple de faire un premier closing technique au premier trimestre 2024 sur le fonds Quantonation 2 à hauteur de 70 m€.

Enfin, l'année 2023 a vu un renforcement important de l'équipe, avec à la fois des compétences d'excellence dédiées au thèses Deep-Tech, mais aussi sur les fonctions support et de direction générale.

Faits marquants

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 m€ en hausse (+11%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 11,5 m€, en hausse également (+18%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024.

Le Groupe AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances contrastées :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui ont contribué à hauteur de 1,6 m€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 m€ de commissions non-récurrentes. Le dispositif des Obligations Relance, qui touche à sa fin ce 31 décembre 2023, aura permis le déploiement de près de 80 m€ dans 20 PME et ETI françaises depuis 2022.

Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 m€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis/Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam) ;

Capital-innovation

Le chiffre d'affaires s'établit à 2,2 m€ en 2023 contre 3,4 m€ en 2022. Ce chiffre comprenait une commission exceptionnelle liée au final closing de Quantonation 1. Retraité de cet effet de base, le chiffre d'affaires récurrent s'avère quasi stable. L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage.

Le Groupe a diversifié ses activités Deeptech, les étendant officiellement aux thématiques de la Santé et de la transition énergétique. A cet effet, il a annoncé la création :

- Du feeder ISOSPIN EXERGON, en septembre 2023, qui vise un final closing à fin 2024 pour un montant de 15 m€, qui participeront au financement d'une dizaine d'investissements dans des technologies européennes permettant d'accélérer la décarbonation, d'augmenter l'efficacité énergétique de notre

économie et d'optimiser la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique. Un tier de l'objectif a déjà été atteint à fin 2023. Afin de soutenir le développement de l'activité, Vincent BRILLAULT, ex-Managing Director chez Aliad (CVC d'Air Liquide) qui apportera sa connaissance du secteur industriel de l'énergie et de l'investissement, a rejoint l'équipe en tant que Partner.

- Du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, en décembre 2023, co-création d'Audacia et d'Aloe Private Equity. Fort de son partenariat avec Sorbonne Université, il sera dédié à la Deeptech avec une composante majeure Healthtech. La Mutualité Française est le premier partenaire institutionnel du fonds. Près de 5 m€ ont d'ores et déjà été levés et deux investissements sont en cours de finalisation.

Au cours de l'année 2023, deux SPV ont également été lancés dans le cadre d'une levée de fonds de la société PASQAL, l'une des sociétés phares du portefeuille du FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques. Ces SPV ont permis de lever 9,2 m€, ce qui a permis à l'équipe QUANTONATION d'atteindre les 100 m€ de fonds levés.
Par ailleurs, comme annoncé lors de l'exercice précédent, l'équipe de gestion QUANTONATION a travaillé tout au long de l'année 2023 sur la levée d'un second Fonds QUANTONATION 2 dont la stratégie est similaire à celle de QUANTONATION 1, mais avec une ambition de levée de 200 m€. Un premier closing technique a eu lieu le 8 décembre 2023 afin de réaliser un investissement dans une start-up française. Fin 2023, près de 55 m€ ont d'ores et déjà été levés par le FPCI QUANTONATION 2.

Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 m€ dans 28 start-ups :

- QUANTONATION 1 a investi cette année la somme de 24,1 m€ dans 16 start-ups dont 14 réinvestissements. À fin 2023, l'équipe QUANTONATION a déployé 72% du montant total souscrit pour ce FPCI.
- Le feeder ISOSPIN EXERGON a investi 1,4 m€ dans 2 start-ups (Stellaria et VoltR)
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 6,3 m€ dans 10 start-ups (Aldoria, Zephalto, HyPrSpace, Latitude, Look-Up Space, Ascendance, WaltR, ReOrbit, Arkadia, EOS Technologies) dont 6 réinvestissements, portant l'investissement total du feeder à 10 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué, en 2023, par la mise en exploitation de la résidence de Vanves – Grand Paris (1 500 m^2), ainsi que par le suivi des chantiers des résidences de Massy (500 m^2) et Reims (5 000 m^2) qui ouvriront leur porte au premier semestre 2024.

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 m€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, Audacia a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré, dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

Frédéric Leclerc, qui a une expertise reconnue de plus de vingt ans dans la gestion d'actifs immobiliers, a été nommé Direction du Capital Immobilier. Il a aussi bien travaillé pour des « pure players » de l'immobilier que dans des grands groupes internationaux. Head of Investment chez UBS pendant 15 ans, Frédéric a notamment eu la charge d'un portefeuille d'actifs de plus de deux milliards d'euros poursuivant des stratégies core et value add et a participé à la réalisation de nombreuses transactions pour un montant cumulé de plus d'un milliard et demi d'euros.

Par ailleurs, en septembre 2023, le Groupe AUDACIA a renforcé son management sur les fonctions support dans un contexte de forte croissance attendue dans les 3 prochaines années, grâce à l'arrivée de Monsieur Gabriel VIELLARD, en qualité de Secrétaire Général d'AUDACIA, fort de près de 30 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et le financement de startups.

En effet, AUDACIA a procédé à un renforcement significatif de son capital humain avec des nouveaux experts métiers spécialisés dans ses thématiques d'investissement ainsi que des recrutements stratégiques de direction générale et fonctionnelle afin de se donner les moyens d'accompagner la croissance attendue de son activité. En conséquence, les charges de personnel ressortent en hausse de 1,2 M€ en raison de la séniorisation des équipes et du renforcement de la structure.

2.2.2 Évènements importants post-clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2023, AUDACIA poursuit avec dynamisme sa transformation, en agrégeant des fonds innovants à fort potentiel, afin de consolider sa position d'acteur de référence multi-sectoriel du capital investissement.

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2023.

2.2.3 Principaux facteurs de risques

La Société a opté pour une présentation de ses facteurs de risque par catégorie. Les facteurs de risque considérés comme les plus importants sont présentés au début de chaque catégorie.

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement toutes les informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risque énoncés dans la présente Section, avant de prendre une décision d'investissement. Ces risques sont, à la date du présent rapport, ceux que la Société estime susceptibles d'avoir des effets défavorables significatifs sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Afin d'identifier et d'évaluer les risques susceptibles d'avoir un impact négatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et son développement, la Société a cartographié les risques associés à son activité depuis l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth en 2021. La Société a ainsi identifié les risques potentiels, évalué leur probabilité de survenance et, chaque fois que possible, évalué leur impact négatif d'un point de vue financier, juridique, sur la réputation de la Société, ainsi que sur la réalisation des objectifs de la Société. Elle a ensuite été en mesure d'identifier et d'évaluer les moyens de maîtriser ces risques.

L'exercice de cartographie des risques a permis à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper dans les catégories présentées ci-après. La Société a défini cinq catégories de risque, sans hiérarchie entre elles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux facteurs de risque identifiés par la Société et indique, pour chacun d'entre eux, le degré de criticité (qui associe la probabilité de leur survenance et l'ampleur de leur impact négatif sur la Société) à la date de dépôt du présent rapport, en prenant en compte les actions et mesures de contrôle mises en œuvre par la Société à cette même date. La probabilité de survenance, l'ampleur de l'impact négatif et la criticité nette des risques sont évaluées selon trois niveaux (« faible », « moyen » et « élevé »).

Catégorie de risque	Probabilité de survenance	Ampleur de l'impact négatif	Degré de criticité
2.2.3.1. Risques stratégiques et opérationnel liés à l'activité			
2.2.3.1.1. Risques liés à l'instruction des projets d'investissement	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.2. Risques liés à la gestion de la croissance	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.3. Risques liés à la perte de collaborateurs clés	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.4. Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.5. Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.6. Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.7. Risques liés à la concentration des investissements	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.8. Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.9. Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.10. Risques liés à l'environnement macro-économique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.11. Risque environnemental	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.12. Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.13. Risque de fraude ou de sécurité informatique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2. Risques financiers			
2.2.3.2.1. Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2.2. Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3. Risques de marché			
2.2.3.3.1. Risque d'endettement	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.2. Risque de taux d'intérêt	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.3. Risque de change	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.4. Risque de contrepartie	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.3.5. Risque de dilution	Faible	Faible	Faible
2.2.3.4. Risques règlementaires, juridiques et fiscaux			
2.2.3.4.1. Risques liés au statut de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.2. Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.3. Autres risques juridiques et fiscaux	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.5. Assurances et couverture de risques			
2.2.3.5.1. Risques liés aux assurances	Moyen	Moyen	Moyen

2.2.3.1 Risques stratégiques et opérationnels liés à l'activité

2.2.3.1.1 Risques liés à l'instruction des projets d'investissement

L'activité de prise de participation dans une entreprise cible expose la Société à un certain nombre de facteurs de risques pouvant se traduire à terme par une perte de valeur sur l'investissement. Parmi ces aléas, on peut distinguer :

- La surévaluation de la valeur de l'entreprise cible, du fait par exemple :

- De la capacité insuffisante de l'entreprise cible et de son management à mener à bien les objectifs de son plan d'affaires,
- De la remise en question du modèle économique de l'entreprise cible (i.e. rupture technologique, évolution réglementaire défavorable…), et de tout autre aléa susceptible de remettre en cause la cohérence et la fiabilité du plan d'affaires du management (hypothèses trop ambitieuses par exemple),
- De la non-détection ou sous-estimation d'un passif substantiel, ou d'une mauvaise appréciation de la valeur de certains éléments d'actif.

- Le manque de fiabilité des informations et des données comptables et financières relatives à la société cible : ces informations communiquées pendant l'instruction du projet d'investissement peuvent être erronées, et ceci de manière délibérée ou non ;
- Les contentieux susceptibles de survenir avec les vendeurs ou les tiers : ceux-ci pouvant être liés par exemple à l'insolvabilité du vendeur et de ses garants éventuels (rendant difficile la mise en œuvre de la ou des garanties), ou encore au changement de contrôle (menaçant par exemple les termes contractuels avec des fournisseurs ou clients clés).

La politique de gestion de ces risques pour AUDACIA repose notamment sur la réalisation de due diligences de qualité, et le respect de critères d'investissement stricts. Préalablement à tout investissement, durant la phase d'analyse d'un dossier, AUDACIA procède à une analyse approfondie des risques associés à cet investissement. Sur la base de cette analyse, des due diligences approfondies, pouvant être réalisées par des tiers, sont conduites dans les domaines stratégiques, opérationnels, financiers, juridiques et fiscaux. Elles couvrent notamment des volets sociaux, environnementaux, conformité, digital et gouvernance. Au cas par cas, les risques identifiés peuvent être couverts par une garantie négociée avec les vendeurs ou des assurances. Dans l'analyse des dossiers, AUDACIA porte une attention particulière à l'analyse des critères d'investissement suivants : barrières à l'entrée, rentabilité, récurrence des cash-flows, potentiel de croissance, et thèse d'investissement partagée avec le management. Aux différents stades d'avancement de l'instruction d'un dossier, les risques associés à l'investissement cible sont évalués, documentés et revus de façon régulière à l'occasion des Comités d'Investissement.

AUDACIA a développé une approche d'identification des opportunités d'investissement qui intervient bien en amont d'un processus de vente. Elle lui permet de se forger très tôt une conviction sur les dirigeants et les fondamentaux de la cible.

2.2.3.1.2 Risques liés à la gestion de la croissance

La forte croissance anticipée de la Société nécessitera une augmentation du nombre de salariés notamment lié à l'identification et au suivi des participations en portefeuille mais également à toutes les fonctions jugées nécessaires au soutien de la croissance, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes. A cet effet, la Société devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés, dont ceux induits par l'évolution attendue du modèle économique ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion.

L'incapacité de la Société à gérer sa croissance et/ou les difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient avoir un impact sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

2.2.3.1.3 Risques liés à la perte de collaborateurs clés

La capacité de la Société à saisir les bonnes opportunités d'investissement, à optimiser le montage des acquisitions et à capitaliser sur le potentiel de création de valeur des participations est largement dépendante de la réputation, des réseaux, de la compétence et de l'expertise des membres de l'équipe d'investissement de sa société de gestion AUDACIA et, en particulier, de M. Charles BEIGBEDER (Président), M. Olivier de PANAFIEU (Directeur Général), M. Cédric JAMES (Directeur Général Délégué), M. Thomas SCHMITZ (Directeur des Investissements) et M. Joseph-Marie ABSIL (Directeur Associé).

Le départ d'une ou plusieurs de ces personnes clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société. Un tel départ pourrait altérer non seulement la capacité de la Société à générer des opportunités d'investissement mais également sa performance dans leur mise en œuvre comme dans l'identification d'opportunités de sortie de ces investissements.

Un tel départ pourrait enfin affecter les relations humaines qui unissent les équipes d'investissement de la Société avec les équipes de direction et les actionnaires des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont ou entendent investir. Une détérioration significative de ces relations humaines pourrait avoir un impact défavorable sur la performance des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont investi et donc sur la performance des investissements de la Société.

2.2.3.1.4 Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations

L'activité d'investissement requiert de disposer de ressources propres. La Société a ainsi besoin de maintenir une capacité d'investissement effective conforme à sa stratégie d'investissement.

Au 31 décembre 2023, le montant des actifs sous gestion (AUM) d'AUDACIA s'élève à plus de 500 millions d'euros. Dans la poursuite de ses ambitions dans le domaine de la gestion pour compte de tiers, AUDACIA est exposée sur le marché de la levée de fonds au comportement des investisseurs internationaux vis-à-vis du private equity.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure à l'avenir de trouver des sources de financement nouvelles à des conditions attractives (en raison par exemple d'une incapacité à se financer sur les marchés) pour lui permettre de continuer de saisir les opportunités d'investissement identifiées et sélectionnées par AUDACIA.

En outre, compte tenu de leur nature même, les titres non cotés et les obligations présentent peu ou pas de liquidité faute de bénéficier d'un marché secondaire organisé pour leur cession. La Société ne peut ainsi garantir que les sociétés dans lesquelles elle, ou les fonds gérés par la Société, ont ou auront investi, pourront être cédées à des acquéreurs privés, industriels ou financiers ou sur le marché (introduction en bourse) ni que les conditions financières ou le calendrier de ces cessions seront conformes à ses objectifs ou à sa stratégie d'investissement. Enfin, certaines clauses contractuelles (« lock-up » par exemple) peuvent limiter la capacité de la Société à céder certaines participations pendant une certaine période.

2.2.3.1.5 Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché

Les performances de la Société dépendent en particulier de sa capacité à identifier, sélectionner, acquérir et céder des participations conformes à sa stratégie d'investissement et susceptibles de générer des plus-values.

L'existence d'un niveau élevé d'acteurs français et internationaux place la Société sur un marché concurrentiel.

La pression concurrentielle pourrait conduire la Société à engager du temps et des dépenses importantes sur des dossiers sur lesquels elle pourrait ne pas être retenue. Elle pourrait en outre avoir pour conséquence de mobiliser les équipes d'investissement au-delà de ce qui était initialement envisagé sur un dossier spécifique ce qui pourrait nuire au suivi d'investissements existants ou potentiels. La Société ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure ou d'objectifs de rendement inférieurs, la concurrencent sur un nombre important de projets d'investissement. Plus largement, une concurrence accrue

pourrait avoir pour conséquence notamment de réduire le nombre d'opportunités d'investissement, de renchérir le coût de ces investissements ou de ne pas permettre à AUDACIA d'obtenir les conditions qu'elle visait.

2.2.3.1.6 Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations

La Société détient généralement, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés non cotées qui sont par nature difficiles à céder ou à céder au prix souhaité. Toutefois, dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent, la Société fait ses meilleurs efforts pour signer systématiquement un pacte d'actionnaires comprenant des clauses de sortie à une certaine échéance ou un protocole d'investissement avec des modifications statutaires intégrant les caractéristiques des actions de préférence souscrites par AUDACIA dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent.

En outre, des changements de contrôle pourraient intervenir au sein des participations concernées. La Société ne peut exclure qu'un tel événement puisse avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la participation concernée. AUDACIA tente donc systématiquement de négocier dans le pacte d'actionnaires une clause de sortie permettant de gérer le changement de contrôle, le changement significatif de nature des activités via des investissements ou des désinvestissements significatifs ou encore la révision complète d'un business plan, ou un protocole d'investissement permettant la cession au travers de la clause de rendez-vous. Lesdites clauses se définissent dans les pactes d'actionnaires comme la possibilité pour la Société d'obtenir une liquidité totale ou partielle et de revoir les conditions de l'investissement en fonction de certains évènements ou à un horizon déterminé contractuellement.

2.2.3.1.7 Risques liés à la concentration des investissements

La Société dispose d'un portefeuille de participations diversifié. La Société considère qu'elle n'était pas, au 31 décembre 2023, et qu'elle n'est pas à la date du présent rapport, exposée à un risque de concentration important de son portefeuille de participations. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la Société entend effectuer des investissements unitaires dans les sociétés cibles dans une fourchette comprise entre 100 000 euros et 10 millions d'euros et sans qu'une même entité ne puisse représenter plus de 10% du portefeuille de la Société.

Dans l'hypothèse cependant où la Société ne parviendrait pas à mettre en place une répartition équilibrée de son portefeuille, elle pourrait être exposée à la performance de certaines participations prépondérantes. Il n'existe, en outre, pas de garantie quant au degré de diversification sectorielle ou géographique des entreprises dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société seront investis. Il est donc possible que toute évolution négative impactant un secteur d'activité ou une région particulièrement représentée dans le portefeuille de la Société ait un impact négatif sur le rendement de celle-ci.

2.2.3.1.8 Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations

Bien qu'AUDACIA recoure à une équipe de professionnels expérimentés en matière d'opérations d'acquisition et qu'elle fasse appel à des cabinets d'audit et de conseil, des banques conseils et des cabinets d'avocats réputés, la gestion du portefeuille de la Société encourt les risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations, savoir :

- Les risques afférents à l'évaluation des forces et faiblesses de ces sociétés, de leur potentiel de développement, de la pertinence de leur plan d'activité et de la capacité de leurs dirigeants à le mener à bien ;
- Les risques liés à une appréciation inexacte de la valeur actuelle des participations acquises dans ces sociétés ou du potentiel de croissance de cette valeur ;
- Les risques découlant de la gestion de la société cible antérieurement à l'acquisition, non identifiés dans le cadre des due diligences réalisées préalablement à celle-ci, ou non garantis par les vendeurs au titre de la garantie de passif et d'actif négociée, le cas échéant, par la Société dans le cadre de l'acquisition ;

- Les risques liés aux litiges pouvant survenir avec les vendeurs ou des tiers concernant l'acquisition elle-même ou ses conséquences (par exemple, résiliation par des fournisseurs, clients ou banques des contrats les liant à la société acquise du fait d'un changement de contrôle) ;
- Le risque de ne pas obtenir les droits nécessaires pour protéger ses investissements, notamment au sein des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société acquièrent une participation minoritaire ;
- Le cas échéant, les risques liés aux conditions et modalités de financement de l'acquisition (par exemple, augmentation des taux d'intérêts ; mise en jeu de clauses d'exigibilité anticipée) ;
- Les risques liés à l'insolvabilité d'une ou plusieurs des sociétés dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, une participation (par exemple, obligation de soutenir financièrement la société concernée, perte égale au prix d'acquisition de la participation concernée, redressement ou liquidation judiciaire, extension de la procédure de faillite à la Société, action en comblement de passif) et les risques de litiges en découlant ;
- Le risque lié à l'impact négatif d'un investissement non performant, qui pourrait être lié par exemple à la non-réalisation d'un projet de développement ou à une évolution défavorable du secteur d'activité de l'entreprise concernée ou encore à l'impact d'évènements internes non prévus, et qui aurait un impact négatif sur la valeur globale du portefeuille de participations de la Société.

2.2.3.1.9 Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille

Les sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société détiennent une participation peuvent être dépendantes de la présence en leur sein d'une ou plusieurs personnes-clés dont le départ ou l'indisponibilité pourrait avoir pour elles des conséquences défavorables sur l'activité ou les performances de ces sociétés.
Une telle situation pourrait limiter les perspectives éventuelles de dividendes qui seraient versés à la Société ou avoir un impact négatif sur la valorisation et les conditions de cession de ces participations.

Afin de prendre en compte ce risque, AUDACIA s'attache, dans le cadre de son analyse des opportunités d'investissement dans des sociétés non cotées, à vérifier les conditions de rémunération et d'intéressement des dirigeants.

2.2.3.1.10 Risques liés à l'environnement macro-économique

A la date du présent rapport, le portefeuille de la Société est majoritairement composé de titres d'entreprises françaises. L'évolution de la conjoncture économique en France et, compte tenu de la stratégie d'investissement de la Société plus largement en Europe, est susceptible, d'une part d'affecter la capacité de la Société à réaliser des investissements répondant à ses critères de sélection et à céder ces investissements dans des conditions satisfaisantes et, d'autre part, de dégrader la valeur des participations qu'elle a ou aura acquises, les sociétés concernées pouvant, en fonction de leur secteur d'activité, se révéler particulièrement sensibles à l'évolution de tel ou tel indicateur économique.

2.2.3.1.11 Risque environnemental

Du fait de son activité de capital investissement, la Société n'est pas directement exposée au risque environnemental. La Société prend cependant en compte certains critères extra financiers dans le cadre de son activité d'investissement, y compris environnementaux et sociaux lorsque l'activité de l'entreprise concernée l'exige. Cependant, dans la mesure où la Société a pour stratégie des prises de participations principalement minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées, elle n'a généralement pas de contrôle sur l'impact environnemental des entreprises dans lesquelles elle est investie. Pour certaines participations du portefeuille de la Société ou les fonds gérés par la Société, la matérialisation de risques industriels ou environnementaux pourrait avoir (i) un impact direct défavorable significatif sur la valeur de ces participations et donc sur le patrimoine, la situation financière, la rentabilité de la Société et (ii) un impact sur le rendement attendu des investisseurs de la Société ou des fonds gérés par la Société.

2.2.3.1.12 Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations

Un certain nombre de participations évoluent dans des secteurs pour lesquels les consommateurs et le grand public sont extrêmement sensibles à la manière dont les enjeux de sécurité et de santé sont appréhendés par les organisations. Il peut notamment s'agir des activités liées à l'hôtellerie/restauration, les soins médicaux, les produits alimentaires… Pour ce type de participations, des incidents en rapport avec la santé et/ou la sécurité des clients, salariés et/ou des communautés locales sont susceptibles d'avoir une résonance médiatique très négative pouvant porter atteinte à l'image de la participation et d'AUDACIA.

Quel que soit leur secteur, les participations veillent à mettre en œuvre des programmes efficaces pour se conformer avec les normes réglementaires et les meilleures pratiques professionnelles en matière de santé et de sécurité.

2.2.3.1.13 Risque de fraude ou de sécurité informatique

La Société ne peut garantir que les contrôles, procédures, politiques et systèmes mis en place identifieront et géreront avec succès les risques internes et externes menaçant ses activités.

Elle est exposée au risque que ses employés, ses cocontractants ou d'autres tiers tentent de commettre une fraude en contrevenant aux contrôles, politiques et procédures mis en place par la Société, ou toute disposition légale ou réglementaire applicable, en matière notamment de blanchiment, de corruption ou sanction. Une violation ou un contournement de ces contrôles, politiques, procédures, lois ou règlements, ainsi que tout fraude ou conflits d'intérêts, réels ou perçus pourrait avoir un effet défavorable sur la réputation de la Société, déclencher des enquêtes réglementaires et donner lieu à des amendes, des sanctions pénales ou des pertes financières.

L'infrastructure technologique de la Société est vitale pour la compétitivité de ses activités. L'incapacité de la Société à maintenir des infrastructures proportionnées à ses activités, la survenance d'événements externes (tremblement de terre, incendie, pandémie ou toute autre catastrophe), pourrait affecter substantiellement ses opérations, perturber l'exercice de ses activités ou freiner sa croissance et affecter sa capacité à se conformer à ses obligations réglementaires.

La Société est dépendante de la performance des politiques, procédures et moyens d'information et de cybersécurité déployés pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunication, ainsi que les données qui y sont conservées ou qui y transitent. Un incident affectant la sécurité des informations, généré par un événement extérieur (piratage, virus, ver informatique ou défaillance interne), pourrait affecter substantiellement l'activité de la Société ou conduire à la divulgation ou à la modification d'informations sensibles et confidentielles. La survenance de tels événements pourrait ainsi engendrer des pertes financières importantes, une perte de positionnement concurrentiel, des sanctions réglementaires, le non-respect de contrats clients, des atteintes portées à l'image ou la réputation d'AUDACIA ou l'engagement de sa responsabilité et pourrait entrainer une baisse de ses encours, de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

Par ailleurs, même si, à la date du présent rapport, la Société n'a pas été affecté par une cyberattaque, une défaillance dans les processus de défense contre ce type d'agression pourrait perturber l'exercice de ses activités et engendrer des pertes financières, en nuisant à la disponibilité, à l'intégrité et à la confidentialité de ses données.

2.2.3.2 Risques financiers

2.2.3.2.1 Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société

AUDACIA procède à des analyses à l'occasion de chaque opération d'investissement (stratégie, concurrence, plan d'affaires, valorisation, analyse financière, conditions de sortie, responsabilité sociale et environnementale, etc.), puis de manière régulière dans le cadre du suivi des participations et lors des opérations de désinvestissement.

Les participations que détiennent ou détiendront les fonds gérés par la Société font ainsi l'objet d'évaluations périodiques. La Société est dotée d'un expert en évaluation indépendant de la fonction de gestion (au sens de l'article L. 214-24-13 du code monétaire et financier) et d'un Comité de Valorisation des actifs (AUDACIA a en outre recours pour l'ensemble de son activité ISF à un cabinet de valorisation pour valider son évaluation). Les participations non cotées seront évaluées selon la méthode d'évaluation à la « juste valeur ».

Les valorisations à la juste valeur des participations sont récurrentes (bimensuelles, semestrielles ou annuelles). Cependant, en cas de survenance d'un évènement significatif la juste valeur d'une participation pourrait être remise à jour lors d'un calcul d'ANR. La juste valeur est établie par l'équipe de gestion de la Société et par l'évaluateur indépendant (Monsieur Gabriel VIELLARD).
Ces valorisations sont effectuées pour les sociétés cotées notamment mais pas exclusivement sur la base des cours de bourse et pour les sociétés non cotées selon une approche de juste valeur (méthode des multiples, méthode d'actualisation des flux de trésorerie ou méthode spécifique – par exemple, celle prévue par un pacte auquel les fonds gérés par la Société ou les fonds gérés par la Société sont partis).

Si ces valorisations sont fondées sur les meilleures estimations de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elles ne seront pas révisées ultérieurement. D'une manière générale, la Société ne peut garantir que, pour chacune des participations de son portefeuille, sa valeur de réalisation en cas de cession correspondra à la valorisation déterminée.

Par ailleurs, ces valorisations ainsi que les résultats de la Société peuvent faire l'objet de fluctuations importantes en raison d'un certain nombre de facteurs tels que des variations de la valorisation de ses actifs, des variations des dividendes ou intérêts perçus, des variations de ses charges opérationnelles, le calendrier de réalisation de ses pertes ou gains latents, l'intensité concurrentielle sur son marché, la variation de son endettement ainsi qu'un changement des conditions macroéconomiques et de marché.

2.2.3.2.2 Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées

La vocation de la Société est notamment d'investir, pour une part minoritaire de son portefeuille, dans des titres de sociétés cotées. Ces titres et ceux des participations pour lesquelles une admission aux négociations sur un marché réglementé ou régulé est envisagée, peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») notamment souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse ou d'augmentations de capital. Même en l'absence de telles clauses, la Société pourrait juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation.

Par conséquent, l'évolution du cours de bourse de sociétés du portefeuille dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé ou régulé, et ce qu'ils soient détenus directement ou indirectement via des sociétés holdings, pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des participations, la situation financière de la Société ou ses perspectives de désinvestissement. Une baisse d'un cours de bourse à un instant donné, en particulier à la clôture de l'exercice, se traduirait également par la baisse de la valorisation du portefeuille (poste « variations de juste valeur du portefeuille »).

2.2.3.3 Risques de marché

2.2.3.3.1 Risque d'endettement

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette de la Société s'élevait à 2 252 304 euros et ses dettes, représentaient 626 717 euros dans les comptes sociaux de la Société.

Par ailleurs, AUDACIA n'envisage pas de recourir à l'effet de levier pour ses investissements, hormis ses investissements immobiliers (ÉLÉVATION 1 OU FPS ÉLÉVATION).

2.2.3.3.2 Risques de taux d'intérêt

(a) Risques liés aux placements de trésorerie

Les éventuels excédents de trésorerie de la Société peuvent être investis en produits de taux ou placés sur des comptes rémunérés, soumis par définition au risque de baisse des taux.

Les SICAV de trésorerie sont valorisées à leur juste valeur. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré.
La nature des titres ne justifie aucune dépréciation.

La Société a effectué principalement des placements en valeurs mobilières de placement, c'est-à-dire en équivalents trésorerie (à hauteur de 226 778 euros) au 31 décembre 2023. En cas de besoin de trésorerie entraînant la liquidation des placements à terme, les pénalités consistent en une réduction des intérêts perçus et non une perte en capital.

(b) Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

La Société a réalisé certains de ses investissements au travers de titres obligataires. Néanmoins à la date du présent rapport les taux de ces obligations sont fixes.

2.2.3.3.3 Risques de change

La Société peut réaliser des investissements à l'étranger (via l'activité de Capital-innovation principalement) ou en devises autres que l'euro. En cas d'évolution défavorable des taux de change, les entreprises pourraient se revendre à une valeur inférieure au montant espéré.

2.2.3.3.4 Risques de contrepartie

Pour gérer son risque de contrepartie lié aux liquidités et aux instruments de placement de la trésorerie de la Société, la Société ne travaille qu'avec des prestataires de services d'investissement de premier rang et a recours à des placements dont l'horizon est adapté à ses prévisions de besoins de liquidité. Les placements de trésorerie sont revus régulièrement notamment au regard du risque de crédit et de change. La sélection des supports de placement et des contreparties ainsi que la volatilité des supports font également l'objet d'une revue régulière. Elle repose sur des règles de prudence assurant la diversification des contreparties ainsi que la variété des supports et des couples rendement/risques.

D'autre part, quant au risque crédit sur les tiers, celui-ci est jugé faible sur les nouveaux business du groupe, et moyen sur les Mandats ISF. S'agissant de ces derniers, il apparait que, cette activité ayant été arrêtée, il n'y a plus de nouveaux risques crédit initiés et les risques crédit existants vont en se réduisant avec le temps, jusqu'à l'extinction de l'activité.

2.2.3.3.5 Risques de dilution

Outre les risques de dilution qui résulteraient de la recherche de financements supplémentaires, notamment au travers d'augmentations de capital, la Société a émis ou attribué des bons de souscription d'actions (BSA) et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). A la date du présent rapport, l'exercice intégral

de l'ensemble des instruments donnant accès au capital attribués et en circulation permettrait la souscription de 843 050 actions nouvelles.

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, la Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société pouvant entraîner une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

2.2.3.4 Risques règlementaires, juridiques et fiscaux

2.2.3.4.1 Risques liés au statut de la Société

La Société est agréée en tant que société de gestion pour compte de tiers. La règlementation qui lui est applicable peut influer significativement sur la manière dont la Société exerce ses activités.

Un renforcement des obligations et contraintes imposées par cette règlementation pourrait avoir une incidence négative sur la Société en raison des modifications dans son organisation et ses procédures et des coûts inhérents qu'elle pourrait générer.

2.2.3.4.2 Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA

Les prises de participations non cotées sont réalisées aux côtés de tiers investisseurs ou aux côtés de FIA gérés ou conseillés par AUDACIA. La Société peut notamment être amenée à faire réaliser des investissements dans des sociétés non cotées au même moment que d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ou à réaliser des investissements dans des sociétés non cotées dans lesquelles d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ont réalisé un investissement.

La Société pourra co-investir au même moment dans une société non cotées avec un ou plusieurs FIA gérés ou conseillés par AUDACIA à condition que ces co-investissements se réalisent dans des conditions équivalentes à l'entrée comme à la sortie, notamment en termes de prix, tout en tenant compte des situations particulières propres à chacun des FIA gérés ou conseillés par AUDACIA intervenant à l'opération de co-investissement (nature des titres pouvant être souscrits par les fonds, ratios d'investissement, ratio de divisions des risques, ratios d'emprise, durée des fonds, etc.).

2.2.3.4.3 Autres risques juridiques et fiscaux

Des modifications légales, fiscales et réglementaires peuvent intervenir et sont susceptibles d'affecter défavorablement la Société, les fonds gérés par la Société, en particulier lorsque ceux-ci ont permis à leurs souscripteurs de bénéficier d'un avantage fiscal, les sociétés de son portefeuille ou ses actionnaires.

De plus, la Société ou les fonds gérés par la Société peuvent investir dans différents pays susceptibles eux-mêmes de modifier leur législation fiscale avec un possible effet rétroactif.

Une modification de la législation fiscale applicable à la Société ou aux sociétés du portefeuille pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité et la valorisation de la Société.

2.2.3.5 Assurances et couverture de risques

2.2.3.5.1 Risques liés aux assurances

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités.

La politique d'assurance de la Société est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Cette appréciation prend en compte les évaluations faites par les assureurs en tant que souscripteurs des risques. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels l'offre d'assurance a un coût disproportionné par rapport à l'intérêt potentiel de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

2.2.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Audacia va intensifier en 2024 sa stratégie visant à se positionner comme un acteur disruptif du private equity dans ses niches d'investissement. Dans ce contexte, le groupe devrait récolter les fruits de ses nombreuses initiatives mises en œuvre en 2023 pour réaliser en 2024 plusieurs closings majeurs pour le succès de ses Nouveaux Fonds. Les principaux développements attendus par segment sont les suivants :

Capital Développement

L'équipe de gestion poursuivra la levée de son Fonds Constellation 3 et les investissements dans les PME françaises. Le Groupe AUDACIA envisage le lancement d'un nouvel axe d'investissement, dit « Pépites », en 2024, qui investira dans les PME-ETI d'exception de son portefeuille historique. Par ailleurs, l'équipe de gestion continuera son travail de suivi et de cession des PME ISF. Audacia s'est également positionné pour participer de manière active au lancement du nouveau programme Obligations Transition, mis en place dans le cadre de la loi de finances 2024 pour financer des projets de décarbonation à long terme.

Capital Immobilier

L'équipe de gestion dispose d'un investisseur potentiel majeur qui souhaite déployer ses fonds sur un ou plusieurs projets. Elle travaillera donc sur différentes hypothèses dans une volonté d'investir. Elle reprend l'objectif de constituer un fonds institutionnel qui détiendra des actifs immobiliers de coliving sur les segments « jeunes actifs » et « seniors » en France. Par ailleurs, l'équipe immobilière continuera de suivre l'exploitation de ses trois premières résidences.

Capital Innovation

L'équipe de gestion QUANTONATION continuera de travailler sur la levée de son seconds Fonds, aux ambitions sensiblement plus élevées que QUANTONATION 1, la fin de la période de souscription étant prévue pour décembre 2024. En parallèle, l'équipe souhaite étoffer ses effectifs et réfléchit au lancement d'un Fonds « Scale-up » afin de venir encore plus fortement en soutien de sociétés notamment issues du portefeuille de ses véhicules actuels.

L'équipe de gestion EXERGON poursuivra la levée de son feeder ISOSPIN EXERGON, pour un final closing prévu en décembre 2024 autour de 15 m€, ainsi que les investissements dans les start-ups européennes répondant aux défis de la transition énergétique. L'équipe a annoncé mi-janvier le lancement du véhicule d'amorçage de leur Fonds EXERGON 1 de décarbonation qui investira dans les start-ups européennes répondant aux défis de la transition énergétique. Comptant déjà six experts dans la thématique d'investissement et grâce à des early investors pleinement engagés, EXERGON 1 a déjà clôturé ses deux premiers investissements. L'équipe souhaite réaliser le premier closing de son Fonds Master EXERGON 1, à hauteur de 100 m€, et renforcer son équipe par le recrutement d'une Partner supplémentaire.

L'équipe de gestion EXPANSION, dédiée aux secteurs émergents du new space et des nouvelles mobilités aériennes, a annoncé fin janvier le lancement des premières opérations de closing du Fonds EXPANSION 1, avec une première tranche de 100 m€. Elle poursuivra la levée de son feeder GEODESIC EXPANSION pour porter le montant sous gestion à 30 m€, ainsi que les investissements dans les start-ups européennes de l'aérospatiale.

L'équipe continuera de travailler sur la levée de son Fonds dans l'objectif de réaliser un first closing au cours du premier semestre de l'année 2024, avec notamment la participation du Fonds Européen d'Investissement qui a annoncé en janvier 2024 son souhait d'abonder ce dernier à hauteur de 60 m€.

Pour accompagner et transformer en leader d'une industrie émergente le vivier d'excellence de Sorbonne Université, Audacia va poursuivre, en collaboration avec Aloé Private Equity, le développement du Fonds SORBONNE VENTURE, un fonds d'amorçage dédié aux innovations disruptives en Healthtech, renforçant ainsi le pont entre l'excellence académique, la recherche de pointe et le monde entrepreneurial. L'équipe de gestion SORBONNE VENTURE continuera de travailler sur la levée de fonds en vue de réaliser un premier closing au cours de l'année 2024 à hauteur de 40 m€.

A compter de 2024, les Nouveaux Fonds incubés par AUDACIA devraient être pleinement autoporteurs et contribuer de manière croissante à la rentabilité opérationnelle du Groupe, et au montant des actifs gérés, permettant de confirmer l'atteinte de l'objectif d'1 Md€ d'encours sous gestion à l'horizon 2025.

Grâce aux nombreuses levées de fonds à réaliser sur 2024 dans les principales thématiques d'investissement d'Audacia, le groupe anticipe une croissance soutenue de son activité avec un niveau de revenu et d'AUM en nette progression. En effet, la situation macroéconomique, géopolitique et environnementale marque de réelles opportunités pour les thèses d'investissement que portent AUDACIA, notamment au regard des enjeux de souveraineté dans les domaines du quantique et du spatial, et des enjeux environnementaux que soutient la thèse en faveur d'une décarbonation développée par l'équipe EXERGON.

2.3 PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

2.3.1 Présentation générale

Agrégats financiers	31/12/2023 (1)
Chiffre d'affaires	10 834 544
Résultat d'exploitation	678 235
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	**146 590**
Actif immobilisé	11 214 340
Capitaux propres	12 799 825
Emprunts et dettes financières	627 899
Trésorerie	3 582 462
TRÉSORERIE NETTE	**2 954 563**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires du Groupe AUDACIA consolidé s'établit à 10,8 m€, dont 43% proviennent de la contribution des Nouveaux Fonds. Leur chiffre d'affaires demeure stable en 2023 en préparation des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant). L'activité a été fortement tirée par les Fonds historiques ISF, qui réalisent un chiffre d'affaires de 6,2 m€ en 2023, en hausse de 1,1 m€ par rapport à l'exercice précédent, compte-tenu de l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et de l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations.

En 2023, AUDACIA a concrétisé sa stratégie visant à incuber et engager ses propres Fonds sur ses thématiques d'avenir, en annonçant la création :

- Du feeder ISOSPIN EXERGON, en septembre 2023, qui permettra de financer les technologies européennes en faveur de l'accélération de la décarbonation, de l'augmentation de l'efficacité énergétique de notre économie et de l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement de matériaux critiques nécessaires à la transformation énergétique ; et

- Du fonds d'amorçage SORBONNE VENTURE, en décembre 2023, co-création d'AUDACIA et d'Aloe Private Equity, jouissant d'un partenariat avec Sorbonne Université, qui sera dédié à la Deeptech avec une composante majeure Healthtech.

Parallèlement, AUDACIA a poursuivi le renforcement de ses verticales existantes. L'année 2023 a été également une année particulièrement riche pour la préparation du futur d'AUDACIA avec de nombreux recrutements d'experts pour le lancement, dès 2024, des futurs Fonds stratégiques dans le quantique (QUANTONATION 2), dans la décarbonation (EXERGON 1), dans le spatial (EXPANSION) et le renforcement de la gouvernance du groupe.

Le modèle de l'activité Capital Innovation consiste à co-créer et financer des start-ups innovantes dans ces Fonds spécialisés avec pour objectif qu'ils deviennent rapidement autoporteurs. Ce modèle nécessite une prise de risque initiale avec des investissements en ressources humaines et en travaux préparatoires, en amont des levées. En 2023, ceux-ci représentent un coût d'environ 1,5 m€. Retraité de cet élément spécifique, le résultat d'exploitation d'AUDACIA aurait été nettement en croissance en 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe AUDACIA a accompagné le développement de l'activité principalement dans le cadre des Obligations Relance. L'actif immobilisé du groupe s'établit à 11,2 m€ au 31 décembre 2023.

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2023 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :
  - Montant initial : 1 000 000 €
  - Solde restant dû : 626 452 €
  - Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.3.2 Résultat d'exploitation consolidé

Résultat d'exploitation	31/12/2023 (1)
Chiffre d'affaires	10 834 544
Reprises sur amort., dép. et provisions	1 083 479
Autres produits d'exploitation	864 985
% de chiffre d'affaires	*8,0%*
PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	**12 783 008**
Variation de stock	-9 613
% de chiffre d'affaires	*-0,1%*
Autres achats et charges externes	3 492 870
% de chiffre d'affaires	*32,2%*
Impôts et taxes	387 639
% de chiffre d'affaires	*3,6%*
Salaires et traitements	4 452 717
% de chiffre d'affaires	*41,1%*
Charges sociales	1 898 124
% de chiffre d'affaires	*17,5%*
Dotation aux amortissements et dépréciations	1 905 664
% de chiffre d'affaires	*17,6%*
Autres charges	321 843
% de chiffre d'affaires	*3,0%*
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	**12 449 244**
% de chiffre d'affaires	*114,9%*
Sous-total courant	**333 764**
Chiffre d'affaires non-courant	656 354
PRODUITS D'EXPLOITATION NON-COURANTS	**656 354**
% de chiffre d'affaires	*6,1%*
Provision pour dépréciation	311 883
CHARGES D'EXPLOITATION NON-COURANTES	**311 883**
% de chiffre d'affaires	*2,9%*
Total	**678 235**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice 2023, le résultat d'exploitation s'établit à 678 k€, dont 344 k€ d'autres produits d'exploitation non-courants net. La marge du résultat d'exploitation s'élève à environ 6% en 2023.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

Les autres produits sont composés de refacturations intra-groupes et des prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés.

Le Groupe AUDACIA a relevé un chiffre d'affaires non-courant de 656 k€ lié à la facturation de Mandats ISF sur des périodes antérieures à l'exercice clos au 31 décembre 2023, qui a été provisionné à hauteur de 312 k€.

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat

Résultat financier consolidé

Résultat financier	31/12/2023 (1)
PRODUITS FINANCIERS	**54 142**
Intérêts et charges assimilées	453 723
CHARGES FINANCIÈRES	**453 723**
Total	**-399 581**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour environ 54 k€ et de charges financières pour 454 k€. Au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a provisionné :

- les titres de FUND YOUR FUTURE (280 k€) à hauteur de 85% ;
- les titres de CONSTELLATION II (135 k€) à hauteur de 7% ;
- les titres de ELEVATION 1 (202 k€) à hauteur de 28% ;
- les titres du FPS ELEVATION (800 k€) à hauteur de 12% ;
- les titres de AUDACIA ISF CROISSANCE (37 k€) à hauteur de 3% ;
- les titres de AUDACIA PME 2017 (37 k€) à hauteur de 14%.

Résultat exceptionnel consolidé

Résultat exceptionnel	31/12/2023 (1)
Cession immobilisations	79 446
Autres produits	11 533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**90 979**
Amendes et pénalités	
VNC immobilisations cédées	79 446
Autres Charges	26 512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**105 958**
Total	**-14 979**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le résultat exceptionnel est négatif de -15 k€.

Résultat net consolidé

Résultat net	31/12/2023 (1)
Résultat d'exploitation	678 235
Résultat courant avant impôts	278 654
Résultat net	146 590

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat courant avant impôts s'élève à 279 k€.

Au 31 décembre 2023, les fonds propres du Groupe AUDACIA, renforcés par les fonds levés lors de l'introduction en bourse, s'élèvent à 12,8 m€.

Au 31 décembre 2023, les fonds propres réglementaires (fonds propres au bilan déduction faite des participations dans le capital de sociétés elles-mêmes soumises à des contraintes de fonds propres réglementaires) s'élèvent à 12 568 k€. Ils sont au moins égaux au quart des frais généraux nets annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de 8 926 k€ majoré de 0,01% de la valeur des portefeuilles des Fonds d'Investissement Alternatifs gérés (soit 2 246 k€ à couvrir).

La Société AUDACIA répond à l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de pouvoir justifier à tout moment d'un montant minimal de fonds propres calculé conformément aux articles 321-10 et 317-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans une logique d'accélération du développement de ses Fonds innovants à fort potentiel, le Groupe AUDACIA a poursuivi ses investissements stratégiques. La société de gestion a ainsi procédé à des investissements dans les Fonds aux cotés de ses Investisseurs ceci dans le but de garantir un parfait alignement de leurs intérêts.

Les investissements réalisés dans les Fonds depuis l'introduction en bourse ont mobilisé la trésorerie qui s'établit à 3,6 m€ au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 628 k€ faisant ressortir un gearing faible, de 5%.

Actif immobilisé

Actif immobilisé	31/12/2023 (1)
Immobilisations incorporelles	2 491 262
Immobilisations corporelles	303 316
Immobilisations financières	8 419 762
Total	**11 214 340**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le montant total de l'actif immobilisé s'élève à 11,2 m€. L'actif immobilisé est majoritairement porté par les immobilisations financières qui représentent 75% de l'actif immobilisé.

Les immobilisations financières s'élèvent à 8,4 m€ en 2023. Le Groupe AUDACIA a réalisé à plusieurs prises de participation au cours de l'année 2023 :

- AUDACIA a cédé une partie de sa participation de 60 k€ dans CONSTELLATION 1 ;
- AUDACIA a pris une participation de 26,1 k€ dans GAMING SAS ;
- AUDACIA a pris une participation de 0,2 k€ dans EXPANSION VENTURES ;

- AUDACIA a pris une participation de 540,7 k€ dans FPS OR 2 TIKEHAU.

Actif circulant

Actif circulant	31/12/2023 (1)
Stocks et en-cours	35 762
Créances	9 533 648
Valeurs mobilières de placement	226 778
Disponibilités	3 582 462
Charges constatées d'avance	169 740
Total	**13 548 390**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

L'actif circulant s'élève à 13,5 m€ en 2023 et les disponibilités à 3,6 m€.

Les créances nettes s'apurent progressivement et s'élèvent à 9,5 m€ au 31 décembre 2023.

Capitaux propres

Capitaux propres	31/12/2023 (1)
Capital social ou individuel	594 257
Primes d'émission	6 331 428
Réserves	5 610 576
Résultat	263 564
Total	**12 799 825**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

Passif courant

Emprunts et dettes	31/12/2023 (1)
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	626 452
Emprunts et dettes financières divers	1 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398
Dettes fiscales et sociales	4 872 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770
Autres dettes	526 243
Produits constatés d'avance	66 447
Total	**11 709 824**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Le passif courant affiche un total de 11,7 m€, porté principalement par des dettes fournisseurs ainsi que des dettes fiscales et sociales.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe AUDACIA a remboursé des fournisseurs historiques et continue d'apurer progressivement sa dette fournisseur.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5,6 m€ au 31 décembre 2023 et sont composées de la manière suivante :

- Dettes fournisseurs : 1,6 m€
- Factures non parvenues : 4,0 m€

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure, AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale.

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2023 sont essentiellement constituées de dettes de TVA.

Les dettes sur immobilisations comprennent 22 k€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Trésorerie

Trésorerie	31/12/2023 (1)
Emprunt et dettes financières	627 899
Trésorerie	3 582 462
TRÉSORERIE NETTE	**2 954 563**

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice 2023, l'emprunt et les dettes financières ont été à nouveau considérablement réduits à 628 k€.

La trésorerie nette est très favorable puisqu'elle s'élève à près de 3,0 m€ à fin 2023.

2.3.4 Activités en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2.3.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au titre des articles 39-4 et 39-5 du même code.

2.3.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-4 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

- <u>Factures émises non réglées au 31 décembre 2023 dont le terme est échu</u> :

	Article D.441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées				*NON APPLICABLE*	56
Montant total des factures concernées (TTC)	0,00	39 648,79	256 624,20	1 634 432,37	1 930 705,36
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,0%	0,4%	2,3%	14,7%	17,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses					
Nombre de factures exclues					n/c
Montant total des factures exclues (TTC)					15 851 279
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					*délai contractuel 30 jours*

- <u>Factures reçues non réglées au 31 décembre 2023 dont le terme est échu</u> :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées				*NON APPLICABLE*	140
Montant total des factures concernées (TTC)	204 144,64	16 654,74	34 965,00	994 465,00	1 250 229,38
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	7,1%	0,6%	1,2%	32,0%	43,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 ou L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					*délai contractuel*

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA

2.4.1 Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social d'AUDACIA est fixé à 594 256,75 €. Il est divisé en 4 754 054 actions ordinaires de 0,125 € de valeur nominale chacune, représentant 7 541 764 droits de vote exerçables.

2.4.2 Actionnariat hors salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et, compte-tenu des informations reçues par AUDACIA en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, l'actionnariat principal d'AUDACIA, c'est-à-dire l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote (base non diluée), se décompose au 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Gravitation (497 869 909 RCS Paris)	2 805 327	59,01%	5 610 654	74,03%
Flottant	1 740 692	36,61%	1 759 692	23,22%
Total	**4 546 019**	**95,62%**	**7 370 346**	**97,25%**

2.4.3 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, l'actionnariat salarié, c'est-à-dire les actionnaires salariés d'AUDACIA et du personnel des sociétés qui lui sont liées, se décompose au 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Salariés	208 035	4,38%	208 035	2,75%
Total	**4 754 054**	**4,38%**	**7 578 381**	**2,75%**

2.4.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres

Le 11 octobre 2021, AUDACIA a conclu un contrat de liquidité avec la société Invest Securities, en allouant au compte de liquidité la somme de 250 000€ en espèces.

Au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 47 443 titres AUDACIA ;
- 8 216,85 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, les volumes de titres échangés sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité sont résumés ci-après :

	Achat	Vente
Nombre d'actions	41 347	30 498
Montant en capitaux	218 550,47 €	166 904,66 €
Prix moyen par action	5,66 €	5,66 €
Nombre de transactions	749	665

2.4.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA

Le 17 décembre 2023, Monsieur Charles BEIGBEDER, président, a acquis 52 262 actions de la Société auprès de la société GRAVITATION, société contrôlée par Monsieur Charles BEIGBEDER (cf : déclaration AMF n° 2023DD943773).

Le 17 décembre 2023, Monsieur Cédric JAMES, secrétaire général délégué, a acquis 3 067 actions de la Société auprès de la société GRAVITATION, société contrôlée par Monsieur Charles BEIGBEDER (cf : déclaration AMF n° 2023DD943773).

2.4.6 Autres titres donnant accès au capital

Néant

2.4.6.1 Informations sur les obligations convertibles

Il n'existe aucune obligation convertible au 31 décembre 2023.

2.4.6.2 Informations sur les options d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est encore en vigueur et n'a été mis en œuvre par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

2.4.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions

Un plan d'attribution gratuite de 388 512 actions a été voté par le Conseil d'administration, le 8 juin 2023, au profit d'Olivier DE PANAFIEU.

2.4.7.1 Informations sur les bons de souscriptions d'actions (BSA)

Le 27 décembre 2013, 90 350 BSA ont été émis au profit de la société GRAVITATION à hauteur de 67 800 BSA et de Monsieur Emmanuel de SAIZIEU à hauteur de 22 550 BSA pour un prix de souscription unitaire de 0,177 €. Les BSA sont exerçables au prix de 30 € par BSA à tout moment, pendant une durée de 10 ans à compter de leur émission.

2.4.7.2 Informations sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le 18 juillet 2019, le Président d'AUDACIA, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2019 a émis et attribué 270 278 BSPCE (les "BSPCE 2019 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Cédric JAMES à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Charles-Henri WAQUET à hauteur de 62 322 BSPCE ;

- François TERRIER à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 20 990 BSPCE ;

Les BSPCE 2019 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2019.

Le 21 juin 2021, le Président d'AUDACIA faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 a émis et attribué 75 400 BSPCE (les « BSPCE 2021-1 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Éléonore de ROSE à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Nicolas de MASCUREAU à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Claire-Marie COULOT à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Alexandre CHEVET à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Florence de LA FERRIÈRE à hauteur de 6 000 BSPCE.

Les BSPCE 2021-1 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2021-1.
Après ajustement consécutif à la division du nominal décidée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021, chaque BSPCE 2019 et BSPCE 2021-1 qui donnait initialement le droit de souscrire 1 action de 0,25 € de valeur nominale donne désormais le droit de souscrire 2 actions de 0,125 € de valeur nominale.

Le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration d'AUDACIA a également utilisé la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 à l'effet d'émettre et d'attribuer 124 600 BSPCE (les « BSPCE 2021-2 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 29 424 BSPCE ;
- Romain ANDRIEU-GUITRANCOURT à hauteur de 56 800 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Cédric JAMES à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 10 792 BSPCE.

Les BSPCE 2021-2 ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

Aussi, chaque BSPCE 2021-2 donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune attribution de BPSCE.

2.4.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de commerce, AUDACIA a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les prises de participations suivantes :

- Le 9 octobre 2023, AUDACIA a réalisé une prise de participation statutaire à la création de la société GAMING SAS (980 524 938 RCS Paris) et a ainsi souscrit 1 000 actions ordinaires (1 000 €) et 100 actions de préférence (100 €) ;

- Le 27 octobre 2023, AUDACIA a souscrit 25 000 actions ordinaires (25 000 €) de la société GAMING SAS (980 524 938 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 3,7% de la société GAMING SAS ;

- Le 30 octobre 2023, AUDACIA a souscrit 200 actions ordinaires (200 €) de la société EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 20% de la société EXPANSION VENTURES ;

- Le 2 août 2023, AUDACIA a souscrit 540 741€ du FPS OR 2 TIKEHAU (888 655 826 RCS Paris). Au 31 décembre 2023, AUDACIA détient 3,33% du FPS OR 2 TIKEHAU.

2.4.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les résultats des filiales et des sociétés contrôlées par AUDACIA sont les suivantes :

- Les comptes audités et certifiés de la société SHARIES (834 239 477 RCS Nanterre) au 31 décembre 2022 font apparaitre une perte nette comptable de 1 666 997 €. Les comptes au 31 décembre 2023 n'ont quant à eux pas encore été établis ;

- Les comptes en cours de certification de la société QUANTONATION SAS (842 242 810 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 12 538 €.

- Les comptes audités et certifiés de la société QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 195 664 €.

- La société GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) a clôturé son exercice au 30 juin 2023, et fait apparaitre une perte nette comptable de 30 341 €.

- Les comptes en cours de certification de la société CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaitre un bénéfice net comptable de 1 507 872 €.

- Les comptes de la société FUND YOUR FUTURE (890 453 384 RCS Nanterre) au 31 décembre 2023 font apparaitre une perte nette comptable de 168 223 €.

2.4.10 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

2.5 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

2.5.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 d'un montant de 379 480 € euros comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2023
Résultat de l'exercice 2023	379 480 €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	**0 €**
Affectation au compte Autres réserves	**379 480 €**
Autres réserves des exercices précédents	5 577 545 €
Réserve légale des exercices précédents	59 426 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	**59 426 €**
Solde du compte Autres réserve après affectation du résultat	**5 957 025 €**

Le poste de Réserve Légale est doté à son minimum légal.

Le poste Autres réserves serait ainsi porté de 5 577 545 € à 5 957 025€.

2.5.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices écoulés, soit au titre des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, aucun dividende n'a été distribué par AUDACIA.

2.6 AUTRES INFORMATIONS

2.6.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts.

2.6.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

2.6.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes

Néant

2.6.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles

Néant

3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des articles L.225-37 et L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport sur le gouvernement d'entreprise d'AUDACIA, intégré au présent rapport annuel.

3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE

3.1.1 Mandataires sociaux

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société sur le territoire français et étranger, par chacun des mandataires sociaux d'AUDACIA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Monsieur Charles BEIGBEDER, Président du Conseil d'administration et Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Alcool de Luxe et Associés	Directeur Général
Bourrienne SAS	Président
Constellation	Président
Constellation II	Président
DreamJet Participation SA	Membre du Conseil de surveillance
Dronelis	Administrateur
Electerre	Membre du Conseil d'administration
Elevation 1	Président
Enternext	Administrateur
Freeminds SAS	Président
Gravitation SAS	Président
Greenalliance SAS	Président
Headmind Partners	Administrateur
Navya	Président du Conseil de surveillance
Quantonation Ventures	Président
Smart Yachting Company SAS	Président
Talmont Media SAS	Administrateur
Yes We Hack	Administrateur

Monsieur Alain MISSOFFE, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation Helen Keller Europe	Administrateur
Fondation des Musées Français	Administrateur
Fondation Wendel	Administrateur
Moselle Economie	Administrateur
Musée des Impressionnismes (Giverny)	Administrateur
Groupe Diot Siaci	Directeur Général Développement transversal Groupe
Wendel Participations	Administrateur

Madame Carine BEIGBEDER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Delpharm	Administrateur
Gravitation SAS	Administrateur

Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Boondoggie Havas NV	Administrateur
European Association of Communication Agencies	Président du Conseil d'Administration
Havas Social SA Administrateur de La Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique SARL	Administrateur délégué
MAAF SCI	Administrateur
Magona SARL	Administrateur
We Tech Care	Vice-Président et membre du Conseil d'administration

Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Asacha Media Groupe	Administrateur
Televista	Administrateur
Moby Group	Administrateur

Madame Christiane MARCELLIER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Administrateur pour le compte de JD4C Conseil
CNP Assurances	Membre du Conseil d'administration
Louvre Banque Privée	Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité des comptes, Membre du Comité des risques, Membre du Comité de nominations, Membre du Comité des rémunérations
JD4C Conseil	Présidente

Monsieur Olivier de PANAFIEU, Directeur Général d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
RB Capital Holding France	Président du Conseil d'administration
RB Capital	Président du Conseil de Surveillance
Octoplus / Restoflash	Administrateur

Monsieur Cédric JAMES, Directeur Général Délégué d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia ISF Croissance	Administrateur
Audacia Option PME	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Audacia PME 2017	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Constellation III	Président

Monsieur Jean-Jacques COLLAS DE GOURNAY, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation de l'œuvre Croix Saint-Simon	Administrateur, Membre du bureau
Matignon Finances	Membre du Conseil de surveillance
Areas Assurances	Administrateur
Flexam Invest	Membre du Comité stratégique

Monsieur Charles HIRSCH, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Administrateur
Geodesic	Membre du Comité de surveillance
Botronix	Membre du Comité stratégique
Orion MGT SA	Gérant, Administrateur
Geodesic-Expansion	Investisseur
Quantonation	Investisseur

Nous vous précisons que Monsieur Charles BEIGBEDER, Madame Carine BEIGBEDER, Monsieur Alain MISSOFFE, Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET et Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN ont été nommés Administrateurs d'AUDACIA en vertu des délibérations de l'assemblée générale mixte d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, pour une durée de 3 ans.

L'ensemble des mandats ci-dessus visés arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le 28 septembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 18 des statuts de la Société, Christiane MARCELLIER en qualité de censeur au Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 28 septembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aussi, en vertu des délibérations du Conseil d'administration d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, Monsieur Charles BEIGBEDER a été nommé Président du Conseil d'administration et Monsieur Cédric JAMES a été nommé Directeur Général Délégué d'AUDACIA, pour une durée de 3 ans.

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 19 des statuts de la Société, Olivier de PANAFIEU en qualité de Directeur Général d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 7 décembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le 15 juin 2023, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, Jean-Jacques COLLAS de GOURNAY, Charles HIRSCH et la société JD4C Conseil, en qualité de nouveaux administrateurs d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 15 juin 2023, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3.1.2 Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire d'AUDACIA est la société PriceWaterHouseCoopers Audit, société anonyme au capital de 2 510 460 €, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 672 006 483.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Le commissaire aux comptes suppléant d'AUDACIA est Monsieur Emmanuel Benoist, né le 14 février 1975 aux Pavillons-sous-Bois (93), de nationalité française et demeurant 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le mandat du commissaire aux comptes suppléant arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2026.

3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, une description des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales figure dans le rapport spécial du commissaire aux comptes disponible sur le site internet de la Société.

Aucune nouvelle convention réglementée n'est à signaler. Le conseil d'administration a réexaminé les conventions réglementées autorisées antérieurement et ayant continué à porter effet sur l'exercice.

3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du même code, et faisant apparaitre l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

OBJET DE LA DÉLÉGATION	DATE DE L'AG	DURÉE	PLAFOND
(0) Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions	AGM 15/06/2023 10ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	Dans la limite (i) de 10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration, (ii) d'un prix unitaire d'achat maximum de 20 € (hors frais d'acquisition) et (iii) d'un montant total maximal de 300 000 €
(1) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM 15/06/2023 13ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	500 000 €
(2) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital	AGM 15/06/2023 14ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(3) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) en cas de demandes excédentaires	AGM 15/06/2023 15ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(4) Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	AGM 15/06/2023 16ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(5) Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 15/06/2023 17ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	20% du capital par an dans la limite du plafond de 500 000 € fixé au (1)
(6) Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM 15/06/2023 18ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2024)	50 000 €, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(7) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 15/06/2023 19ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2026)	10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration
(8) Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 15/06/2023 20ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2026)	10 % du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)

3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 4° du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du même code, nous vous rappelons que lors de ses délibérations en date du 7 décembre 2022, le Conseil d'Administration d'AUDACIA a décidé la nomination d'un Directeur Général. Compte tenu de la démission de Monsieur Charles BEIGBEDER de ses fonctions de directeur général et de son remplacement par Monsieur Olivier de PANAFIEU, les fonctions de Président et directeur général sont désormais dissociées.

Monsieur Charles BEIGBEDER exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société et Monsieur Olivier de PANAFIEU exerce les fonctions de Directeur Général d'AUDACIA.

3.5 INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE

La masse salariale totale de la société s'élève à 3,4 m€ dont 2,9 m€ en fixe brut et 0,5 m€ en variable.

S'agissant des collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (RISK TAKERS), la rémunération fixe brut s'élève à 1,7 m€ et à 0,36 m€ pour la part variable.

Les critères d'attribution de la rémunération variable sont fixés par le Comité des Nominations et des Rémunérations en relation avec les objectifs fixés par la Direction générale de la société. Ces critères comprennent une part importante d'éléments qualitatifs.

4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Situation financière en fin d'exercice						
Capital social		594 257	594 257	594 257	457 000	457 000
Nombre :	D'actions émises	4 754 054	4 754 054	4 754 054	1 828 000	1 828 000
	D'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat						
Chiffres d'affaires (H.T.)		8 781 276	7 318 059	8 132 631	10 795 428	13 554 228
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions		2 088 170	-446 065	3 630 312	3 672 788	3 887 069
Impôts sur les bénéfices		119 849	47 455	1 242 967	402 220	700 339
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et reprise sur provisions	1 968 321	-493 520	2 387 345	3 270 568	3 186 730
	Après dotations aux amortissements et reprise sur provisions	379 480	202 946	3 492 664	1 080 410	1 715 398
Résultat distribué				5 392 600		
Résultat par action						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et reprise sur provisions	0	0	1	2	2
	Après dotations aux amortissements et reprise sur provisions	0	0	1		
Dividende attribué				1,13		
Personnel						
Effectif moyen des salariés		29	26	21	21	16
Montant de la masse salariale		3 445 552	2 758 976	2 040 512	1 797 463	1 688 184
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)		1 508 819	1 120 111	819 905	910 050	888 989

5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les données financières présentées ci-après ont été arrêtées par le conseil d'administration d'AUDACIA dans ses délibérations en date du 17 avril 2024.

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €)

COMPTES CONSOLIDES

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes consolidés au 31/12/2023

58 rue D'Hauteville

75010 PARIS

SIRET : 49247179200035 NAF : 6430Z

Table des matières

ETATS DE SYNTHESE 4
BILAN 4
COMPTE DE RESULTAT 5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 6
1. Faits caractéristiques 6
2. Principes et règles d'établissement des comptes 7
2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés 7
2.2. Modalités de consolidation 7
2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 7
2.2.2. Méthodes de consolidation 7
2.2.3. Ecarts d'acquisition 8
2.2.4. Opérations internes 8
2.3. Méthodes et règles d'évaluation 9
2.3.1. Immobilisations incorporelles 9
2.3.2. Immobilisations corporelles 9
2.3.3. Immobilisations financières 9
2.3.4. Stocks et en-cours 10
2.3.5. Valeurs mobilières de placement 10
2.3.6. Créances et dettes 10
2.3.7. Provisions pour risques et charges 10
2.3.8. Chiffre d'affaires 10
2.3.9. Impôts sur les résultats 10
2.3.10. Résultat exceptionnel 11
2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés 11
3. Changements comptables 11
3.1. Changement de méthode 11
3.2. Changement de réglementation 11
4. Périmètre de consolidation 12
4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023 12
4.2. Liste des sociétés consolidées 12
4.3. Sociétés exclues du périmètre 12
4.4. Autres sociétés non consolidées 13

4.5. Variations de périmètre 14
5. Informations relatives au bilan consolidé 15
5.1. Immobilisations incorporelles 15
5.2. Ecarts d'acquisition 15
5.3. Immobilisations corporelles 17
5.4. Immobilisations financières 18
5.5. Titres mis en équivalence 19
5.6. Stocks et en cours 20
5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation 20
5.8. Trésorerie 22
5.9. Capital social de la société mère 23
5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés 23
5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère 23
5.12. Provisions pour risques et charges 25
5.13. Emprunts et dettes financières 25
5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 25
6. Informations relatives au compte de résultat 27
6.1. Information sectorielle 27
6.2. Charges de personnel 28
6.3. Autres charges d'exploitation 28
6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants 29
6.5. Résultat financier 29
6.6. Résultat exceptionnel 29
6.7. Impôts sur les résultats 30
6.8. Preuve d'impôt 31
6.9. Résultat par action 31
7. Autres informations 31
7.1. Effectif 31
7.2. Engagements hors bilan 32
7.2.1. Engagements reçus 32
7.2.2. Nantissements 32
7.2.3. Engagements réciproques 32
7.2.4. Engagements Crédit-bail 32
7.3. Honoraires des commissaires aux comptes 32
7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux 32
7.5. Transactions avec les parties liées 32

7.6. Evènements postérieurs à la clôture 33

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé 34

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

Bilan Actif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022	Bilan Passif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	5.1	2 491 262	2 349 379	Capital	5.9	594 257	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	5.2	2 233 195	2 349 379	Primes		6 331 428	6 331 428
Immobilisations corporelles	5.3	303 316	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé		5 874 140	5 620 158
Immobilisations financières	5.4	6 470 356	6 367 333	Autres			
Titres mis en équivalence	5.5	1 949 406	1 954 214	**Capitaux propres - Part du groupe**	5.10	**12 799 825**	**12 545 843**
Actif immobilisé		**11 214 340**	**10 952 719**	**Intérêts minoritaires**	**5.10**	**233 179**	**239 300**
Stocks et en-cours	5.6	35 762	26 149				
Clients et comptes rattachés	5.7	8 313 072	8 387 765	**Provisions**	**5.12**	**19 902**	**21 215**
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	1 390 316	1 563 231	Emprunts et dettes financières	5.13	627 899	877 385
Valeurs mobilières de placement	5.8	226 778	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	5 617 168	6 871 378
Disponibilités	5.8	3 582 462	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	5.14	5 464 757	4 917 319
Actif circulant		**13 548 390**	**14 519 721**	**Dettes**		**11 709 824**	**12 666 082**
Total Actif		**24 762 730**	**25 472 440**	**Total Passif**		**24 762 730**	**25 472 440**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	6.1	10 834 544	9 772 920
Autres produits d'exploitation		1 948 464	1 331 603
Achats consommés		86 137	89 255
Charges de personnel	6.2	6 350 841	5 100 948
Autres charges d'exploitation	6.3	3 718 963	4 962 439
Impôts et taxes		387 639	227 108
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions		1 905 664	247 358
Résultat d'exploitation courant		**333 764**	**477 415**
Autres produits d'exploitation non courants	6.4	656 354	
Autres charges d'exploitation non courantes		311 883	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Charges et produits financiers	6.5	-399 581	-69 546
Charges et produits exceptionnels	6.6	-14 979	7 715
Impôts sur les résultats	6.7 et 6.8	112 277	88 868
Résultat net des entités intégrées		**151 398**	**326 716**
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	5.5	-4 808	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé		**146 590**	**321 542**
Intérêts minoritaires		-116 974	46 279
Résultat net (Part du groupe)		**263 564**	**275 263**
Résultat par action	6.9	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action	6.9	0,04562	0,04764

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

1. Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 m€ en hausse (+11%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 11,5 m€, en hausse également (+18%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 1,6 M€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 M€ de commissions non récurrentes. Audacia a finalisé en 2023 le déploiement des deux tranches qui lui avaient été confiées pour près de 80 M€ auprès d'une vingtaine de PME/ETI françaises. En parallèle, Audacia a poursuivi ses levées de fonds pour le Fonds Constellation 3 éligible au dispositif 150-0 B ter du CGI.

Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 M€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis, Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam)

Capital-innovation

L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage. L'année a aussi marqué le succès de la politique d'investissement de la filiale Quantonation Ventures, matérialisé par l'atteinte du quota de 25 participations dans Quantonation 1 et par la levée record de 100 M€ de Pasqal début 2023, notamment souscrits par un véhicule dédié. Ces résultats illustrent également l'excellence de la recherche et la compétitivité de l'écosystème quantique en Europe.

Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 M€ dans 28 start-ups.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, AUDACIA a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

2. Principes et règles d'établissement des comptes

2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.

La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

2.2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, …) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

2.2.3. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le test de dépréciation pratiqué consiste à comparer la valeur comptable des capitaux employés à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.2.4. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Site internet : 3 ans

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Agencements et installations : 7 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

2.3.4. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

2.3.5. Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

2.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.3.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.3.8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice (cf. note 6.4).

2.3.9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts

différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2023 est de 25% comme lors de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3. Changements comptables

3.1. Changement de méthode

Néant

3.2. Changement de réglementation

Néant

4. Périmètre de consolidation

4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023

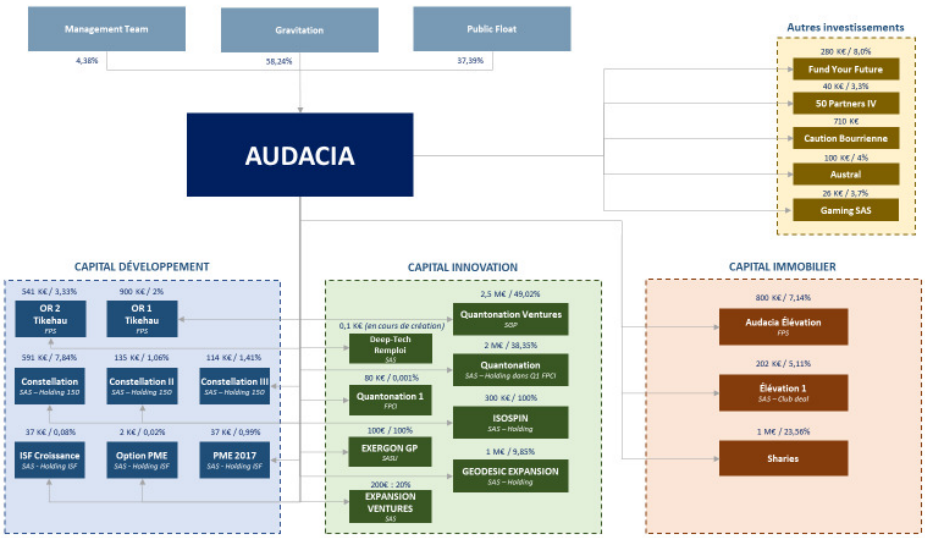

4.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2023			31/12/2022		
	Méthode	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	% contrôle	% d'intérêt
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%
QUANTONATION VENTURES	IG	49,02%	49,02%	IG	49,02%	49,02%
QUANTONATION VENTURES INC	IG	49,02%	49,02%			
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale *MEE : Mise en équivalence* *NC : Non consolidée*

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

4.3. Sociétés exclues du périmètre

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note 2.2.2. « Méthodes de consolidation ») :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Géodésic	58, rue de Hauteville 75010 Paris	15,27%	1 000 000	30/06/2023	10 101 104	-30 341
Isospin	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	300 000	31/12/2023	298 442	-1 558
Isospin 2	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	31/12/2023	-519	-619
Total			**1 300 100**			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Sharies	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	23,56%	1 000 159	31/12/2022	4 596 215	-1 666 997
Fund Your Future	6, rue des Bateliers, 92110 Clichy	7,39%	280 000	31/12/2021	24 281	-71 719
Quantum Launchpad	58, rue de Hauteville 75010 Paris	33,33%	3 333	1ère clôture au 31/12/2024		
Expansion Ventures	58, rue de Hauteville 75010 Paris	20,00%	200	1ère clôture au 31/12/2024		
Total			**1 283 692**			

4.4. Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 7,84 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,63% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **GAMING SAS,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 3,70% par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALICO HOLDING,** domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2ème), détenue à 0,20% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV,** domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1er), détenue à 2% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5ème), détenue à 3,96% par AUDACIA,

- **FPS OR TIKEHAU compartiment 1 et 2**, fonds dont la société de gestion faîtière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8ème), compartiment 1 détenu à 3% par AUDACIA,
- **FPC QUANTONATION 1,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 5,57% par AUDACIA et 3,42% par QUANTONATION VENTURES.

4.5. Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :

- **Entrée dans le périmètre de QUANTONATION VENTURES INC :**
  AUDACIA a souscrit aux 5.000 actions lors de la création de la société américaine en juillet 2023. La société QUANTONATION VENTURES INC est détenue à 100% par QUATONATION VENTURES. Elle est consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2023.

5. Informations relatives au bilan consolidé

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	20 720			316 000		336 720
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles brutes	**2 372 245**	**0**	**0**	**199 816**	**0**	**2 572 061**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)						
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	20 720	31 600		26 333		78 653
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	**22 866**	**31 600**	**0**	**26 333**	**0**	**80 799**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	-31 600	0	289 667	0	258 067
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**2 349 379**	**-31 600**	**0**	**173 483**	**0**	**2 491 262**

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond à un actif incorporel relatif au FPCI QUANTONATION 1, identifié dans le cadre de l'acquisition de la société QUANTONATION VENTURES (cf. § 5.2). Cet actif est amorti sur la durée de vie du fonds, soit 10 ans.

5.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2.233.195 € au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total 31/12/2023	31/12/2022
Coût d'acquisition			
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0	0
Coût d'acquisition total	**2 535 000**	**2 535 000**	**2 535 000**
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	301 805	301 805	185 621
Ecart d'acquisition	**2 233 195**	**2 233 195**	**2 349 379**

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1.

La valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Des analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022 ont été menées au cours de l'exercice 2023. A l'issue de ces analyses, un seul actif incorporel a été identifié et évalué par le management. Ce dernier correspond au contrat de gestion du fonds Quantonation 1 (Q1). Les contrats de gestion des fonds sont des actifs couramment identifiés dans le cadre d'opérations comparables dans le secteur et à la date d'acquisition, la société n'avait lancé que le fonds Q1.

Le management a appliqué l'approche DCF (discounted cash-flow) jusqu'à extinction du fonds pour évaluer le contrat de gestion en exploitant le BP d'acquisition.

Cet actif incorporel identifié est d'un montant de 316 000 € et une modification corrélative de l'écart d'acquisition a eu lieu courant 2023 suite cet exercice d'allocation.

La société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, fonds de 91,4 M€, a comme ambition de gérer plusieurs fonds à court-moyen terme totalisant un actif très important qui génèrera des revenus et une rentabilité solide. Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES.

En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2023. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF telle qu'expliquée au § 2.2.3, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2023.

5.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	481 499	46 450			3 981	531 930
Immobilisations en cours		16 378			-3 981	12 397
Avances et acomptes						0
Valeurs brutes	**494 801**	**62 828**	**0**	**0**	**0**	**557 629**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	199 706	41 305				241 011
Immobilisations en cours						0
Avances et acomptes						0
Amortissements et provisions	**213 008**	**41 305**	**0**	**0**	**0**	**254 313**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	281 793	5 145	0	0	3 981	290 919
Immobilisations en cours	0	16 378	0	0	-3 981	12 397
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**281 793**	**21 523**	**0**	**0**	**0**	**303 316**

5.4. Immobilisations financières

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation	3 622 133	29 633	60 000		-280 000	3 311 766
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	2 084 699	620 187	79 446		280 000	2 905 440
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40				710 540
Valeurs brutes	**6 417 332**	**649 860**	**139 446**	**0**	**0**	**6 927 746**

Provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation		66 929				66 929
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	49 999	340 462				390 461
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Provisions	**49 999**	**407 391**	**0**	**0**	**0**	**457 390**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation **(1)**	3 622 133	-37 296	60 000		-280 000	3 244 837
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés **(2)**	2 034 700	279 725	79 446		280 000	2 514 979
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40	0			710 540
Valeurs nettes	**6 367 333**	**242 469**	**139 446**	**0**	**0**	**6 470 356**

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,84%	530 936
Constellation 2	1,06%	125 597
Constellation 3	1,63%	114 000
Geodesic	15,27%	1 000 000
Isospin	100,00%	300 000
Isospin 2	100,00%	100
Sharies	23,56%	1 000 159
Elevation 1	5,20%	144 412
Gaming	3,72%	26 100
Expansion Ventures	20,00%	200
Quantum Launchpad	33,33%	3 333
Total		**3 244 837**

La variation du poste « Titres de participation non consolidés » porte sur :

- l'acquisition de parts dans les sociétés GAMING SAS, EXPANSION VENTURES et QUANTUM LAUNCHPAD ;

- A l'opération de réduction de capital de Constellation1 par baisse de la valeur nominale pour un montant global de 60 000 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

(2) Détail des autres titres immobilisés :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,20%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	35 671
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	31 907
Fund Your Future	7,39%	42 000
FPC QUANTONATION 1	10,43%	119 000
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS OR 2 Tikehau		540 741
FPS Audacia Elévation	7,98%	703 760
50 Partners IV	2,00%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Total		**2 514 980**

La variation des autres titres immobilisés porte sur :

- La souscription au FPS OR 2 TIKEHAU pour 540 741 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

5.5. Titres mis en équivalence

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes	1 954 214				-4 808	1 949 406
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**1 954 214**	**0**	**0**	**0**	**-4 808**	**1 949 406**

Société	31/12/2023					31/12/2022				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	38,35%	2 000 000	-4 808	-50 595	1 949 406	38,35%	2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214
Total		**2 000 000**	**-4 808**	**-50 595**	**1 949 406**		**2 000 000**	**-5 174**	**-45 786**	**1 954 214**

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

5.6. Stocks et en cours

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Matières premières	0		0	-
Marchandises	35 762		35 762	26 149
En cours de production de biens			0	
Produits intermédiaires et finis			0	
Total	**35 762**	**0**	**35 762**	**26 149**

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Clients	21 670 378	13 357 306	8 313 072	8 387 765
Total Créances clients	**21 670 378**	**13 357 306**	**8 313 072**	**8 387 765**
Avances & acptes versés s/commandes	9 945		9 945	5 453
Créances sociales	126		126	
Créances fiscales	712 356		712 356	779 510
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	4 717		4 717	5 304
Autres créances	493 432		493 432	667 062
Charges constatées d'avance	169 740		169 740	105 902
Total Autres créances et comptes de régularisation	**1 390 316**	**0**	**1 390 316**	**1 563 231**
Total	**23 060 694**	**13 357 306**	**9 703 388**	**9 950 996**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	21 670 378	4 341 301	17 329 077	
Avances & acptes versés s/commandes	9 945	9 945		
Créances sociales	126	126		
Créances fiscales	712 356	712 356		
Impots différés - Actif	4 717	4 717		
Autres créances	493 432	119 457	373 975	
Charges constatées d'avance	169 740	169 740		
Total	**23 060 694**	**5 357 642**	**17 703 052**	**-**

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Créances clients	2 770 649
Créances clients douteux	15 849 579
Factures à établir	3 050 150
Total	**21 670 378**

Pour les **créances clients douteux**, voir paragraphe suivant intitulé « Provisions clients douteux ».

Les factures à établir au 31 décembre 2023 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2023
01/01/2023	12 243 963
Dotations 2023 (exploitation)	2 144 110
Reprise 2023 (exploitation)	-1 030 766
31/12/2023	13 357 306

Au 31 décembre 2023:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieures exercices, clients en liquidation / RJ)	12 885 331
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	471 975

Reprise 2023 utilisée	237 856
Reprise 2023 non utilisée	792 910
Total	1 030 766

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, …), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;

- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.

Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 712 356 € au 31 décembre 2023 sont exclusivement composées de créances de TVA, essentiellement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 617 375 €.

Autres créances

Les autres créances de 493 432 € au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 sont composées de :

Détail	31/12/2023 Audacia	31/12/2023 QV	31/12/2023 TOTAL
Cotisations professionnelles			
Formations		53 269	53 269
Prestataires		5 980	5 980
Informatique	11 299		11 299
Revues presse			0
Assurances	13 143	2 328	15 471
Locations diverses	13 348		13 348
Abonnements	8 484		8 484
Salon formation	15 146		15 146
Honoraires	44 100		44 100
TOTAL	**105 520**	**61 577**	**167 097**

5.8. Trésorerie

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement			0	1 163
Actions propres	257 991	31 213	226 778	210 782
Disponibilités	3 582 462	0	3 582 462	4 330 631
Concours bancaires courants	-1 287		-1 287	-1 570
Total	**3 839 166**	**31 213**	**3 807 953**	**4 541 006**

Les actions propres sont composées des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 47 443 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêté a conduit à constater une dépréciation de 31 213 € au 31 décembre 2023.

5.9. Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2022	**4 754 054**	**0,125**
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2023	**4 754 054**	**0,125**

5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 06/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 894**	**370 141**	**0**	**12 640 720**	**241 880**
CAPITAUX PROPRES 12/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 895**	**275 263**	**0**	**12 545 843**	**239 300**
Affectation en réserves			275 263	-275 263			
Distribution de dividendes							
Variation de capital							
RESULTAT 12/2023				263 564		**263 564**	**-116 974**
Variation écarts de conversion					100	**100**	**105**
Variations de périmètre			-9 682			**-9 682**	**110 748**
Changements de méthode							
Autres variations							
CAPITAUX PROPRES 12/2023	**594 257**	**6 331 428**	**5 610 476**	**263 564**	**100**	**12 799 825**	**233 179**

5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2023 et les BSA sont caduques depuis le 24/12/23.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	lombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0	15 992		45 287	180 700
Total	**90 350**		**15 992**			**180 700**

L'augmentation de capital potentielle aurait été de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La di7lution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

B- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2023.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13	3 207 747	13	47 317	476 634
21/06/2021	75 400	13	1 014 884	13	48 386	150 800
15/10/2021	124 600	7	841 050	7	48 502	249 200
Total	**438 317**		**5 063 681**			**876 634**

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exerce partiel des BSCPE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

5.12. Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2022	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2023
Provisions pour engagements de retraite	21 215	530	1 843		19 902
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	**21 215**	**530**	**1 843**	**0**	**19 902**

Les reprises comprennent 1 843 € de provisions non utilisées.

5.13. Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	875 677
Dettes financières diverses	160	138
Concours bancaires courants	1 287	1 570
Total	**627 899**	**877 385**

Echéancier	31/12/2023	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	249 225	377 227	
Dettes financières diverses	160	160		
Concours bancaires courants	1 287	1 287		
Total	**627 899**	**250 672**	**377 227**	**0**

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2023 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

  Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022
  Montant initial : 1 000 000 €
  Solde restant du : 626 452 €
  Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	6 452 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	419 340
Total Dettes fournisseurs	**5 617 168**	**6 871 378**
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 468 684
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)	64 258	
Autres dettes	526 243	429 944
Produits constatés d'avance	66 447	18 691
Total Autres dettes et comptes de régularisation	**5 464 757**	**4 917 319**
Total	**11 081 925**	**11 788 697**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	5 595 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	21 770		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 807 809		
Impôts différés - Passif	64 258	64 258		
Autres dettes	526 243	526 243		
Produits constatés d'avance	66 447	66 447		
Total	**11 081 925**	**11 081 925**	**0**	**0**

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Dettes fournisseurs	1 643 002
Factures non parvenues	3 952 396
Total	**5 595 398**

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 22 K€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2023 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 624 K€ (dont 3 096 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Détail	31/12/2023
Provisions CP et primes chargés	611 457
TVA sur avoirs à recevoir	
TVA sur factures à établir	427 739
Total	**1 039 196**

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de 327 K€ d'avoir à établir, de 66 K€ de jetons de présence à verser et 128 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 128.474,02€ au 31/12/2023. La direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 concernent le fonds Obligations Relance :

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Commissions agent et commissions d'arrangement	66 447	18 691
TOTAL	**66 447**	**18 691**

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de biens et marchandises		
Prestations de services et autres produits annexes	10 834 544	9 772 920
Total	**10 834 544**	**9 772 920**
Secteur d'activité "Gestion"	10 834 544	9 772 920
Autres		
Total	**10 834 544**	**9 772 920**

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).

L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres informations sectorielles	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé		
Secteur d'activité "Gestion"	11 214 340	10 952 719
Autres	0	0
Total	**11 214 340**	**10 952 719**
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition		
Secteur d'activité "Gestion"	678 235	477 415
Autres	0	0
Total	**678 235**	**477 415**

6.2. Charges de personnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	4 452 717	3 653 368
Charges sociales	1 898 124	1 447 580
Total	**6 350 841**	**5 100 948**

La hausse des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de salariés ; principalement chez la société AUDACIA (cf. note 7.1).

6.3. Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres charges externes	3 397 120	4 139 060
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Sous-traitance	285 695	205 764
Locations	829 902	811 647
Entretiens et réparations	121 181	78 077
Primes d'assurance	47 243	36 159
Etudes, documentations	150 577	120 584
Honoraires	1 085 390	1 925 172
Publicité	170 750	143 764
Transports	3 751	2 218
Frais de déplacements	604 826	260 917
Frais postaux et télécommunications	32 357	23 280
Services bancaires et assimilés	77 780	276 509
Cotisations	-12 332	254 969
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Les honoraires diminuent suite à la baisse des commissions reversées aux apporteurs sur les produits ISF pour AUDACIA et sur le fonds QUANTONATION 1 pour QUANTONATION VENTURES.

L'évolution des cotisations est due à la régularisation comptabilisée chaque année suite au calcul définitif du prorata de TVA sur AUDACIA.

Les autres charges d'exploitation sont exclusivement composées de pertes sur créances irrécouvrables.

6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants

Au 31 décembre 2023, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 656 354€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 311 883€ au 31 décembre 2023.

6.5. Résultat financier

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés	45 788	
Produits des autres valeurs mobilières	6 823	
Gains de change	1 473	
Produits nets sur cessions de VMP	58	2 962
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 884
Total produits financiers	**54 142**	**6 846**
Dotations financières aux amortissements et provisions	437 178	51 425
Intérêts et charges assimilées	9 029	8 816
Pertes de change	1 595	
Charges nettes sur cession de VMP	5 921	16 151
Autres charges financières		
Total charges financières	**453 723**	**76 392**
Résultat financier	**-399 581**	**-69 546**

6.6. Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 533	
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	228 050
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total produits exceptionnels	**90 979**	**228 050**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 512	701
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	219 634
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles	**105 958**	**220 335**
Résultat exceptionnel	**-14 979**	**7 715**

6.7. Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Impôts sur les résultats	119 849	47 455
Impôts différés	-7 572	41 413
Total	**112 277**	**88 868**

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	31/12/2023	31/12/2022
Sur différences temporaires	-7 572	11 091
Sur crédits d'impôts		
Sur reports fiscaux déficitaires		30 322
Liés au changement de taux d'impôt différé		
Total	**-7 572**	**41 413**

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2022	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2023
Impôts différés - Actif	5 304	-126	-461	4 717
Impôts différés - Passif		-72 291	8 033	-64 259
Total	**5 304**	**-72 417**	**7 572**	**-59 542**

Les impôts différés nets au 31 décembre 2023 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	-59 542	-14 886
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires		0
Total	**-59 542**	**-14 886**

6.8. Preuve d'impôt

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	151 398	326 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 808	-5 174
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	112 277	88 868
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	263 675	415 584
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%	25%
Impôt théorique correspondant	65 919	103 896
Différence d'impôt	**46 358**	**-15 028**
Analyse de la différence		
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	56 186	11 592
Différences liées aux retraitements de consolidation		0
Crédits d'impôt	-9 828	-26 620
Impact du changement de taux d'ID		0
Autres différences		0
Différence	**46 358**	**-15 028**

6.9. Résultat par action

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 754 054	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 777 804	5 777 804
Résultat net (Part du groupe)	**263 564**	**275 263**
Résultat de base par action (€ par action)	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action (€ par action)	0,04562	0,04764

7. Autres informations

7.1. Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Effectif par société		
Audacia	31	26
Quantonation SAS		
Quantonation Ventures	4	4
Quantonation Ventures Inc	1	
Total	**36**	**30**
Effectif par catégorie		
Cadres	36	30
Non cadres		
Total	**36**	**30**

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.2.2. Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.2.3. Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

7.2.4. Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC (HT)	EY (TTC)	Total
Audacia	81 442		81 442
Quantonation SAS			0
Quantonation Ventures		14 400	14 400
Quantonation Ventures Inc			0
Total	**81 442**	**14 400**	**95 842**

7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

7.5. Transactions avec les parties liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	**liées**	**avec lesquelles il y a un lien de participation**
Créances :		
Créances clients	0	813 482
Autres créances	127 983	241 982
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	100 000	2 229 805

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- EXPANSION VENTURES ;
- GAMING.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2023.

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	**151 398**	**326 716**
Amortissements et provisions (1)	478 985	45 249
Variation des impôts différés	-7 572	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt		-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	**622 811**	**404 962**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-136 049	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**486 762**	**-2 318 266**
Acquisitions d'immobilisations	-1 110 058	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	139 446	228 050
Incidence des variations de périmètre	0	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-970 612**	**-2 044 951**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	0	
Emissions d'emprunts	22	
Remboursements d'emprunts	-249 225	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**-249 203**	**-271 756**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**-733 053**	**-4 634 973**
Trésorerie d'ouverture	**4 541 006**	**9 175 979**
Trésorerie de clôture	**3 807 953**	**4 541 006**
Ecart	-	0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	BFR entrées de périmètre	Variation nette
Stocks	35 762	26 149	9 613		9 613
Avances et acomptes versés			0		0
Créances Clients	8 313 072	8 387 765	-74 693		-74 693
Autres créances (hors IDA)	1 215 859	1 452 025	-236 166		-236 166
Comptes de régularisation Actif	169 740	105 902	63 838		63 838
Dettes Fournisseurs	-5 595 398	-6 452 038	856 640		856 640
Dettes fiscales et sociales	-4 807 809	-4 468 684	-339 125		-339 125
Produits constatés d'avance	-66 447	-18 691	-47 756		-47 756
Autres dettes	-526 246	-429 944	-96 302		-96 302
Ecart de conversion passif			0		0
Total	**-1 261 467**	**-1 397 516**	**136 049**	**0**	**136 049**

5.2 COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN €)

COMPTES ANNUELS

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

58 rue D'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 49247179200035 NAF : 6430Z

Table des matières

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2023 4

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €) 4

2 Annexe aux comptes sociaux 9

2.1 Faits marquants de l'exercice 9

2.2 Principes et méthodes comptables 9

2.2.1 Immobilisations incorporelles 10

2.2.2 Immobilisations corporelles 10

2.2.3 Immobilisations financières 11

2.2.4 Stocks de marchandises 11

2.2.5 Créances et dettes 12

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme 12

2.2.7 Disponibilités 12

2.2.8 Produits à recevoir 12

2.2.9 Comptes de régularisation 12

2.2.10 Charges à payer 12

2.2.11 Reconnaissance des produits 12

2.2.12 Résultat exceptionnel 12

2.3 Flux de trésorerie en (en €) 13

2.4 Immobilisations 16

2.4.1 Immobilisations Incorporelles 16

2.4.2 Immobilisations Corporelles 16

2.4.3 Immobilisations Financières 17

2.5 Clients et comptes rattachés 17

2.6 Autres créances et comptes de régularisation 18

2.7 État des échéances des créances 18

2.8 Provision clients douteux 19

2.9 Détail des produits à recevoir 20

2.10 Valeurs mobilières de placement 20

2.11 Trésorerie 20

2.12 Capitaux propres 22

2.12.1 Composition du capital social 22

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées) 22

2.13 Bons de souscription d'actions 22

2.13.1 BSA 22
2.13.2 BSPCE 22
2.13.3 Actions gratuites 23
2.14 Provisions pour risques et charges 24
2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 24
2.16 Emprunts et dettes financières divers 24
2.17 Fournisseurs et comptes rattachés 24
2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation 25
2.19 Autres dettes 25
2.20 État des échéances des dettes 25
2.21 Détail des charges à paver 26
2.22 Chiffre d'affaires 28
2.23 Achats et variations de stocks 29
2.24 Autres achats et charges externes 29
2.25 Charges de personnel et Effectifs 30
2.26 Dotations aux provisions et dépréciations 30
2.27 Résultat financier 30
2.28 Résultat exceptionnel 30
2.29 Impôt sur les bénéfices 31
2.30 Exposition aux risques de change et de taux 33
2.31 Autres risques 33
3 Éléments hors bilan 33
3.1 Engagements de retraite 33
3.2 Engagements donnés 34
3.2.1 Caution 34
3.2.2 Locations 34
3.2.3 Nantissement 34
3.3 Engagements reçus 34
3.4 Engagements réciproques 34
3.5 Informations relatives aux parties liées 34
3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées 34
3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées 35
3.6 Crédits-bails 35
3.7 Événements postérieurs 35

3.8 Société consolidante 35
4 Filiales et participations (en €) 36

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2023

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €)

Compte de résultat		Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :	De biens				
	De services	8 781 276		8 781 276	7 318 059
	Chiffre d'affaires net	**8 781 276**		**8 781 276**	**7 318 059**
Production :	Stockée				
	Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				1 076 033	1 015 975
Autres produits				541 505	254 593
	PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 398 814**	**8 588 627**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)				-9 613	-1 632
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				2 421 096	3 228 641
Impôts, taxes et versements assimilés				262 426	102 621
Salaires et traitements				3 445 552	2 758 976
Charges sociales				1 508 819	1 120 111
Dotations aux :	Amortissements sur immobilisations			38 320	41 972
	Dépréciations sur immobilisations				
	Dépréciations sur actif circulant			1 832 227	203 858
	Provisions pour risques et charges				
Autres charges				321 359	822 545
	CHARGES D'EXPLOITATION			**9 820 186**	**8 277 092**
* Y compris :	Redevances de crédit-bail mobilier				
	Redevances de crédit-bail immobilier				
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT			**578 627**	**311 535**
Autres produits d'exploitation non courants (note 2.22)					
Chiffre d'affaires non courant				656 354	
Autres charges d'exploitation non courantes (note 2.22)					
Provision pour dépréciation				311 883	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**923 099**	**311 535**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participation					2
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				6 823	
Autres intérêts et produits assimilés				35 510	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					3 884
Différences positives de change				30	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				58	2 960
	PRODUITS FINANCIERS			**42 421**	**6 847**
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				437 178	51 425
Intérêts et charges assimilées				7 974	8 816
Différences négatives de change				140	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 920	16 156
	CHARGES FINANCIÈRES			**451 212**	**76 397**
	RÉSULTAT FINANCIER			**-408 791**	**-69 550**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**514 308**	**241 985**

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 533	
Sur opérations en capital		228 050
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 533**	**228 050**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26 512	
Sur opérations en capital		219 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**26 512**	**219 634**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-14 979**	**8 416**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	119 849	47 455
TOTAL DES PRODUITS	**11 109 122**	**8 823 524**
TOTAL DES CHARGES	**10 729 642**	**8 620 578**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**379 480**	**202 946**

Arrêté au 31/12/2023

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	518 309	236 497	281 812	278 237
Immobilisations en cours	12 397		12 397	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 843 433	66 929	7 776 505	8 157 133
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 866 440	390 461	2 475 979	1 995 700
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 540		710 540	710 500
ACTIF IMMOBILISÉ	**11 987 287**	**730 054**	**11 257 233**	**11 141 571**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	35 762		35 762	26 149
Avances et acomptes versés sur commandes	9 945		9 945	5 453
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 402 224	13 357 306	8 044 918	8 387 766
Autres	1 110 609		1 110 609	1 441 685
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	257 991	31 213	226 778	210 783
Autres titres			0	1 163
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**2 878 921**		**2 878 921**	**3 025 390**
Charges constatées d'avance	**105 520**		**105 520**	**105 902**
ACTIF CIRCULANT	**25 800 972**	**13 388 520**	**12 412 452**	**13 204 290**
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**37 788 259**	**14 118 574**	**23 669 685**	**24 345 860**

AUDACIA

Arrêté au 31/12/2023

Bilan Passif			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé)		594 257	594 257	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport			6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	Légale		59 426	56 025
	Statutaires ou contractuelles			
	Réglementées			
	Autres		5 577 545	5 378 000
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**379 480**	**202 946**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	CAPITAUX PROPRES		**12 942 135**	**12 562 656**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	Risques			
	Charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit		626 717	877 385
	Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés		4 918 751	5 827 183
	Fiscales et sociales		4 581 939	4 321 573
	Sur immobilisations et comptes rattachés		12 800	405 300
Autres dettes			520 895	333 073
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			66 447	18 691
	EMPRUNTS ET DETTES		**10 727 550**	**11 783 204**
Écarts de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		**23 669 685**	**24 345 860**

Annexe

2 Annexe aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « **Société** ») concernent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

2.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 8 781 K€ en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 9 437 K€, en hausse également (+29%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 1,6 M€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 M€ de commissions non récurrentes. Audacia a finalisé en 2023 le déploiement des deux tranches qui lui avaient été confiées pour près de 80 M€ auprès d'une vingtaine de PME/ETI françaises. En parallèle, Audacia a poursuivi ses levées de fonds pour le Fonds Constellation 3 éligible au dispositif 150-0 B ter du CGI.
Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 M€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis, Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam)

Capital-innovation

L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage. L'année a aussi marqué le succès de la politique d'investissement de la filiale Quantonation Ventures, matérialisé par l'atteinte du quota de 25 participations dans Quantonation 1 et par la levée record de 100 M€ de Pasqal début 2023, notamment souscrits par un véhicule dédié. Ces résultats illustrent également l'excellence de la recherche et la compétitivité de l'écosystème quantique en Europe.
Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 M€ dans 28 start-ups.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, AUDACIA a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

2.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Régi. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le

respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la valeur d'utilité, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.
Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

La valeur d'utilité des titres de participation de Quontonation ventures est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie (DCF).
Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ainsi que le niveau des fonds levés ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

- Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur nette comptable inscrite dans les comptes.

Les paramètres retenus dans le cadre de cette valorisation sont les suivants :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,

- Le résultat de ce test a permis de justifier l'absence de dépréciation des titres de participation de Quontonation ventures au 31.12.2023.

2.2.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- d'un placement fonds euro à la banque HSBC ;
- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.

Si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de ces valeurs mobilières était inférieure à la valeur comptable, elles feraient l'objet d'une dépréciation.

2.2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.2.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

2.2.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.2.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

2.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3 Flux de trésorerie en (en €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat net	**379 480**	**202 946**
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 619 607	297 255
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 030 766	993 721
- Variations des stocks (brut)	9 613	1 632
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		219 634
- Produits de cessions d'éléments d'actif		228 050
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	**1 958 708**	**-503 568**
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	877 913	590 130
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	**1 080 795**	**-1 093 698**

Opérations d'investissement		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
+ Cessions d'immobilisations :	Incorporelles		
	Corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières		60 000	219 634
- Acquisitions d'immobilisations :	Incorporelles		3 520
	Corporelles	54 291	35 398
	Financières	567 081	4 354 242
+ Subventions d'investissements reçues			
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations		-392 500	-401 180
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B		**-953 872**	**-4 574 706**

Opérations de financement		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
+ Augmentation de capital			
- Réduction de capital			
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant			
+ Nouveaux emprunts			
- Remboursements d'emprunts		249 225	271 713
+ Avances reçues des tiers			
- Avances remboursées aux tiers			
- Variations du capital souscrit :	Non appelé		
	Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C		**-249 225**	**-271 713**

Variation de trésorerie (A + B + C)	**-122 302**	**-5 940 117**

Trésorerie à l'ouverture D	**3 238 068**	**9 178 185**
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	**3 115 766**	**3 238 068**

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		770 495	-1 954 457
Effets escomptés non échus			
Autres créances		-224 137	-843 724
Intérêts courus		21 041	
Charges constatées d'avance		-383	19 812
	TOTAL	567 016	-2 778 370
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	-930 871	-2 258 636
	Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	385 251	-1 049 557
Autres dettes		187 823	-79 833
Intérêts courus :	Sur concours bancaires	-878	878
	Sur dettes financières	22	-43
Produits constatés d'avance		47 756	18 691
	TOTAL	**-310 897**	**-3 368 500**
	TOTAL GÉNÉRAL	**-877 913**	**-590 130**

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Valeurs mobilières de placement	213 370	203 541	9 829
Disponibilités	3 024 698	8 972 438	-5 947 740
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)		2 206	-2 206
TOTAL	**3 238 068**	**9 178 185**	**-5 940 117**
Concours bancaires courants (1)			0
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)			
TOTAL	**0**	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 238 068**	**9 178 185**	**-5 940 117**

Variation de trésorerie	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	257 991	213 370	44 621
Disponibilités	2 857 775	3 024 698	-166 923
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	**3 115 766**	**3 238 068**	**-122 302**
Concours bancaires courants (1)			
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	**3 115 766**	**3 238 068**	**-122 302**

Actif

2.4 Immobilisations

2.4.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2022	Acquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Site internet	20 720			20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	0			0
Total	**22 866**	**0**	**0**	**22 866**

Amortissements	31/12/2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	5 666			5 666
Total	**22 866**	**0**	**0**	**22 866**

Net	**0**	**0**	**0**	**0**

2.4.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2022	Aquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	17 425	3 981		21 406
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	101 723	15 908		117 630
Mobilier	193 102	6 862		199 964
Œuvre d'art	164 166	15 142		179 309
Immo en cours	0	12 397		12 397
Total	**489 717**	**54 291**	**0**	**544 008**

Amortissements	31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	31/12/2023
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	8 028	3 101		11 129
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	84 014	12 216		96 229
Mobilier	106 136	23 003		129 139
Œuvre d'art	0			0
Total	**211 479**	**38 320**	**0**	**249 799**

Net	**278 237**			**294 208**

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

2.4.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2022	Acquisitions 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Participations	8 157 133	26 300	340 000	7 843 433
Créances de participation	0			0
Titres Immobilisés	2 045 700	820 741		2 866 441
Prêts et autres immo financières	0			0
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 500			710 500
Total	**10 913 333**	**847 041**	**340 000**	**11 420 374**

Dépréciations	31/12/2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Participations	0	66 929		66 929
Titres Immobilisés	49 999	340 462		390 461
Total	**49 999**	**407 391**	**0**	**457 390**

Net	**10 863 334**			**10 962 984**

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :
- L'acquisition de parts GAMING pour un montant de 26 100 €,
- La création de la filiale EXPANSION VENTURES pour 200 €.

L'augmentation des autres titres immobilisés porte sur :
- La souscription au FPS OR 2 TIKEHAU pour 540 741 €
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

Les sorties de titres immobilisés correspondent :
- A la réaffectation du Poste « Participations » au poste « Autres titres immobilisés » des actions détenues dans FUND YOUR FUTURE pour un montant de 280 000 €
- A l'opération de réduction de capital de Constellation1 par baisse de la valeur nominale pour un montant global de 60 000 €.

2.5 Clients et comptes rattachés

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Clients	2 887 460	4 211 324
Factures à établir	2 665 184	711 412
Clients douteux	15 849 579	15 708 992
Avoir à établir	-326 670	-139 854
Dépréciation comptes clients	-13 357 306	-12 243 963
Total	**7 718 248**	**8 247 911**

2.6 Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances	31/12/2023	31/12/2022
Créances fiscales et sociales	709 601	779 510
Comptes courants filiales	373 975	650 407
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	27 033	11 768
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	105 520	105 902
Total	**1 216 129**	**1 547 587**

2.7 État des échéances des créances

Le montant des créances avant dépréciations s'élève à 23.3 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 540		710 540
Créances clients	21 402 224	4 073 146	17 329 077
Comptes courants filiales	373 975		373 975
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	709 601	709 601	
Autres créances	27 033	27 033	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	105 520	105 520	
Total	**23 328 893**	**4 915 300**	**18 413 592**

2.8 Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2023
01/01/2023	12 243 963
Dotations 2022 (exploitation)	2 144 110
Reprise 2022 (exploitation)	-1 030 766
31/12/2023	**13 357 306**

Au 31 décembre 2023:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieures exercices, clients en liquidation / RJ)	12 885 331
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	471 975

Reprise 2023 utilisée	237 856
Reprise 2023 non utilisée	792 910
Total	**1 030 766**

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, …), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad 'hoc et conciliation : la provision ne dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucun provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;

- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.
Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

2.9 Détail des produits à recevoir

Au 31 décembre 2023, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 2 665 K€ et des intérêts courus sur placement pour un montant de 21 K€.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Les « valeurs mobilières » HSBC Trésor Euro FCP 3DEC ont été cédées sur l'exercice.

2.11 Trésorerie

Trésorerie	31/12/2023	31/12/2022	Variation
HSBC	644 125	1 403 935	-759 810
Société Générale	34 571	47 392	-12 821
Banque Palatine	42 493	1 420 993	-1 378 500
Natixis	128 474	128 474	0
Parel compte liquidité	8 217	24 596	-16 379
Natixis	2 000 000		2 000 000
Total	**2 857 880**	**3 025 390**	**-167 510**

Passif

2.12 Capitaux propres

2.12.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	4 754 054	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	**594 257**	**594 257**

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Variation des fonds propres	Capital social	Prime d'émission et de fusion	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net	Total
Capitaux Propres 31/12/2022	594 257	6 252 893	5 512 560	202 946		12 562 656
Affectation Résultat 2022				-202 946		-202 946
Dividendes						0
Augmentation de capital						0
Imputation frais IPO / prime d'émission						0
Résultat 2023					379 480	379 480
Capitaux Propres 2022	**594 257**	**6 252 893**	**5 512 560**	**0**	**379 480**	**12 739 190**

2.13 Bons de souscription d'actions

2.13.1 BSA

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2023 et les BSA sont caduques depuis le 27/12/23.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0,177	15 992		27/12/2023	180 700
Total	**90 350**		**15 992**			**180 700**

L'augmentation de capital potentielle aurait été de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La dilution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

2.13.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'au dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2023.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 (2)	58 608	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	117 216
15/10/2021	124 600	6,75	841 050	6,75	15/10/2032	249 200
Total	**421 525**		**4 837 661**			**843 050**

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.

(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exerce partiel des BSCPE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.
Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

2.13.3 Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de société liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions

Prix	Nombre total actions attribuées	Période1 acquisition	Période2 acquisition
		08/06/2024	(1)
08/06/2023	388 512	166 752	221 760

(1) Le solde des AGA (221 760) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.

2.14 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisé sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêté des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte.

2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires	626 452	875 677
Concours bancaires		
Total	**626 452**	**875 677**
Dont à moins d'1 an	249 225	249 225
Dont entre 1 et 5 ans	377 227	626 452
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22
Montant initial : 1 000 000 €
Amortissement du capital à compter du 23/7/22
Solde restant du : 626 452 €
Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.16 Emprunts et dettes financières divers

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	160	138
Total	**160**	**138**

2.17 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	1 250 103	1 363 015
Factures à recevoir	3 643 626	4 464 168
Total	**4 893 729**	**5 827 183**

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2023. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation

Le montant de 12.8 K€ correspond au solde restant à verser des parts du FPCI QUANTONATION 1.

2.19 Autres dettes

Autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Dettes Sociales :		
Salaires	316 069	342 933
Caisses sociales	510 134	383 858
Dettes Fiscales :		
IS	62 670	0
TVA	3 196 487	3 463 179
TVA sur factures à établir	427 739	119 823
Autres impôts et taxes à payer	68 841	11 781
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**4 581 939**	**4 321 573**
Produits Constatés d'avance	66 447	18 691
Clients avoir à établir	326 670	139 854
Jetons de présence à verser	65 547	64 540
Natixis	128 474	128 474
Divers	205	204
Total	**5 169 282**	**4 673 337**

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

2.20 État des échéances des dettes

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 11 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	626 452	249 225	377 227
Dettes fournisseurs	4 918 751	4 918 751	
Dettes sociales	826 203	826 203	
Dettes fiscales	3 755 736	3 755 736	
Comptes courants			
Autres dettes	520 895	520 895	
Produits constatés d'avance			
Total	**10 648 038**	**10 270 811**	**377 227**

Dette et créance en trésorerie Natixis
Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 128 474.02 € au 31/12/2023 La Direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

2.21 Détail des charges à paver

Au 31 décembre 2023, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 3.6 M€ :
- Dettes fiscales et sociales : 1.056 M€.

Compte de résultat

2.22 Chiffre d'affaires

Activité courante	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de gestion	8 781 275	6 970 110
Commisions de placement		347 949
Activité non courante	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Commissions de gestion	656 354	
Commisions de placement		
Total	**9 437 630**	**7 318 059**

Autres produits	31/12/2023	31/12/2022
Refacturations	71 884	49 220
Autres	126	21
Mise à disposition d'espaces	469 495	205 352
Total	**541 505**	**254 593**

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisées.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci−après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entrainer une majoration de 10%, calculée prorata temporis sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra−groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

Autres produits et autres charges d'exploitation non courants :

Au 31 décembre 2023, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 656 K€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 312K€ au 31 décembre 2023

2.23 Achats et variations de stocks

Achats et variations de stocks	31/12/2023	31/12/2022
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-9 613	-1 633
Total	**-9 613**	**-1 633**

2.24 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2023	31/12/2022
Achat non stockés	87 676	71 349
% de chiffre d'affaires	*0,9%*	*1,0%*
Sous-traitance	148 611	131 134
% de chiffre d'affaires	*1,6%*	*1,8%*
Locations	803 590	784 782
% de chiffre d'affaires	*8,5%*	*10,7%*
Maintenance	121 153	78 077
% de chiffre d'affaires	*1,3%*	*1,1%*
Assurances	37 323	34 159
% de chiffre d'affaires	*0,4%*	*0,5%*
Abonnements et documentation	147 677	121 636
% de chiffre d'affaires	*1,6%*	*1,7%*
Commissions	-355 796	249 864
% de chiffre d'affaires	*-3,8%*	*3,4%*
Honoraires	878 615	931 231
% de chiffre d'affaires	*9,3%*	*12,7%*
Publicité publications cotisations	116 936	102 367
% de chiffre d'affaires	*1,2%*	*1,4%*
Dons	25 190	46 050
% de chiffre d'affaires	*0,3%*	*0,6%*
Déplacements, missions, réceptions	330 720	129 352
% de chiffre d'affaires	*3,5%*	*1,8%*
Frais postaux et télécommunications	26 965	24 119
% de chiffre d'affaires	*0,3%*	*0,3%*
Frais et services bancaires	68 813	270 303
% de chiffre d'affaires	*0,7%*	*3,7%*
Divers dont prorata TVA	-19 377	254 219
% de chiffre d'affaires	*-0,2%*	*3,5%*
Total	**2 418 097**	**3 228 641**

2.25 Charges de personnel et Effectifs

Effectif	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations du Personnel	3 445 552	2 758 976
% de chiffre d'affaires	*36,5%*	*37,7%*
Charges sociales	1 508 819	1 120 111
% de chiffre d'affaires	*16,0%*	*15,3%*
Total	**4 954 371**	**3 879 087**
Cadres	29	24
Employés	0	0
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	**31**	**26**
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'interessement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

2.26 Dotations aux provisions et dépréciations

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	12 243 963	2 144 110	1 030 766	13 357 307
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières	1 426	29 787		31 213
Dépréciation immobilisations financières	49 999	407 391		457 390
Total	**12 295 388**	**2 581 288**	**1 030 766**	**13 845 910**
Dont exploitation	12 243 963	2 144 110	1 030 766	13 357 307
Dont financières	51 425	437 178	0	488 603
Dont exceptionnelles				

2.27 Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 21 K€ et de charges financières pour 14 K€.
Les produits financiers sont les intérêts de placement et les plus-values sur les opérations de achats /reventes d'actions propres et les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts bancaires et aux moins-values constatées sur les opérations d'achats / ventes des actions Audacia sur le marché.

2.28 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 14K€.

Résultat exceptionnel	31/12/2023	31/12/2022
Cession immobilisations		228 050
Reprise de provisions		
Autres produits	11 533	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 533**	**228 050**
Amendes et pénalités		
VNC immobilisations cédées		219 634
Autres Charges	26 512	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**26 512**	**219 634**
Total	**-14 979**	**8 416**

2.29 Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	514 308	534 270	123 444	390 863
Exceptionnel	-14 979	-15 561	-3 595	-11 384
Total	**499 329**	**518 709**	**119 849**	**379 480**

Allégement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0

Arrêté au 31/12/2023

Autres renseignements

2.30 Exposition aux risques de change et de taux

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

2.31 Autres risques

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux né du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

3 Éléments hors bilan

3.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2023	31/12/2022
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	18 868	21 000
Autres		
Total	**18 868**	**21 000**

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3.2 Engagements donnés

3.2.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portés en annexe.

3.2.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	5,7 M€

3.2.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

3.3 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

3.4 Engagements réciproques

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

3.5 Informations relatives aux parties liées

3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	**liées**	**avec lesquelles il y a un lien de participation**
Créances :		
Créances clients	0	813 482
Autres créances	127 983	241 982
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	100 000	2 229 805

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.
En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- EXPANSION VENTURES ;
- GAMING .

3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

3.6 Crédits-bails

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

3.7 Événements postérieurs

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31/12/23

3.8 Société consolidante

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035.

4 Filiales et participations (en €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Réserves et RAN avt affect résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions	Prêts et avances consentis	C.A. du dernier exercice clos	Résultat du dernier excercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantonation	-119 387	38,35%	2 000 000	2 000 000		194 918	0	-12 538		
Quantonation Ventures	344 749	49,02%	2 535 000	2 535 000			2 151 860	-195 615		
Sharies	6 236 734	23,56%	1 000 159	1 000 159			1 461 813	-1 666 997		Données de l'exercice 31/12/22
Geodesic	-18 556	23,26%	1 000 000	1 000 000		23 570		-30 341		Clôture 30/6/23
Isospin1	Première clôture 31/12/23	100,00%	300 000	300 000		122 247		-2 668		Première clôture 31/12/23

6 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

6.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables - Créances clients :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecarts d'acquisition

La société comptabilise les écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.2.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition dont la durée de vie est illimitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture consistant à comparer la valeur comptable des capitaux employés à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode. Nous avons notamment examiné les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

6.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

Provisions pour dépréciation des créances :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

6.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

- *Une convention de compte courant conclue le 26 septembre 2022 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris):*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, et Constellation III
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 12 014,08 €

- *Une convention de mise à disposition de personnel conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de mise à disposition de personnel
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : 0 €

- *Une convention de prestations de servies conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris)* :

  - Nature et objet : Prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produit 100 000,00 €

- *Une convention de compte courant conclue entre AUDACIA et QUANTONATION (842 242 810 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation (Quantonation étant représentée par Gravitation)
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 194 917,77 €

- *Une convention de compte courant conclue le 1er avril 2020 entre AUDACIA et SHARIES (834 239 477 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : Audacia, en tant qu'actionnaire à plus de 10% de Sharies
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : crédit 200,65 €

- *Une convention de prestation de services conclue le 12 mai 2015 entre AUDACIA et CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris), modifiée par un avenant du 2 janvier 2020 :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 129 271,39 € HT

- Une convention de gestion conclue le 24 octobre 2016 entre AUDACIA et AUDACIA ISF CROISSANCE (823 141 080 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia ISF Croissance
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 1 041 031,38 € € HT

- *Une convention de gestion conclue le 7 mars 2017 entre AUDACIA et AUDACIA OPTION PME (828 271 569 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :*

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia Option PME
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 221 222,28 € HT

- *Une convention de gestion conclue le 23 octobre 2017 entre AUDACIA et AUDACIA PME 2017 (833 098 627 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de gestion
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia PME 2017
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 58 371,20 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 17 juin 2019 entre AUDACIA et ELEVATION 1 (844 681 999 RCS Paris), modifiée par un avenant du 29 novembre 2019 :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Élévation 1
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 99 670,95 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 12 juillet 2018 entre AUDACIA et CONSTELLATION II (840 245 575 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation II
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 248 718,64 € HT

- *Une convention de prestation de services conclue le 3 décembre 2020 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de prestation de services
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et de Constellation III
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produits 156 605,08 € HT

- *Un bail commercial conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA, et HOTEL DE BOURRIENNE SAS (891 870 396 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Bail commercial
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, Gravitation et Hôtel de Bourrienne
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : charges 773 742,96 € HT

- *Un acte de cautionnement solidaire conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et GRAVITATION (497 869 909 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Acte de cautionnement
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 710 000 €

- *Une convention de prestations de servies conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : Prestation de services de mise à disposition de locaux
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : produit 54 120 €

- *Une convention de compte courant conclue le 29 juillet 2021 entre AUDACIA et GEODESIC (901 549 790 RCS Paris) :*

  - Nature et objet : convention de compte courant
  - Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic étant représentée par Audacia)
  - Impact dans les comptes au 31 décembre 2023 : débit 23 570,15 €

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

7 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« *J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conforme à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.*

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'AUDACIA, et que le rapport de gestion figurant dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'AUDACIA, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Le 23 avril 2024

Monsieur Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1 À PROPOS

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, AUDACIA est un acteur innovant du capital investissement. AUDACIA attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement ;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé ;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense et aux solutions innovantes répondant aux défis de la transition énergétique.

Depuis sa création, AUDACIA a investi dans plus de 400 entreprises.

Euronext Growth Paris : code ISIN : FR00140059B5 / code mnémonique : ALAUD
Éligible PEA PME et PEA

8.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Code mnémonique	ALAUD
Code ISIN	FR00140059B5
Titres en circulation	4 754 054
Valeur nominale	0,125 €
Place de cotation	Euronext Growth Paris (France)
Marché	Euronext Growth
Secteur d'activité (classification Euronext)	3020, Financial Services
Cotation en continu	
Éligible PEA-PME / PEA	

8.3 CONTACTS

AUDACIA
Charles BEIGBEDER, Président
+33 (0)1 56 43 48 00
contact@audacia.fr

LISTING SPONSOR
Rodolphe OSSOLA
+33(0)1 56 69 61 80
info@atoutcapital.com

COMMUNICATION FINANCIÈRE
Gilles BROQUELET / Denis BLEY
+33 (0)1 80 81 50 00
info@capvalue.fr

COMPTES CONSOLIDES

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes consolidés au 31/12/2023

58 rue D'Hauteville

75010 PARIS

SIRET : 49247179200035 NAF : 6430Z

Table des matières

ETATS DE SYNTHESE 4
BILAN 4
COMPTE DE RESULTAT 5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 6
1. Faits caractéristiques 6
2. Principes et règles d'établissement des comptes 7
2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés 7
2.2. Modalités de consolidation 7
2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 7
2.2.2. Méthodes de consolidation 7
2.2.3. Ecarts d'acquisition 8
2.2.4. Opérations internes 8
2.3. Méthodes et règles d'évaluation 9
2.3.1. Immobilisations incorporelles 9
2.3.2. Immobilisations corporelles 9
2.3.3. Immobilisations financières 9
2.3.4. Stocks et en-cours 10
2.3.5. Valeurs mobilières de placement 10
2.3.6. Créances et dettes 10
2.3.7. Provisions pour risques et charges 10
2.3.8. Chiffre d'affaires 10
2.3.9. Impôts sur les résultats 10
2.3.10. Résultat exceptionnel 11
2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés 11
3. Changements comptables 11
3.1. Changement de méthode 11
3.2. Changement de réglementation 11
4. Périmètre de consolidation 12
4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023 12
4.2. Liste des sociétés consolidées 12
4.3. Sociétés exclues du périmètre 12
4.4. Autres sociétés non consolidées 13

4.5. Variations de périmètre 14
5. Informations relatives au bilan consolidé 15
5.1. Immobilisations incorporelles 15
5.2. Ecarts d'acquisition 15
5.3. Immobilisations corporelles 17
5.4. Immobilisations financières 18
5.5. Titres mis en équivalence 19
5.6. Stocks et en cours 20
5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation 20
5.8. Trésorerie 22
5.9. Capital social de la société mère 23
5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés 23
5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère 23
5.12. Provisions pour risques et charges 25
5.13. Emprunts et dettes financières 25
5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation 25
6. Informations relatives au compte de résultat 27
6.1. Information sectorielle 27
6.2. Charges de personnel 28
6.3. Autres charges d'exploitation 28
6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants 29
6.5. Résultat financier 29
6.6. Résultat exceptionnel 29
6.7. Impôts sur les résultats 30
6.8. Preuve d'impôt 31
6.9. Résultat par action 31
7. Autres informations 31
7.1. Effectif 31
7.2. Engagements hors bilan 32
7.2.1. Engagements reçus 32
7.2.2. Nantissements 32
7.2.3. Engagements réciproques 32
7.2.4. Engagements Crédit-bail 32
7.3. Honoraires des commissaires aux comptes 32
7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux 32
7.5. Transactions avec les parties liées 32

7.6. Evènements postérieurs à la clôture 33

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé 34

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

Bilan Actif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022	Bilan Passif	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	5.1	2 491 262	2 349 379	Capital	5.9	594 257	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	5.2	2 233 195	2 349 379	Primes		6 331 428	6 331 428
Immobilisations corporelles	5.3	303 316	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé		5 874 140	5 620 158
Immobilisations financières	5.4	6 470 356	6 367 333	Autres			
Titres mis en équivalence	5.5	1 949 406	1 954 214	**Capitaux propres - Part du groupe**	5.10	**12 799 825**	**12 545 843**
Actif immobilisé		**11 214 340**	**10 952 719**	**Intérêts minoritaires**	**5.10**	**233 179**	**239 300**
Stocks et en-cours	5.6	35 762	26 149				
Clients et comptes rattachés	5.7	8 313 072	8 387 765	**Provisions**	**5.12**	**19 902**	**21 215**
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	1 390 316	1 563 231	Emprunts et dettes financières	5.13	627 899	877 385
Valeurs mobilières de placement	5.8	226 778	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	5 617 168	6 871 378
Disponibilités	5.8	3 582 462	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	5.14	5 464 757	4 917 319
Actif circulant		**13 548 390**	**14 519 721**	**Dettes**		**11 709 824**	**12 666 082**
Total Actif		**24 762 730**	**25 472 440**	**Total Passif**		**24 762 730**	**25 472 440**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	Réf. Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	6.1	10 834 544	9 772 920
Autres produits d'exploitation		1 948 464	1 331 603
Achats consommés		86 137	89 255
Charges de personnel	6.2	6 350 841	5 100 948
Autres charges d'exploitation	6.3	3 718 963	4 962 439
Impôts et taxes		387 639	227 108
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions		1 905 664	247 358
Résultat d'exploitation courant		**333 764**	**477 415**
Autres produits d'exploitation non courants	6.4	656 354	
Autres charges d'exploitation non courantes		311 883	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**678 235**	**477 415**
Charges et produits financiers	6.5	-399 581	-69 546
Charges et produits exceptionnels	6.6	-14 979	7 715
Impôts sur les résultats	6.7 et 6.8	112 277	88 868
Résultat net des entités intégrées		**151 398**	**326 716**
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	5.5	-4 808	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé		**146 590**	**321 542**
Intérêts minoritaires		-116 974	46 279
Résultat net (Part du groupe)		**263 564**	**275 263**
Résultat par action	6.9	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action	6.9	0,04562	0,04764

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables - Créances clients :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecarts d'acquisition

La société comptabilise les écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.2.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition dont la durée de vie est illimitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture consistant à comparer la valeur comptable des capitaux employés à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode. Nous avons notamment examiné les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly sur Seine, le 29 avril 2024

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

1. Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 m€ en hausse (+11%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 11,5 m€, en hausse également (+18%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la croissance du chiffre d'affaires des activités historiques du Groupe, qui augmente de 22% (en courant) et 35% (en intégrant le chiffre d'affaires non-courant), en raison du maintien d'une activité soutenue pour les Fonds ISF dû à l'allongement de la durée de désinvestissement des lignes PME ISF, et à l'effectivité des clauses contractuelles appliquées à l'ensemble des participations. L'activité des nouveaux fonds demeure, elle, stable (en baisse de -1%), en prévision des futures levées qui leur feront prendre l'ascendant au sein du chiffre d'affaires du groupe en 2024. AUDACIA a poursuivi, lors de l'exercice 2023, le développement de ses activités avec des performances :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+146%), grâce au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 1,6 M€ de chiffre d'affaires, dont 1,1 M€ de commissions non récurrentes. Audacia a finalisé en 2023 le déploiement des deux tranches qui lui avaient été confiées pour près de 80 M€ auprès d'une vingtaine de PME/ETI françaises. En parallèle, Audacia a poursuivi ses levées de fonds pour le Fonds Constellation 3 éligible au dispositif 150-0 B ter du CGI.

Au cours de l'année 2023, le Groupe AUDACIA a investi 48,8 M€ dans 13 PME françaises (Aegis Plating Solutions, La Bonbonnière, Biosyl, Sewan, Acuitis, Grand Audition, QL Clean, Loulou Groupe, Obiz, Decotec, Girod Médias, Delpharm, Maison Lorgeril, Ateliers Léon Flam)

Capital-innovation

L'année a permis de lancer toutes les thèses du Capital Innovation en recherchant des souscripteurs d'ancrage et en initiant des véhicules d'amorçage. L'année a aussi marqué le succès de la politique d'investissement de la filiale Quantonation Ventures, matérialisé par l'atteinte du quota de 25 participations dans Quantonation 1 et par la levée record de 100 M€ de Pasqal début 2023, notamment souscrits par un véhicule dédié. Ces résultats illustrent également l'excellence de la recherche et la compétitivité de l'écosystème quantique en Europe.

Au cours de l'année 2023, les équipes de gestion ont investi 31,8 M€ dans 28 start-ups.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2023 du même ordre de grandeur qu'en 2022. Dans un contexte de raréfaction du crédit et d'augmentation des taux, AUDACIA a choisi de mettre en pause son programme d'investissement en 2023. Le groupe reste convaincu du bien-fondé de cette thématique d'investissement à moyen terme appliquée à des niches porteuses du marché telles que le coliving et plus généralement du résidentiel géré dont le rôle pivot s'est affirmé depuis le retournement du marché immobilier.

2. Principes et règles d'établissement des comptes

2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.

La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

2.2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, …) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

2.2.3. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le test de dépréciation pratiqué consiste à comparer la valeur comptable des capitaux employés à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.2.4. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Site internet : 3 ans

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Agencements et installations : 7 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

2.3.4. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

2.3.5. Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

2.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.3.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.3.8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice (cf. note 6.4).

2.3.9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts

différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2023 est de 25% comme lors de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3. Changements comptables

3.1. Changement de méthode

Néant

3.2. Changement de réglementation

Néant

4. Périmètre de consolidation

4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2023

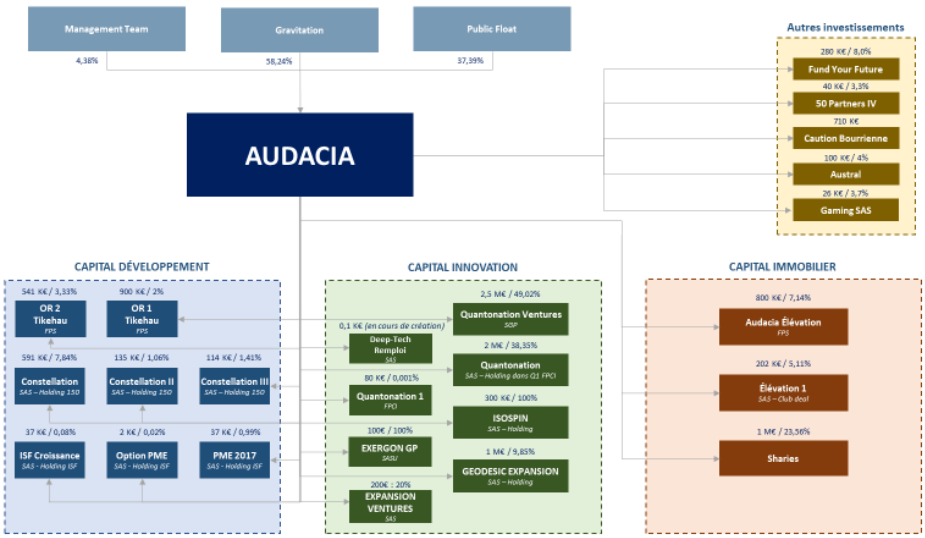

4.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2023			31/12/2022		
	Méthode	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	% contrôle	% d'intérêt
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%
QUANTONATION VENTURES	IG	49,02%	49,02%	IG	49,02%	49,02%
QUANTONATION VENTURES INC	IG	49,02%	49,02%			
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale *MEE : Mise en équivalence* *NC : Non consolidée*

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

4.3. Sociétés exclues du périmètre

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note 2.2.2. « Méthodes de consolidation ») :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Géodésic	58, rue de Hauteville 75010 Paris	15,27%	1 000 000	30/06/2023	10 101 104	-30 341
Isospin	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	300 000	31/12/2023	298 442	-1 558
Isospin 2	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	31/12/2023	-519	-619
Total			**1 300 100**			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2023	VNC des titres au 31/12/2023	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Sharies	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	23,56%	1 000 159	31/12/2022	4 596 215	-1 666 997
Fund Your Future	6, rue des Bateliers, 92110 Clichy	7,39%	280 000	31/12/2021	24 281	-71 719
Quantum Launchpad	58, rue de Hauteville 75010 Paris	33,33%	3 333	1ère clôture au 31/12/2024		
Expansion Ventures	58, rue de Hauteville 75010 Paris	20,00%	200	1ère clôture au 31/12/2024		
Total			**1 283 692**			

4.4. Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 7,84 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 1,63% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **GAMING SAS,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 3,70% par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017,** domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALICO HOLDING,** domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2ème), détenue à 0,20% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV,** domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1er), détenue à 2% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5ème), détenue à 3,96% par AUDACIA,

- **FPS OR TIKEHAU compartiment 1 et 2**, fonds dont la société de gestion faîtière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8ème), compartiment 1 détenu à 3% par AUDACIA,
- **FPC QUANTONATION 1,** domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10ème), détenu à 5,57% par AUDACIA et 3,42% par QUANTONATION VENTURES.

4.5. Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :

- **Entrée dans le périmètre de QUANTONATION VENTURES INC :**
  AUDACIA a souscrit aux 5.000 actions lors de la création de la société américaine en juillet 2023. La société QUANTONATION VENTURES INC est détenue à 100% par QUATONATION VENTURES. Elle est consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2023.

5. Informations relatives au bilan consolidé

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	20 720			316 000		336 720
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles brutes	**2 372 245**	**0**	**0**	**199 816**	**0**	**2 572 061**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)						
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	20 720	31 600		26 333		78 653
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	**22 866**	**31 600**	**0**	**26 333**	**0**	**80 799**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Ecarts d'acquisition (cf. note 5.2)	2 349 379			-116 184		2 233 195
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	-31 600	0	289 667	0	258 067
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**2 349 379**	**-31 600**	**0**	**173 483**	**0**	**2 491 262**

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond à un actif incorporel relatif au FPCI QUANTONATION 1, identifié dans le cadre de l'acquisition de la société QUANTONATION VENTURES (cf. § 5.2). Cet actif est amorti sur la durée de vie du fonds, soit 10 ans.

5.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2.233.195 € au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total 31/12/2023	31/12/2022
Coût d'acquisition			
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0	0
Coût d'acquisition total	**2 535 000**	**2 535 000**	**2 535 000**
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	301 805	301 805	185 621
Ecart d'acquisition	**2 233 195**	**2 233 195**	**2 349 379**

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1.

La valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Des analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022 ont été menées au cours de l'exercice 2023. A l'issue de ces analyses, un seul actif incorporel a été identifié et évalué par le management. Ce dernier correspond au contrat de gestion du fonds Quantonation 1 (Q1). Les contrats de gestion des fonds sont des actifs couramment identifiés dans le cadre d'opérations comparables dans le secteur et à la date d'acquisition, la société n'avait lancé que le fonds Q1.

Le management a appliqué l'approche DCF (discounted cash-flow) jusqu'à extinction du fonds pour évaluer le contrat de gestion en exploitant le BP d'acquisition.

Cet actif incorporel identifié est d'un montant de 316 000 € et une modification corrélative de l'écart d'acquisition a eu lieu courant 2023 suite cet exercice d'allocation.

La société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, fonds de 91,4 M€, a comme ambition de gérer plusieurs fonds à court-moyen terme totalisant un actif très important qui génèrera des revenus et une rentabilité solide. Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES.

En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2023. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF telle qu'expliquée au § 2.2.3, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2023.

5.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	481 499	46 450			3 981	531 930
Immobilisations en cours		16 378			-3 981	12 397
Avances et acomptes						0
Valeurs brutes	**494 801**	**62 828**	**0**	**0**	**0**	**557 629**

Amortissements et provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions						0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	199 706	41 305				241 011
Immobilisations en cours						0
Avances et acomptes						0
Amortissements et provisions	**213 008**	**41 305**	**0**	**0**	**0**	**254 313**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Terrains						
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	281 793	5 145	0	0	3 981	290 919
Immobilisations en cours	0	16 378	0	0	-3 981	12 397
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**281 793**	**21 523**	**0**	**0**	**0**	**303 316**

5.4. Immobilisations financières

Valeurs brutes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation	3 622 133	29 633	60 000		-280 000	3 311 766
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	2 084 699	620 187	79 446		280 000	2 905 440
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40				710 540
Valeurs brutes	**6 417 332**	**649 860**	**139 446**	**0**	**0**	**6 927 746**

Provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation		66 929				66 929
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	49 999	340 462				390 461
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Provisions	**49 999**	**407 391**	**0**	**0**	**0**	**457 390**

Valeurs nettes	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Titres de participation **(1)**	3 622 133	-37 296	60 000		-280 000	3 244 837
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés **(2)**	2 034 700	279 725	79 446		280 000	2 514 979
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 500	40	0			710 540
Valeurs nettes	**6 367 333**	**242 469**	**139 446**	**0**	**0**	**6 470 356**

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,84%	530 936
Constellation 2	1,06%	125 597
Constellation 3	1,63%	114 000
Geodesic	15,27%	1 000 000
Isospin	100,00%	300 000
Isospin 2	100,00%	100
Sharies	23,56%	1 000 159
Elevation 1	5,20%	144 412
Gaming	3,72%	26 100
Expansion Ventures	20,00%	200
Quantum Launchpad	33,33%	3 333
Total		**3 244 837**

La variation du poste « Titres de participation non consolidés » porte sur :

- l'acquisition de parts dans les sociétés GAMING SAS, EXPANSION VENTURES et QUANTUM LAUNCHPAD ;

- A l'opération de réduction de capital de Constellation1 par baisse de la valeur nominale pour un montant global de 60 000 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

(2) Détail des autres titres immobilisés :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,20%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	35 671
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	31 907
Fund Your Future	7,39%	42 000
FPC QUANTONATION 1	10,43%	119 000
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS OR 2 Tikehau		540 741
FPS Audacia Elévation	7,98%	703 760
50 Partners IV	2,00%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Total		**2 514 980**

La variation des autres titres immobilisés porte sur :

- La souscription au FPS OR 2 TIKEHAU pour 540 741 € ;
- Le reclassement en « Autres titres immobilisés » des titres FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €

5.5. Titres mis en équivalence

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes	1 954 214				-4 808	1 949 406
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	**1 954 214**	**0**	**0**	**0**	**-4 808**	**1 949 406**

Société	31/12/2023					31/12/2022				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	38,35%	2 000 000	-4 808	-50 595	1 949 406	38,35%	2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214
Total		**2 000 000**	**-4 808**	**-50 595**	**1 949 406**		**2 000 000**	**-5 174**	**-45 786**	**1 954 214**

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

5.6. Stocks et en cours

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Matières premières	0		0	-
Marchandises	35 762		35 762	26 149
En cours de production de biens			0	
Produits intermédiaires et finis			0	
Total	**35 762**	**0**	**35 762**	**26 149**

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Clients	21 670 378	13 357 306	8 313 072	8 387 765
Total Créances clients	**21 670 378**	**13 357 306**	**8 313 072**	**8 387 765**
Avances & acptes versés s/commandes	9 945		9 945	5 453
Créances sociales	126		126	
Créances fiscales	712 356		712 356	779 510
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	4 717		4 717	5 304
Autres créances	493 432		493 432	667 062
Charges constatées d'avance	169 740		169 740	105 902
Total Autres créances et comptes de régularisation	**1 390 316**	**0**	**1 390 316**	**1 563 231**
Total	**23 060 694**	**13 357 306**	**9 703 388**	**9 950 996**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	21 670 378	4 341 301	17 329 077	
Avances & acptes versés s/commandes	9 945	9 945		
Créances sociales	126	126		
Créances fiscales	712 356	712 356		
Impots différés - Actif	4 717	4 717		
Autres créances	493 432	119 457	373 975	
Charges constatées d'avance	169 740	169 740		
Total	**23 060 694**	**5 357 642**	**17 703 052**	**-**

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Créances clients	2 770 649
Créances clients douteux	15 849 579
Factures à établir	3 050 150
Total	**21 670 378**

Pour les **créances clients douteux**, voir paragraphe suivant intitulé « Provisions clients douteux ».

Les factures à établir au 31 décembre 2023 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2023
01/01/2023	12 243 963
Dotations 2023 (exploitation)	2 144 110
Reprise 2023 (exploitation)	-1 030 766
31/12/2023	13 357 306

Au 31 décembre 2023:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieures exercices, clients en liquidation / RJ)	12 885 331
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	471 975

Reprise 2023 utilisée	237 856
Reprise 2023 non utilisée	792 910
Total	1 030 766

Le Groupe AUDACIA a enregistré une hausse significative de ses provisions en 2023. Cela s'explique par l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvables, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 1,1 m€ en 2023. Ceci s'explique par l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2023 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par la modification des provisions estimées sur certaines lignes.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, …), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;

- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.

Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 712 356 € au 31 décembre 2023 sont exclusivement composées de créances de TVA, essentiellement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 617 375 €.

Autres créances

Les autres créances de 493 432 € au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 sont composées de :

Détail	31/12/2023 Audacia	31/12/2023 QV	31/12/2023 TOTAL
Cotisations professionnelles			
Formations		53 269	53 269
Prestataires		5 980	5 980
Informatique	11 299		11 299
Revues presse			0
Assurances	13 143	2 328	15 471
Locations diverses	13 348		13 348
Abonnements	8 484		8 484
Salon formation	15 146		15 146
Honoraires	44 100		44 100
TOTAL	**105 520**	**61 577**	**167 097**

5.8. Trésorerie

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement			0	1 163
Actions propres	257 991	31 213	226 778	210 782
Disponibilités	3 582 462	0	3 582 462	4 330 631
Concours bancaires courants	-1 287		-1 287	-1 570
Total	**3 839 166**	**31 213**	**3 807 953**	**4 541 006**

Les actions propres sont composées des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 47 443 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêté a conduit à constater une dépréciation de 31 213 € au 31 décembre 2023.

5.9. Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2022	**4 754 054**	**0,125**
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2023	**4 754 054**	**0,125**

5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 06/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 894**	**370 141**	**0**	**12 640 720**	**241 880**
CAPITAUX PROPRES 12/2022	**594 257**	**6 331 428**	**5 344 895**	**275 263**	**0**	**12 545 843**	**239 300**
Affectation en réserves			275 263	-275 263			
Distribution de dividendes							
Variation de capital							
RESULTAT 12/2023				263 564		**263 564**	**-116 974**
Variation écarts de conversion					100	**100**	**105**
Variations de périmètre			-9 682			**-9 682**	**110 748**
Changements de méthode							
Autres variations							
CAPITAUX PROPRES 12/2023	**594 257**	**6 331 428**	**5 610 476**	**263 564**	**100**	**12 799 825**	**233 179**

5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2023 et les BSA sont caduques depuis le 24/12/23.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0	15 992		45 287	180 700
Total	**90 350**		**15 992**			**180 700**

L'augmentation de capital potentielle aurait été de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La di7lution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

B- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2023.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13	3 207 747	13	47 317	476 634
21/06/2021	75 400	13	1 014 884	13	48 386	150 800
15/10/2021	124 600	7	841 050	7	48 502	249 200
Total	**438 317**		**5 063 681**			**876 634**

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exerce partiel des BSCPE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

5.12. Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2022	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2023
Provisions pour engagements de retraite	21 215	530	1 843		19 902
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	**21 215**	**530**	**1 843**	**0**	**19 902**

Les reprises comprennent 1 843 € de provisions non utilisées.

5.13. Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	875 677
Dettes financières diverses	160	138
Concours bancaires courants	1 287	1 570
Total	**627 899**	**877 385**

Echéancier	31/12/2023	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	626 452	249 225	377 227	
Dettes financières diverses	160	160		
Concours bancaires courants	1 287	1 287		
Total	**627 899**	**250 672**	**377 227**	**0**

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2023 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

  Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022
  Montant initial : 1 000 000 €
  Solde restant du : 626 452 €
  Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	6 452 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	419 340
Total Dettes fournisseurs	**5 617 168**	**6 871 378**
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 468 684
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)	64 258	
Autres dettes	526 243	429 944
Produits constatés d'avance	66 447	18 691
Total Autres dettes et comptes de régularisation	**5 464 757**	**4 917 319**
Total	**11 081 925**	**11 788 697**

Echéancier	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 595 398	5 595 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 770	21 770		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 807 809	4 807 809		
Impôts différés - Passif	64 258	64 258		
Autres dettes	526 243	526 243		
Produits constatés d'avance	66 447	66 447		
Total	**11 081 925**	**11 081 925**	**0**	**0**

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2023 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2023
Dettes fournisseurs	1 643 002
Factures non parvenues	3 952 396
Total	**5 595 398**

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2024.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 22 K€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2023 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 624 K€ (dont 3 096 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Détail	31/12/2023
Provisions CP et primes chargés	611 457
TVA sur avoirs à recevoir	
TVA sur factures à établir	427 739
Total	**1 039 196**

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2023 sont essentiellement composées de 327 K€ d'avoir à établir, de 66 K€ de jetons de présence à verser et 128 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 128.474,02€ au 31/12/2023. La direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 concernent le fonds Obligations Relance :

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Commissions agent et commissions d'arrangement	66 447	18 691
TOTAL	**66 447**	**18 691**

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de biens et marchandises		
Prestations de services et autres produits annexes	10 834 544	9 772 920
Total	**10 834 544**	**9 772 920**
Secteur d'activité "Gestion"	10 834 544	9 772 920
Autres		
Total	**10 834 544**	**9 772 920**

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).

L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres informations sectorielles	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé		
Secteur d'activité "Gestion"	11 214 340	10 952 719
Autres	0	0
Total	**11 214 340**	**10 952 719**
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition		
Secteur d'activité "Gestion"	678 235	477 415
Autres	0	0
Total	**678 235**	**477 415**

6.2. Charges de personnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	4 452 717	3 653 368
Charges sociales	1 898 124	1 447 580
Total	**6 350 841**	**5 100 948**

La hausse des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de salariés ; principalement chez la société AUDACIA (cf. note 7.1).

6.3. Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres charges externes	3 397 120	4 139 060
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Détail	31/12/2023	31/12/2022
Sous-traitance	285 695	205 764
Locations	829 902	811 647
Entretiens et réparations	121 181	78 077
Primes d'assurance	47 243	36 159
Etudes, documentations	150 577	120 584
Honoraires	1 085 390	1 925 172
Publicité	170 750	143 764
Transports	3 751	2 218
Frais de déplacements	604 826	260 917
Frais postaux et télécommunications	32 357	23 280
Services bancaires et assimilés	77 780	276 509
Cotisations	-12 332	254 969
Autres charges d'exploitation	321 843	823 379
Total	**3 718 963**	**4 962 439**

Les honoraires diminuent suite à la baisse des commissions reversées aux apporteurs sur les produits ISF pour AUDACIA et sur le fonds QUANTONATION 1 pour QUANTONATION VENTURES.

L'évolution des cotisations est due à la régularisation comptabilisée chaque année suite au calcul définitif du prorata de TVA sur AUDACIA.

Les autres charges d'exploitation sont exclusivement composées de pertes sur créances irrécouvrables.

6.4. Autres produits et autres charges d'exploitation non courants

Au 31 décembre 2023, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 656 354€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 311 883€ au 31 décembre 2023.

6.5. Résultat financier

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés	45 788	
Produits des autres valeurs mobilières	6 823	
Gains de change	1 473	
Produits nets sur cessions de VMP	58	2 962
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 884
Total produits financiers	**54 142**	**6 846**
Dotations financières aux amortissements et provisions	437 178	51 425
Intérêts et charges assimilées	9 029	8 816
Pertes de change	1 595	
Charges nettes sur cession de VMP	5 921	16 151
Autres charges financières		
Total charges financières	**453 723**	**76 392**
Résultat financier	**-399 581**	**-69 546**

6.6. Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 533	
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	228 050
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total produits exceptionnels	**90 979**	**228 050**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 512	701
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	79 446	219 634
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles	**105 958**	**220 335**
Résultat exceptionnel	**-14 979**	**7 715**

6.7. Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2023	31/12/2022
Impôts sur les résultats	119 849	47 455
Impôts différés	-7 572	41 413
Total	**112 277**	**88 868**

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	31/12/2023	31/12/2022
Sur différences temporaires	-7 572	11 091
Sur crédits d'impôts		
Sur reports fiscaux déficitaires		30 322
Liés au changement de taux d'impôt différé		
Total	**-7 572**	**41 413**

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2022	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2023
Impôts différés - Actif	5 304	-126	-461	4 717
Impôts différés - Passif		-72 291	8 033	-64 259
Total	**5 304**	**-72 417**	**7 572**	**-59 542**

Les impôts différés nets au 31 décembre 2023 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	-59 542	-14 886
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires		0
Total	**-59 542**	**-14 886**

6.8. Preuve d'impôt

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	151 398	326 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 808	-5 174
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	112 277	88 868
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	263 675	415 584
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%	25%
Impôt théorique correspondant	65 919	103 896
Différence d'impôt	**46 358**	**-15 028**
Analyse de la différence		
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	56 186	11 592
Différences liées aux retraitements de consolidation		0
Crédits d'impôt	-9 828	-26 620
Impact du changement de taux d'ID		0
Autres différences		0
Différence	**46 358**	**-15 028**

6.9. Résultat par action

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 754 054	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 777 804	5 777 804
Résultat net (Part du groupe)	**263 564**	**275 263**
Résultat de base par action (€ par action)	0,05544	0,05790
Résultat dilué par action (€ par action)	0,04562	0,04764

7. Autres informations

7.1. Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Effectif par société		
Audacia	31	26
Quantonation SAS		
Quantonation Ventures	4	4
Quantonation Ventures Inc	1	
Total	**36**	**30**
Effectif par catégorie		
Cadres	36	30
Non cadres		
Total	**36**	**30**

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.2.2. Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.2.3. Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

7.2.4. Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC (HT)	EY (TTC)	Total
Audacia	81 442		81 442
Quantonation SAS			0
Quantonation Ventures		14 400	14 400
Quantonation Ventures Inc			0
Total	**81 442**	**14 400**	**95 842**

7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

7.5. Transactions avec les parties liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	**liées**	**avec lesquelles il y a un lien de participation**
Créances :		
Créances clients	0	813 482
Autres créances	127 983	241 982
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	100 000	2 229 805

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- EXPANSION VENTURES ;
- GAMING.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2023.

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	**151 398**	**326 716**
Amortissements et provisions (1)	478 985	45 249
Variation des impôts différés	-7 572	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt		-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	**622 811**	**404 962**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-136 049	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**486 762**	**-2 318 266**
Acquisitions d'immobilisations	-1 110 058	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	139 446	228 050
Incidence des variations de périmètre	0	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-970 612**	**-2 044 951**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	0	
Emissions d'emprunts	22	
Remboursements d'emprunts	-249 225	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**-249 203**	**-271 756**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**-733 053**	**-4 634 973**
Trésorerie d'ouverture	**4 541 006**	**9 175 979**
Trésorerie de clôture	**3 807 953**	**4 541 006**
Ecart	-	0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	BFR entrées de périmètre	Variation nette
Stocks	35 762	26 149	9 613		9 613
Avances et acomptes versés			0		0
Créances Clients	8 313 072	8 387 765	-74 693		-74 693
Autres créances (hors IDA)	1 215 859	1 452 025	-236 166		-236 166
Comptes de régularisation Actif	169 740	105 902	63 838		63 838
Dettes Fournisseurs	-5 595 398	-6 452 038	856 640		856 640
Dettes fiscales et sociales	-4 807 809	-4 468 684	-339 125		-339 125
Produits constatés d'avance	-66 447	-18 691	-47 756		-47 756
Autres dettes	-526 246	-429 944	-96 302		-96 302
Ecart de conversion passif			0		0
Total	**-1 261 467**	**-1 397 516**	**136 049**	**0**	**136 049**